



Bilan d'activité 2016

des conseils de la formations institués auprès des
chambres régionales de métiers et de l'artisanat et des
chambres de métiers et de l'artisanat de région

Préambule

La réforme du financement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprise artisanale mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2008 a créé les conseils de la formation institués auprès des chambres régionales de métiers et de l'artisanat (CRMA) et des chambres de métiers et de l'artisanat de la région (CMAR). Ils financent les actions de formation des chefs d'entreprise artisanale dans les domaines de la gestion et du développement de leurs entreprises.

Il existe 17 conseils de la formation dont 13 situés en métropole (dans la région Grand Est, l'Alsace est hors dispositif) et 4 dans les départements d'Outre-mer (à Mayotte, le conseil de la formation est en cours de création).

Méthodologie pour réaliser le bilan de l'activité 2016

Le rapport d'activités pour l'exercice 2016 a été réalisé à partir de la base de données et des comptes financiers transmis par les conseils de la formation ainsi que des données de l'INSEE relatives aux secteurs de l'artisanat (Alimentation – Bâtiment – Production – Services). **Le conseil de la formation de la Guyane n'a pas été en mesure de transmettre ces données à la DGE.**

Le rapport d'activité vise à présenter pour chaque région l'utilisation par les conseils de la formation de la contribution des chefs d'entreprise artisanale à la formation professionnelle continue (FPC). Il présente également la typologie des stagiaires et des actions de formation financées.

Les données non communiquées sont signalées dans les graphiques par le sigle « **NC** ».

Principales données

Pour l'exercice 2016, le montant total des contributions versées aux 17 conseils de la formation s'élève à environ 42,3 M€ qui proviennent de :

- la contribution acquittée par les chefs d'entreprise artisanale non micro-entrepreneur, dont le montant est égal à 0,12% du plafond annuel de la sécurité sociales (soit 46,34 € par artisan en 2016). 38,6 M€ ont été versés en 2016 aux 17 conseils de la formation ;
- la contribution acquittée par les micro-entrepreneurs du secteur artisanal dont le montant est égal à 0,124% de leur chiffre d'affaires annuel. 3,7 M€ ont été versés en 2016 aux 17 conseils de la formation.

Pour l'exercice 2016, les conseils de la formation ont financé 65 714 formations professionnelles suivies par 36 000 stagiaires (hors Guyane) sur une population d'environ un million d'artisans.

Table des matières

Partie 1 – Budget des conseils de la formation (CF)	8
1. Ressources des conseils de la formation	9
2. Répartition des dépenses globales des CF	10
3. Comparaison des frais de gestion par rapport au plafond des dépenses autorisées	11
4. Répartition des dépenses des CF dédiées au financement de la formation selon le secteur d'activité.....	12
1. Répartition à l'échelle nationale.....	12
2. Répartition à l'échelle régionale.....	13
5. Répartition des dépenses des CF dédiées au financement de la formation selon la nature des actions	14
1. Répartition à l'échelle nationale.....	14
2. Répartition à l'échelle régionale.....	15
 Partie 2 – Panorama général	 16
1. Les 65 714 formations ayant fait l'objet de financement des CF.....	17
1. Nombre de formations individuelles financées par les CF	17
2. Nombre d'heures de formation financées par les CF	18
2. Les 36 000 stagiaires bénéficiaires de financement des CF	19
1. Nombre de stagiaires différents selon les régions	19
2. Répartition au niveau régional des stagiaires selon le nombre de formations financées par les CF	20
3. Répartition selon le genre	21
1. A l'échelle régionale et nationale	21
2. Répartition au niveau national des stagiaires par genre selon le secteur d'activité.....	22
3. Répartition au niveau régional des stagiaires femmes selon le secteur d'activité	23
4. Répartition au niveau régional des stagiaires hommes selon le secteur d'activité	24

4. Répartition selon l'âge.....	25
1. A l'échelle régionale et nationale	25
2. Pyramide des âges selon le genre.....	26
3. Répartition au niveau national des stagiaires par tranches d'âges selon le secteur d'activité.....	27
4. Répartition au niveau régional des stagiaires de moins de 30 ans selon le secteur d'activité	28
5. Répartition au niveau régional des stagiaires de 30 à 45 ans selon le secteur d'activité	29
6. Répartition au niveau régional des stagiaires de plus de 45 ans selon le secteur d'activité	30
5. Répartition selon le statut	31
1. A l'échelle régionale et nationale	31
2. Répartition au niveau régional des chefs d'entreprise selon le nombre de formations financées par les CF	32
3. Répartition au niveau régional des conjoints collaborateurs ou associés selon le nombre de formations financées par les CF	33
4. Répartition au niveau national des stagiaires selon le statut et le secteur d'activité	34
3. Les 34 932 entreprises bénéficiaires de financement des CF	35
1. Part des entreprises artisanales ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements des CF	35
2. Répartition au niveau régional des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements des CF selon le secteur d'activité	36
3. Comparaison de la part d'entreprise artisanale ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements des CF avec la part d'entreprises artisanales de la région selon le secteur d'activité.....	37
1. Secteur de l'Alimentation.....	37
2. Secteur du Bâtiment	38
3. Secteur de la Production.....	39
4. Secteur des Services.....	40
4. Répartition des entreprises ayant bénéficié d'un financement par les CF selon le nombre de formations suivies	41
5. Pourcentage d'entreprises artisanales ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements par les CF en 2015 et d'aucun financement en 2014	42

Partie 3 – Durée et nature des actions de formations financées par les conseils de la formation **43**

1. La durée des actions de formation.....	44
1. Durée moyenne des formations au niveau régional (hors formations diplômantes)	44
2. Répartition au niveau national des actions de formation financées par les CF selon les durées de stages	45
3. Répartition au niveau régional des actions de formation financées par les CF selon les durées de stages	46
2. La nature des actions de formation.....	47
1. Répartition au niveau national des formations financées par les CF selon la nature de la formation	47
2. Répartition au niveau régional des formations financées par les CF selon la nature de la formation	48
3. Répartition au niveau national par genre des formations financées par les CF selon la nature de la formation	49
4. Répartition au niveau régional par genre des formations financées par les CF selon la nature de la formation	50
1. Pour les femmes.....	50
2. Pour les hommes	51
5. Répartition au niveau national par tranches d'âges des formations financées par les CF selon la nature de la formation	52
6. Répartition au niveau régional par tranches d'âges des formations financées par les CF selon la nature de la formation	53
1. Pour les moins de 30 ans	53
2. Pour les 30-45 ans.....	54
3. Pour les plus de 45 ans.....	55

Partie 4 – Focus sur les formations ayant fait l'objet de financement des conseils de la formation **56**

1. Les formations diplômantes	57
1. Part des dépenses des CF dédiées au financement d'actions de formations diplômantes	57
2. Montant moyen financé pour une formation diplômante	58
3. Financement moyen de l'heure stagiaire pour une formation diplômante	59
4. Part des formations diplômantes parmi l'ensemble des formations financées par les CF	60
5. Nombre d'heures moyen financé par stagiaire ayant suivi une formation diplômante	61
6. Répartition des formations diplômantes financées par les CF selon le diplôme	62

2. Les formations spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI) installés depuis moins de 3 ans	63
1. Part des dépenses des CF affectés au financement de formations spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI)	63
2. Montant moyen financé pour des formations spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI)	64
3. Financement moyen de l'heure stagiaire pour une formations spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI)	65
4. Nombre d'heures moyen financé pour une formation spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI)	66
5. Pourcentage de créateurs, repreneurs ayant bénéficié du financement de formations qui leurs sont dédiées parmi les stagiaires bénéficiant de financement par les CF (hors SPI).....	67
3. Le stage de préparation à l'installation suivi par les créateurs, repreneurs.....	68
1. Part des dépenses de formation des CF dédiées au financement du SPI	68
2. Répartition des dépenses des CF dédiées au financement du SPI selon le secteur d'activité.....	69
3. Montant moyen financé par les CF pour les stagiaires ayant suivi le SPI.....	70
4. Pourcentage de stagiaires ayant bénéficié du financement du SPI parmi l'ensemble des stagiaires bénéficiant de financement d'action de formation par les CF	71
Partie 5 – Focus sur les stagiaire bénéficiaires de financement des conseils de la formation	72
1. Les stagiaires micro-entrepreneur	73
1. Part des dépenses des CF dédiées au financement d'actions de formations suivies par les micro-entrepreneurs.....	73
2. Montant moyen financé pour les actions de formations suivies par les micro-entrepreneurs	74
3. Part de micro-entrepreneur bénéficiant de financement par les CF par rapport au nombre total d'entreprise bénéficiant de financement par les CF	75
4. Comparaison entre la part de micro-entrepreneur bénéficiant de financement par les CF et la part d'entreprise bénéficiant de financement par les CF	76
5. Nombre d'heures moyen financé par stagiaire micro-entrepreneur.....	77
6. Répartition du nombre de micro-entrepreneur bénéficiant de financement par les CF selon la nature des actions suivies.....	78

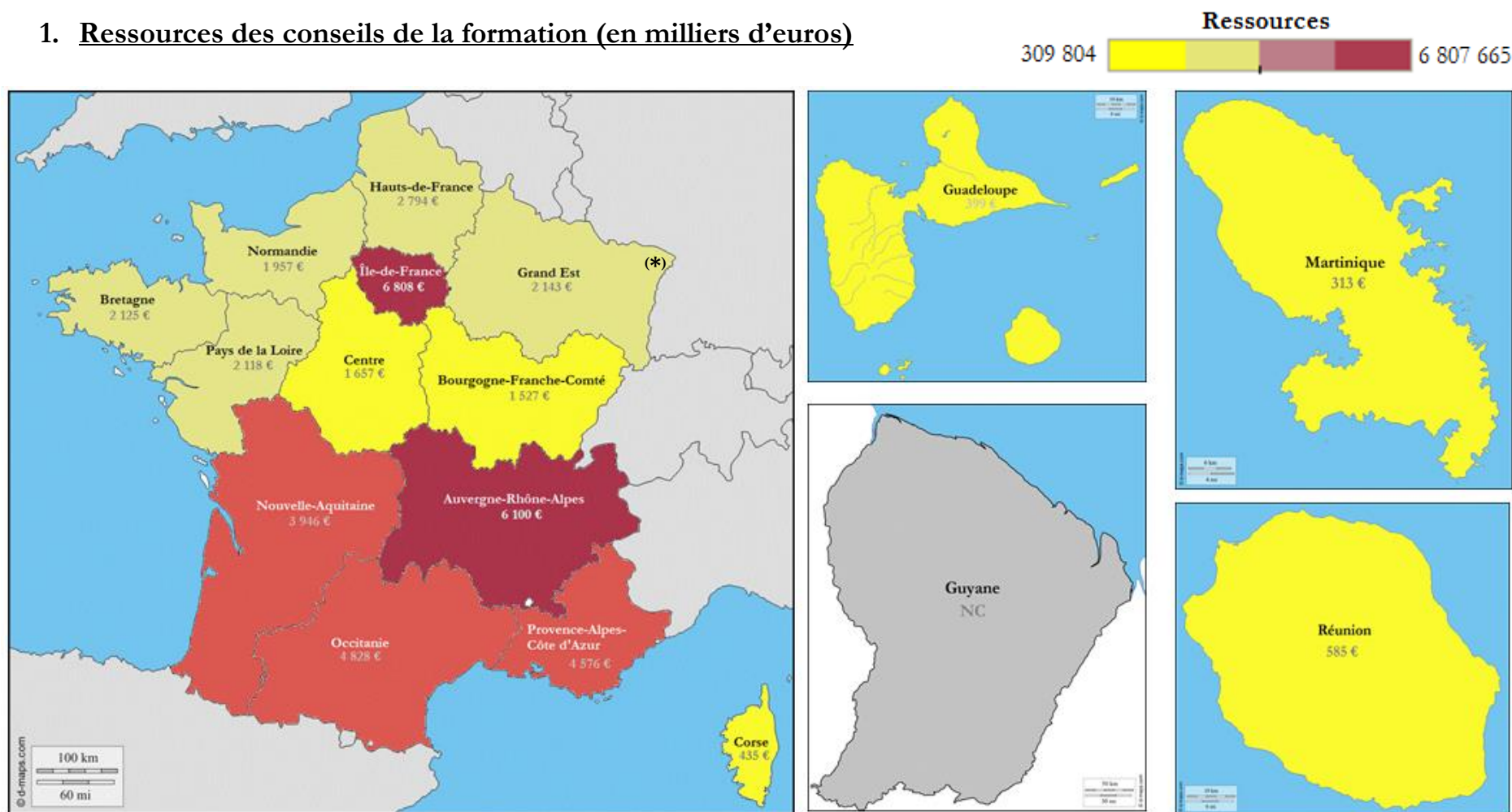
2. Les stagiaires créateurs et repreneurs d'entreprises installés depuis moins de 3 ans ayant bénéficié de financement par les CF pour les formations qui leurs sont dédiées spécifiquement (y compris SPI)	79
1. Répartition au niveau régional par genre des créateurs, repreneurs installé depuis moins de 3 ans	79
2. Répartition au niveau régional par tranches d'âges des créateurs, repreneurs installé depuis moins de 3 ans	80
3. Part de micro-entrepreneur des créateurs, repreneurs installé depuis moins de 3 ans	81
4. Part des dépenses de formations des CF affectées au financement d'action de formation dédiées spécifiquement aux créateurs, repreneurs installé depuis moins de 3 ans (y compris SPI)	82
5. Répartition des dépenses relatives au financement d'action de formations dédiées spécifiquement aux créateurs, repreneurs (y compris SPI) selon le secteur d'activité	83
6. Répartition au niveau régional des formations suivies par les créateurs, repreneurs installé depuis moins de 3 ans selon la nature de la formation	84
7. Répartition au niveau régional des formations suivies par les créateurs, repreneurs ayant bénéficié de financement des CF selon qu'elles leurs sont spécifiquement dédiées (y compris SPI) ou non	85
3. Les conjoints collaborateurs ou associés.....	86
1. Pourcentage des conjoints collaborateurs ou associés parmi l'ensemble des stagiaires ayant bénéficié de financement par les CF	86
2. Part des dépenses de formation des CF dédiées aux conjoints collaborateurs ou associés	87
3. Répartition au niveau régional des formations suivies par les conjoints collaborateurs ou associé selon la nature de la formation.....	88
4. Répartition au niveau national des formations suivies par les conjoints collaborateurs ou associé selon le secteur d'activité.....	89
4. Les élus des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) qui se forment sur leur métier d'élus.....	90
1. Montant moyen financé par les CF pour les actions de formations suivies par un élu des CMA	90
2. Montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un élu	91
3. Proportion d'élus formés.....	92
4. Nombre d'heures moyen financé par stagiaire élu	93
5. Pourcentage du plafond de dépenses autorisées utilisées par les CF pour financer les actions de formation des élus	94

Partie 6 – Répartition des financements d’actions de formations par les conseils de la formation selon les organismes de formation. 95

1. Répartition des dépenses de formation des CF dédiées au financement d’action de formation dispensées par les Chambres de Métiers et de l’Artisanat (CMA), les Organismes Professionnels (OP) et les autres Organismes de Formation 96
2. Répartition des dépenses de formation des CF dédiées au financement d’action de formation dispensées par les Chambres de Métiers et de l’Artisanat (CMA), les Organismes Professionnels (OP) et les autres Organismes de Formation 97

Partie 1 : Budget des conseils de la formation (CF)

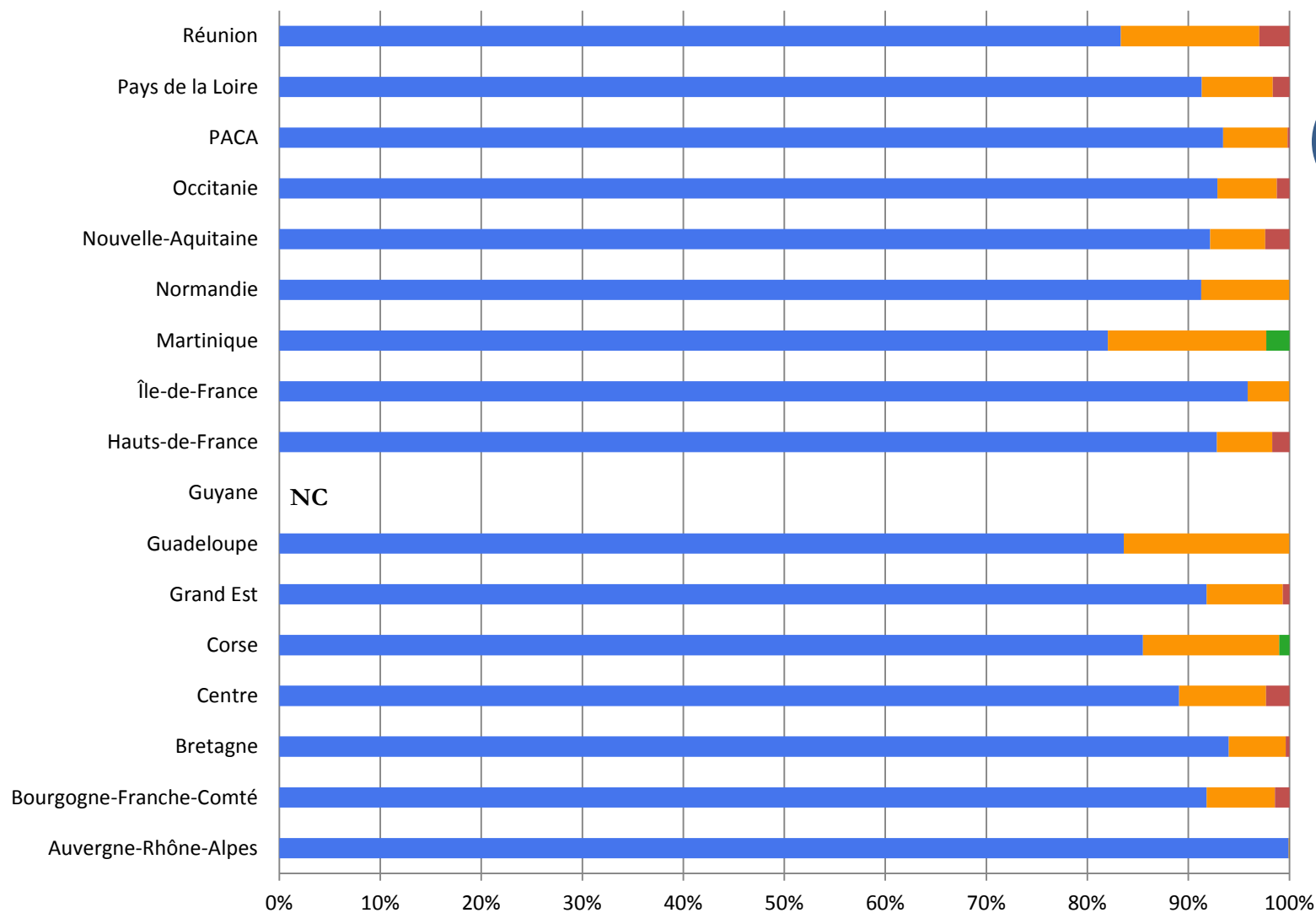
1. Ressources des conseils de la formation (en milliers d'euros)



En 2016, le montant des contributions à la formation professionnelle versé à l'ensemble des conseils de la formation s'élève à 42,3 millions d'euros, soit une augmentation de **5%** par rapport à 2015.

(*) L'Alsace est hors dispositif

2. Répartition des dépenses globales des conseils de la formation

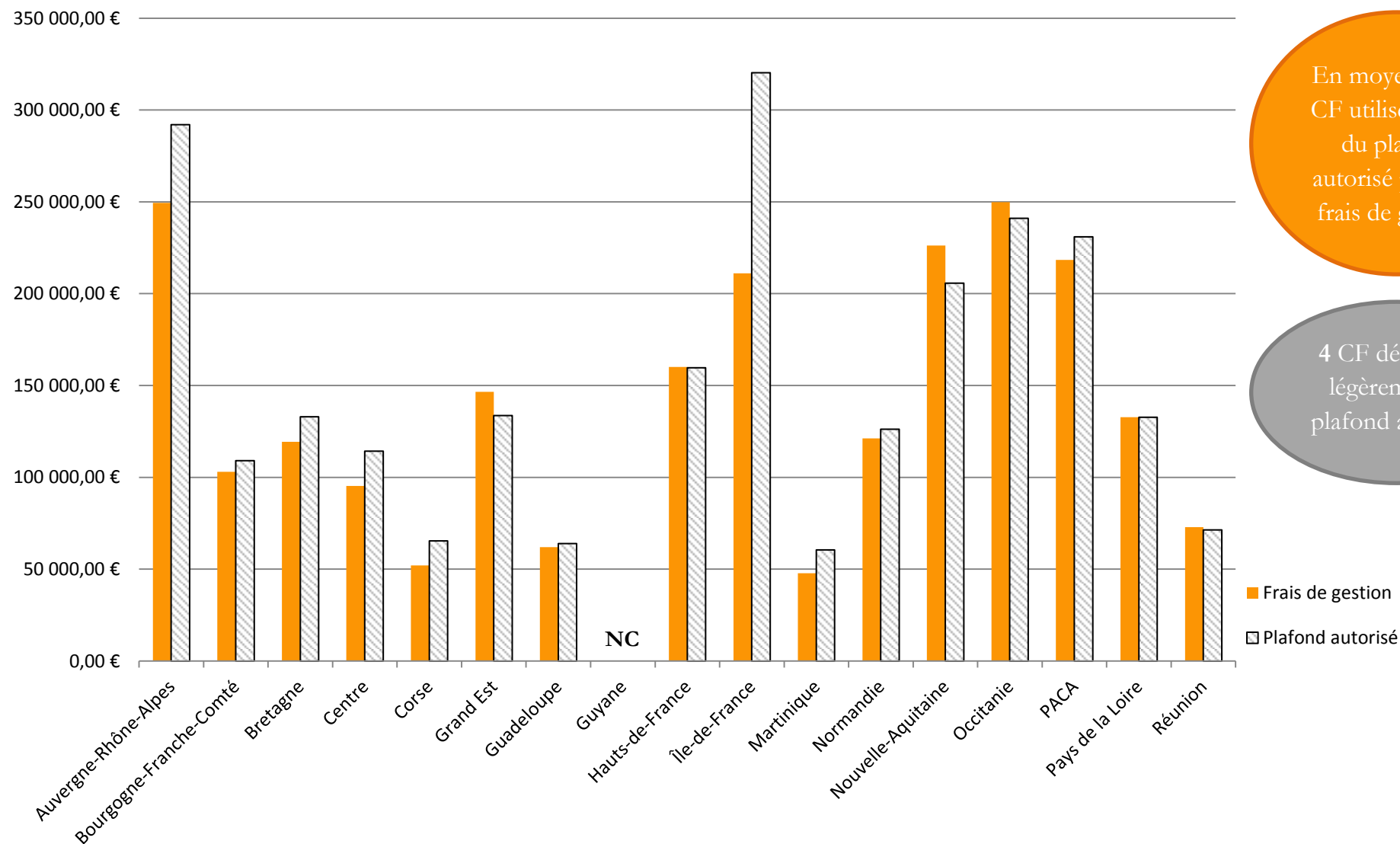


Au niveau national, les dépenses de formation représentent 90,7% des dépenses globales.

Au niveau national, les frais de gestion représentent 8,2% des dépenses globales.

- Formation
- Frais de gestion
- Transport et hébergement
- Information, sensibilisation

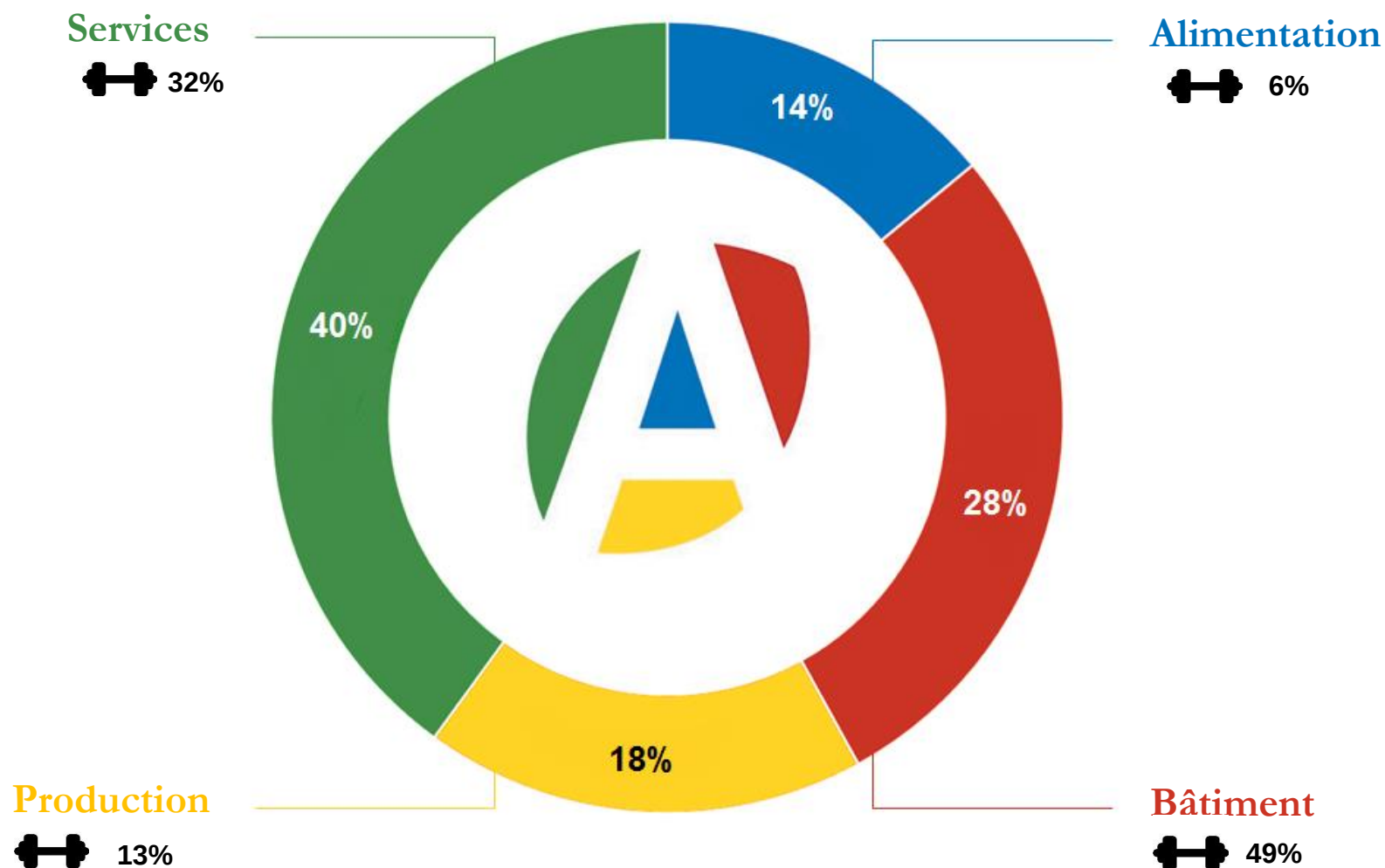
3. Comparaison des frais de gestion par rapport au plafond des dépenses autorisées



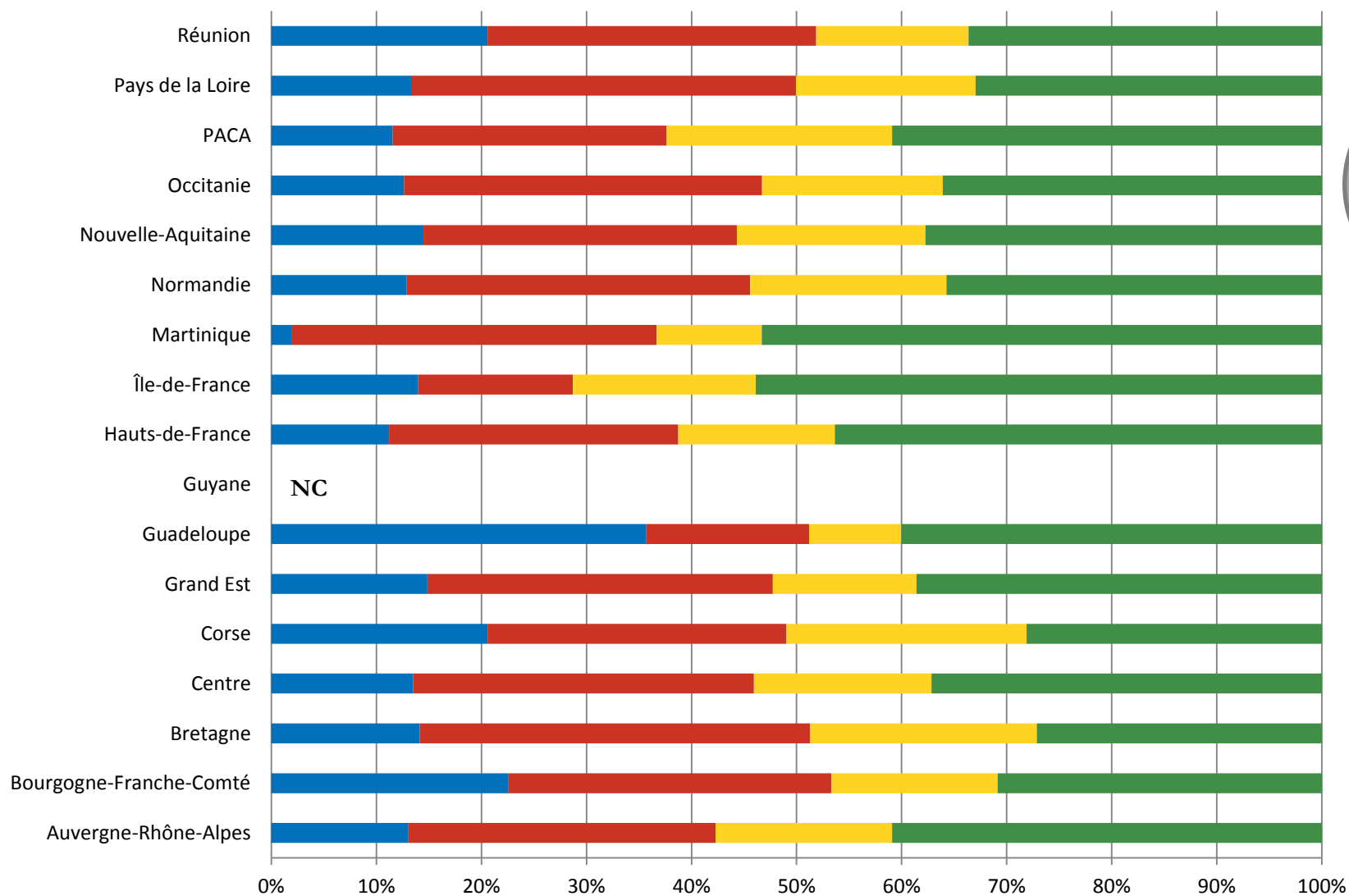
4. Répartition des dépenses des CF dédiées au financement de la formation selon le secteur d'activité

4.1 Répartition à l'échelle nationale

 Poids de chaque secteur d'activité



4.2 Répartition à l'échelle régionale

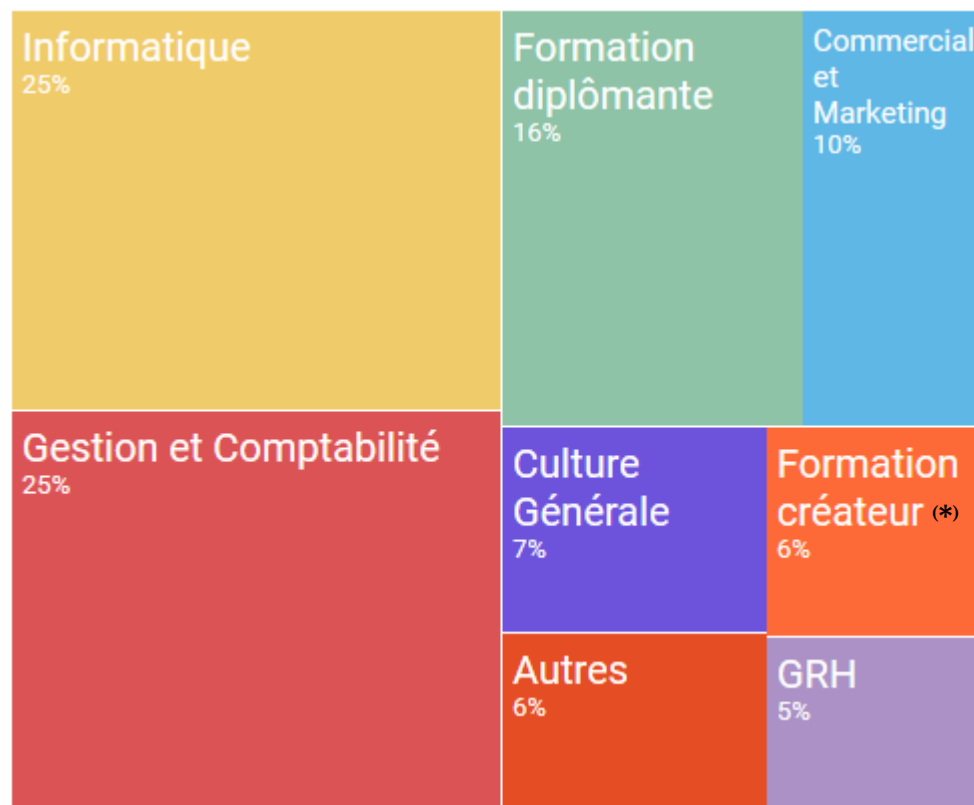


La Martinique se démarque de la tendance nationale. 2% des dépenses sont consacrées au secteur de l'Alimentation

■ Alimentation
■ Bâtiment
■ Production
■ Services

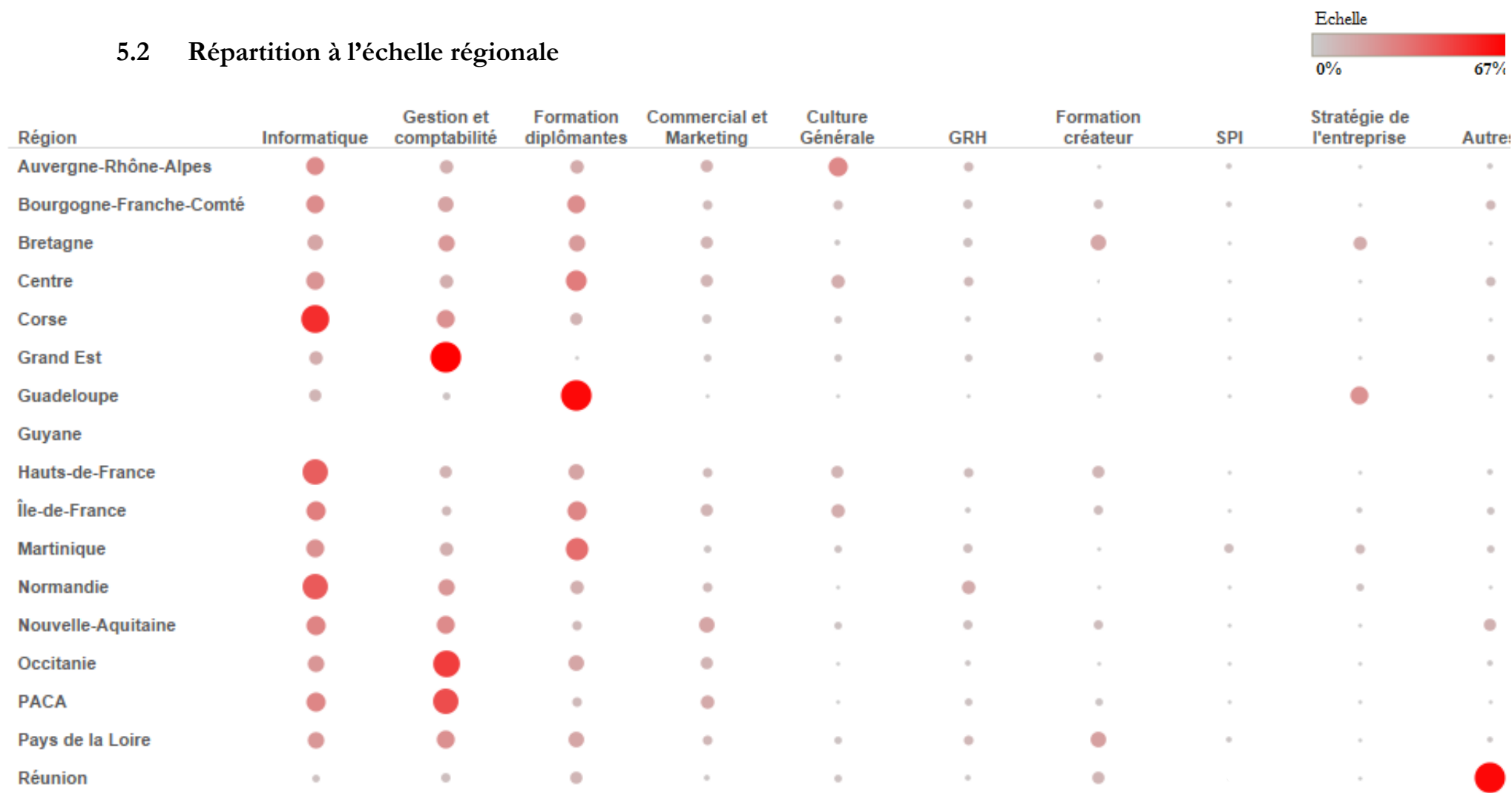
5. Répartition des dépenses des conseils de la formation dédiées au financement de la formation selon la nature des actions.

5.1 A l'échelle nationale



(*) SPI compris : 0,8%

5.2 Répartition à l'échelle régionale



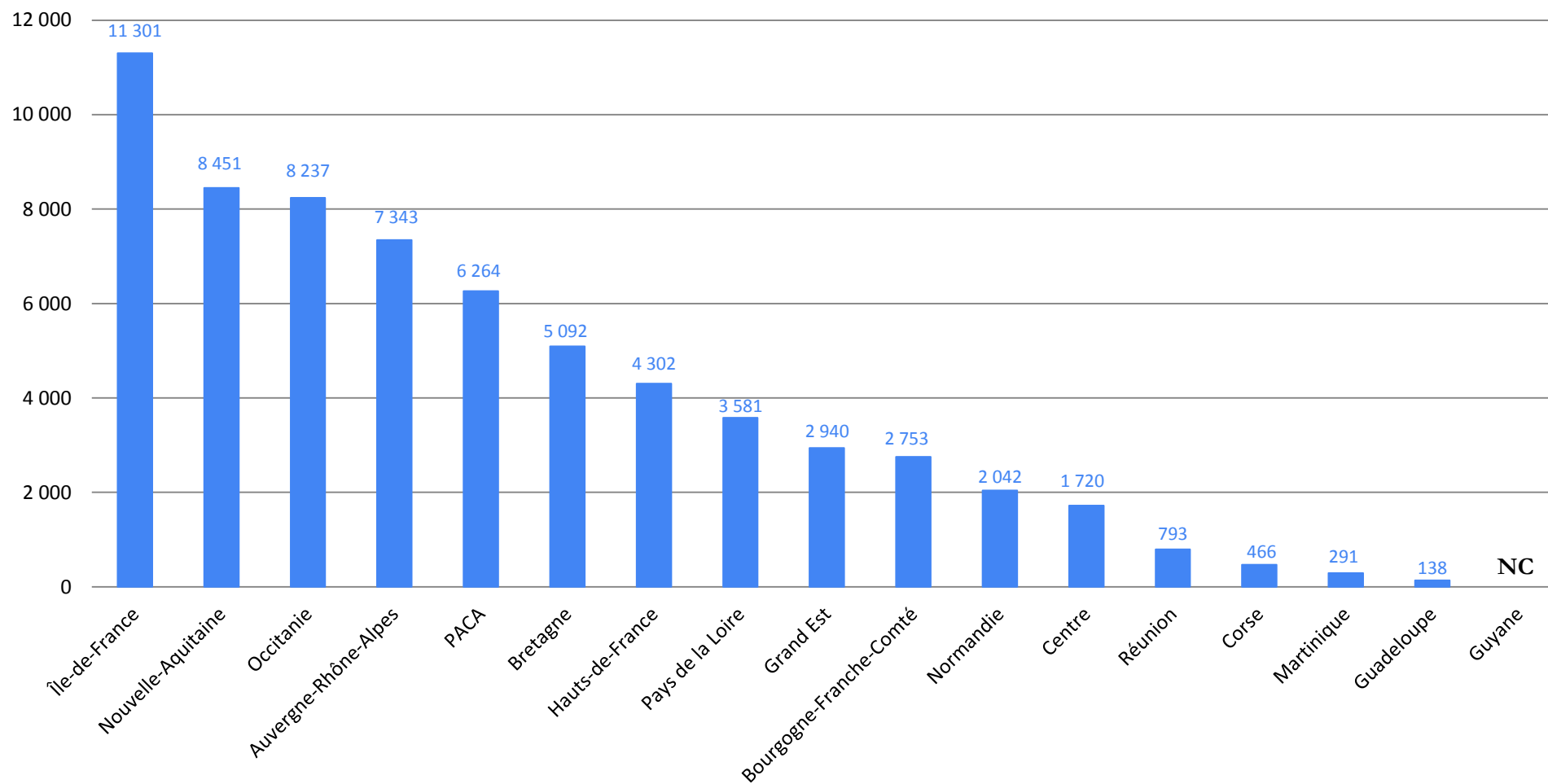
Les formations en **Informatique**, en **Gestion** et les **formations diplômantes** sont les plus financées par les CF.

Partie 2 : Panorama Général

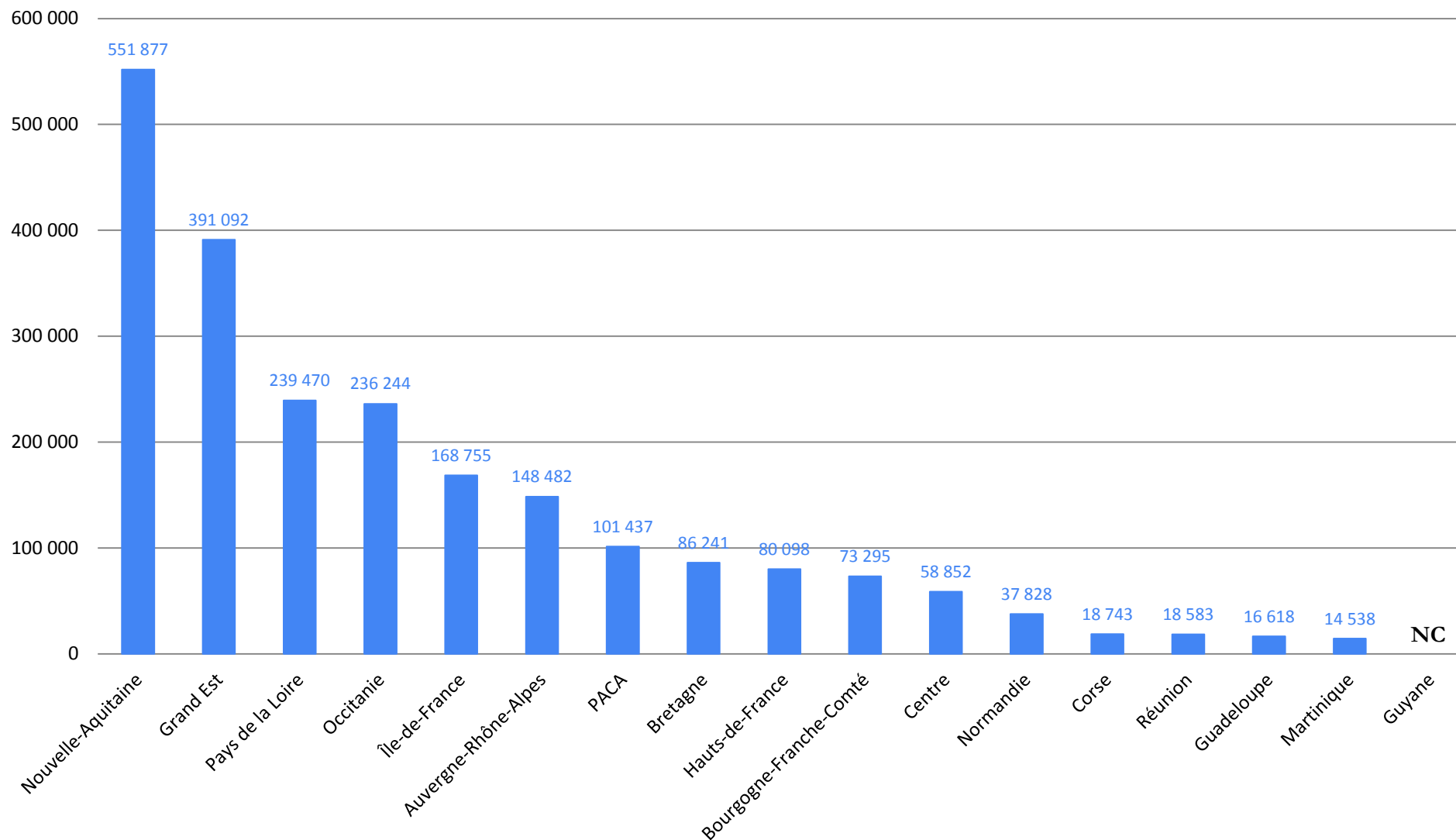
1. Les 65 714 formations ayant fait l'objet de financement des conseils de la formation

NB : Plusieurs formations peuvent être suivies par un même individu

1.1 Nombre de formations individuelles financées par les CF



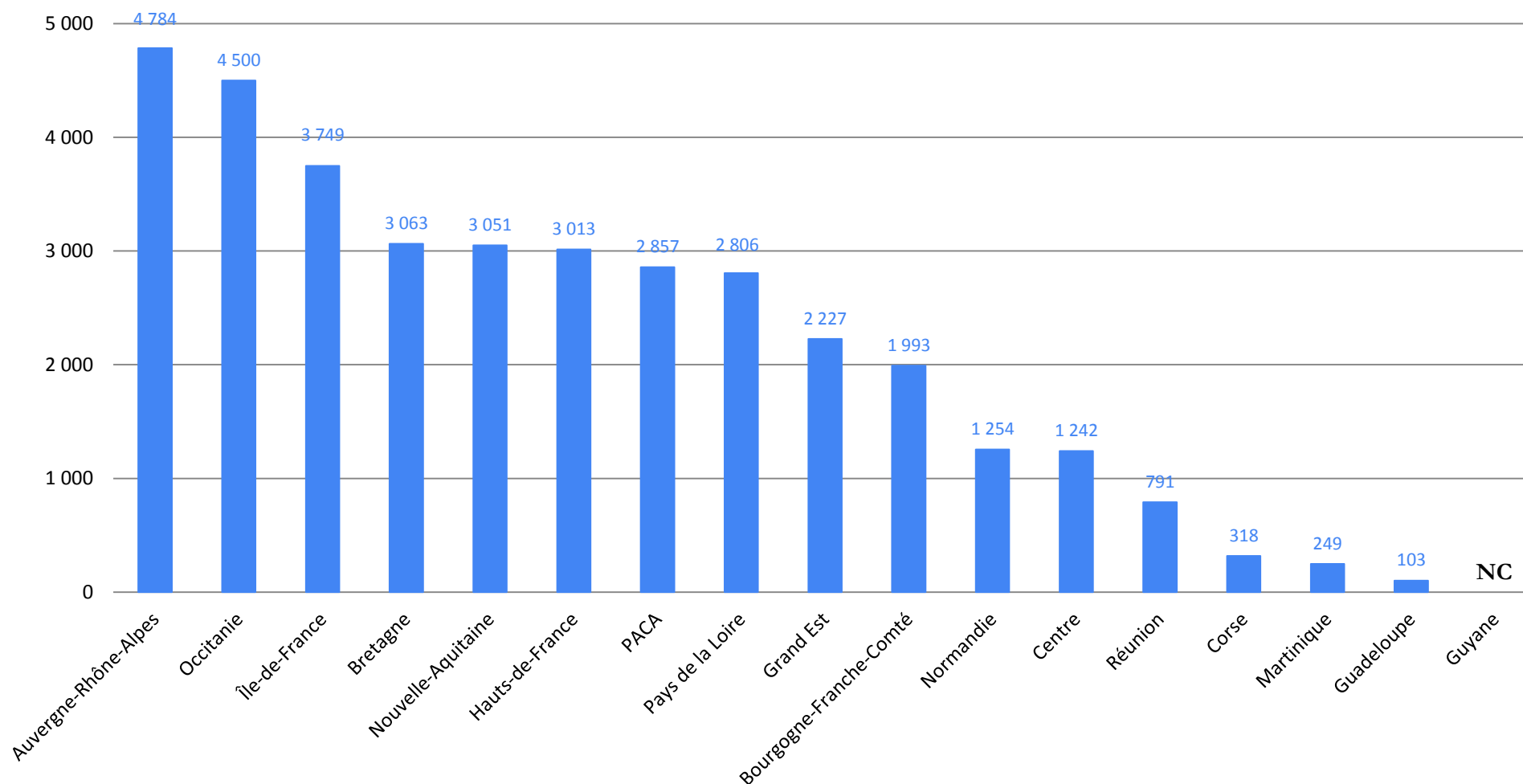
1.2 Nombre d'heures de formation financées par les CF



2. Les 36 000 stagiaires bénéficiaires de financement des conseils de la formation

NB : 1 stagiaire = 1 individu qui a suivi une ou plusieurs formations

2.1 Nombre de stagiaires différents selon les régions



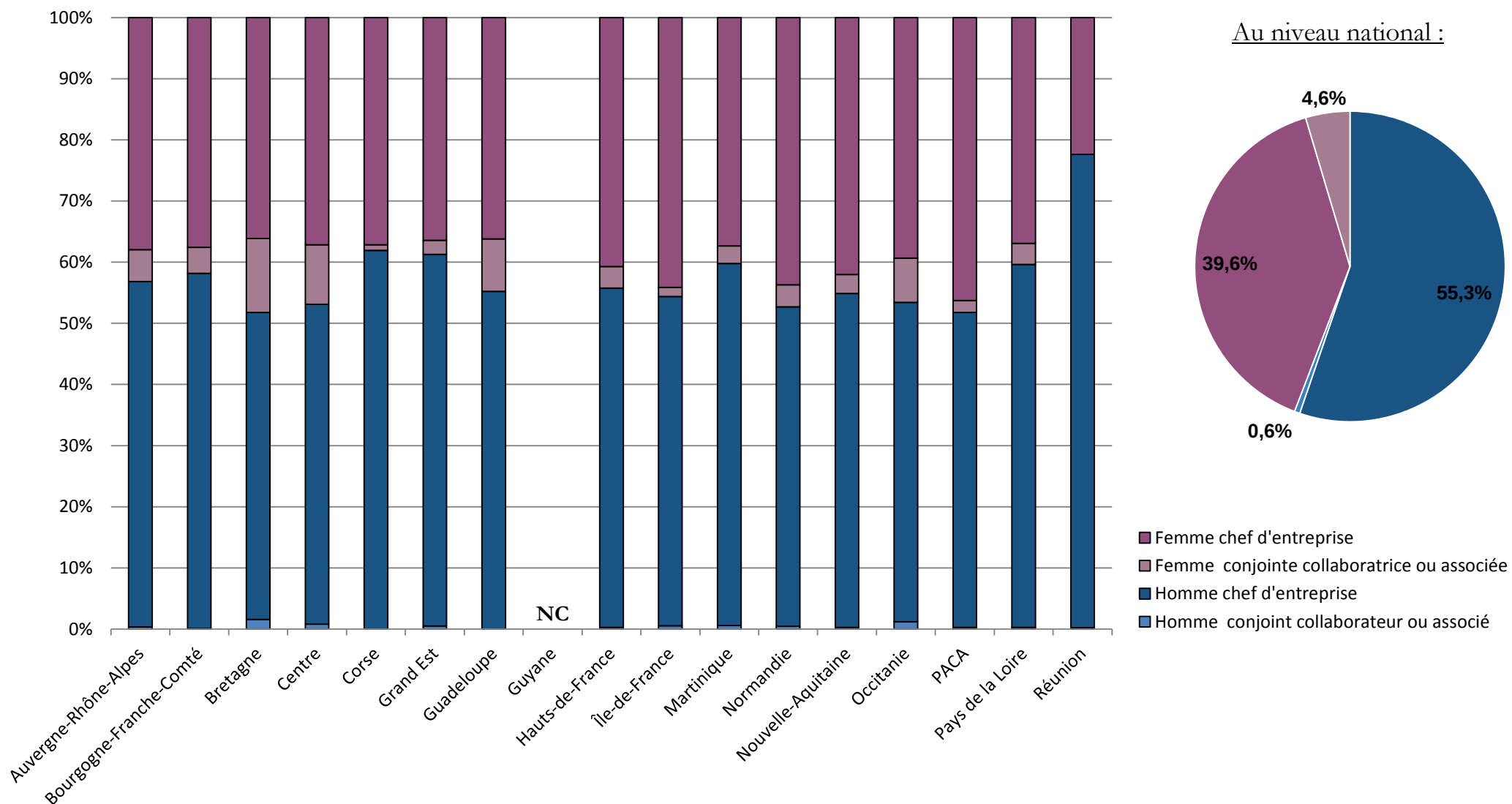
2.2 Répartition des stagiaires selon le nombre de formations financées par les CF

Régions	1 Formation	2 Formations	3 Formations	4 Formations	Plus de 5
Auvergne-Rhône-Alpes	70%	19%	6%	2%	3%
Bourgogne-Franche-Comté	79%	12%	5%	2%	2%
Bretagne	68%	17%	7%	4%	4%
Centre	77%	14%	6%	2%	2%
Corse	74%	15%	7%	2%	3%
Grand Est	80%	14%	4%	1%	2%
Guadeloupe	78%	13%	8%	2%	0%
Guyane	NC	NC	NC	NC	NC
Hauts-de-France	79%	13%	4%	2%	3%
Île-de-France	58%	13%	7%	4%	17%
Martinique	86%	12%	2%	0%	0%
Normandie	68%	16%	9%	3%	4%
Nouvelle-Aquitaine	22%	29%	24%	12%	12%
Occitanie	64%	18%	9%	4%	6%
PACA	47%	23%	13%	9%	8%
Pays de la Loire	81%	14%	4%	1%	1%
Réunion	100%	0%	0%	0%	0%

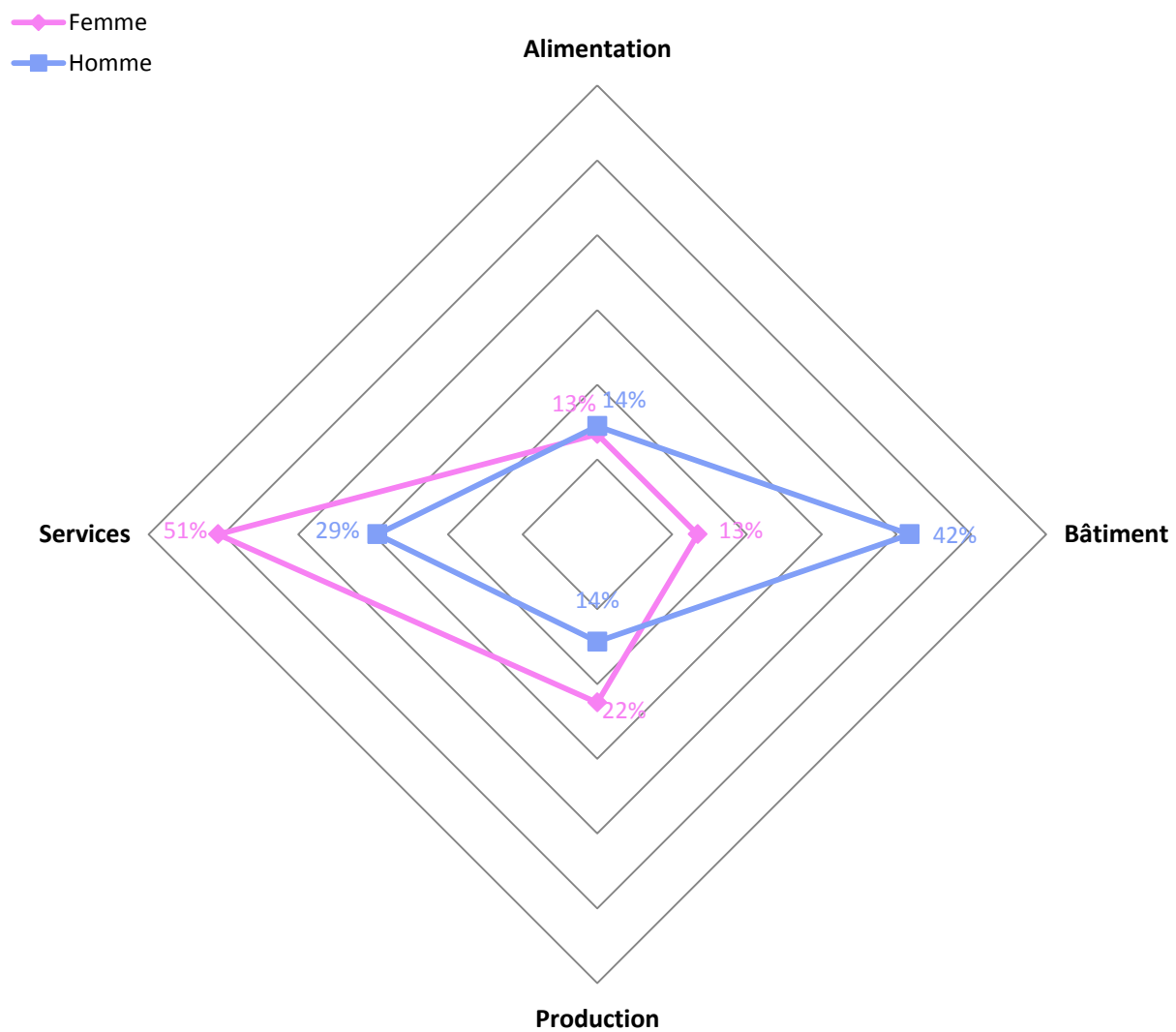
Les CF d'Île-de-France et de Nouvelle-Aquitaine ont une répartition atypique.

2.3 Répartition des stagiaires selon le genre

2.3.1 A l'échelle régionale et nationale



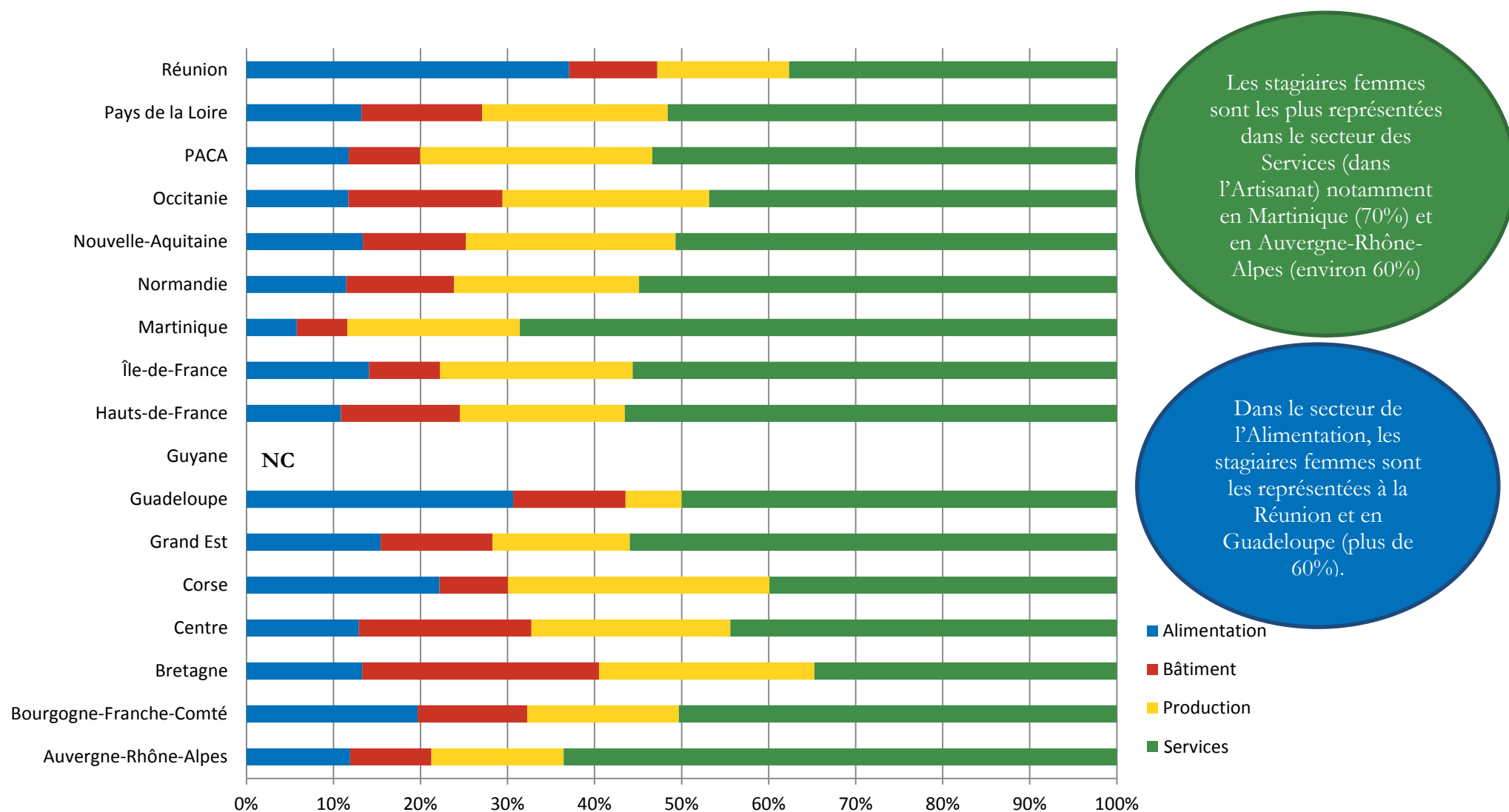
2.3.2 Répartition au niveau national des stagiaires par genre selon le secteur d'activité



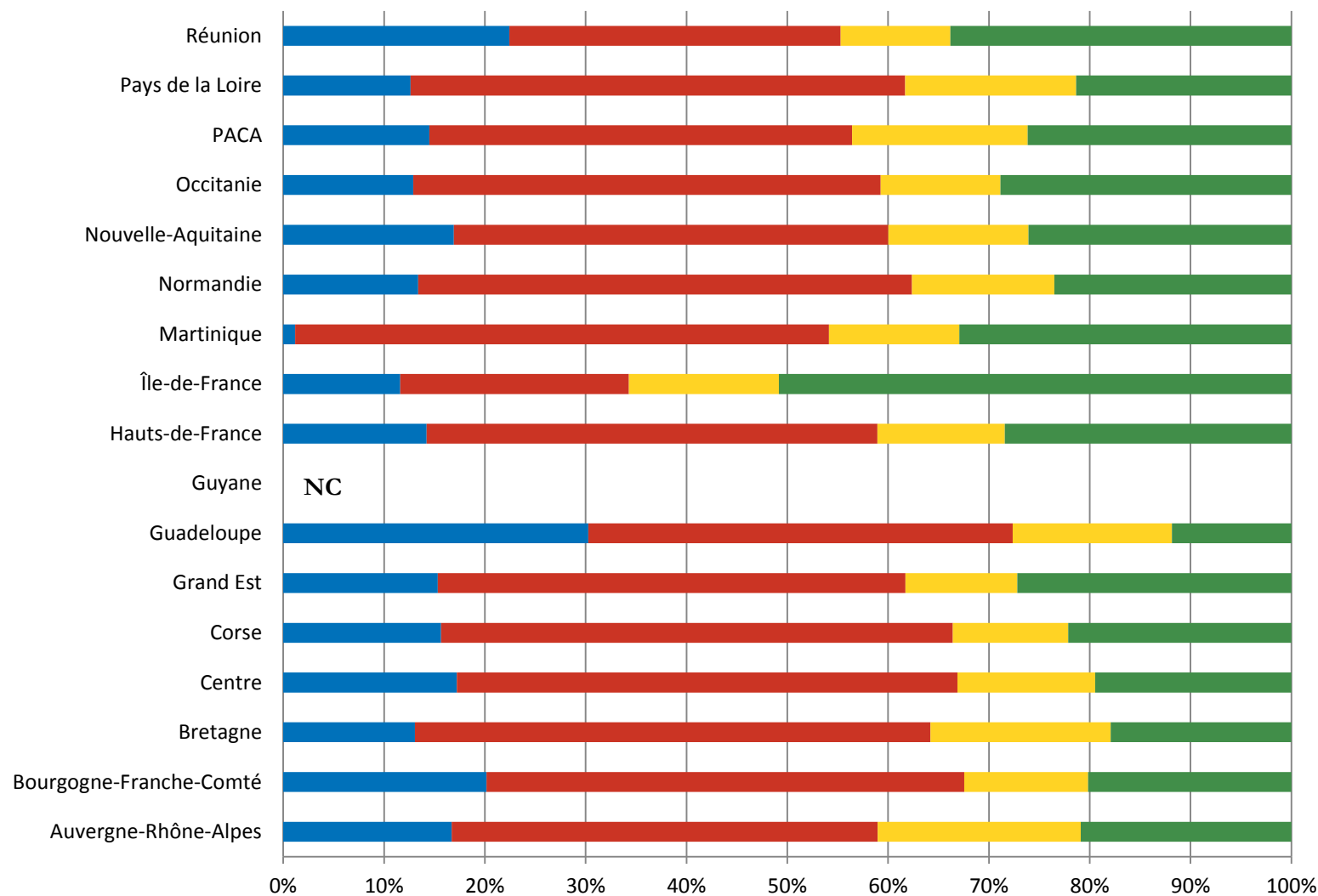
Les stagiaires femmes travaillent majoritairement dans le secteur des Services.

Les stagiaires hommes travaillent majoritairement dans le secteur du Bâtiment.

2.3.3 Répartition au niveau régional des stagiaires femmes selon le secteur d'activité



2.3.4 Répartition au niveau régional des stagiaires hommes par genre selon le secteur d'activité



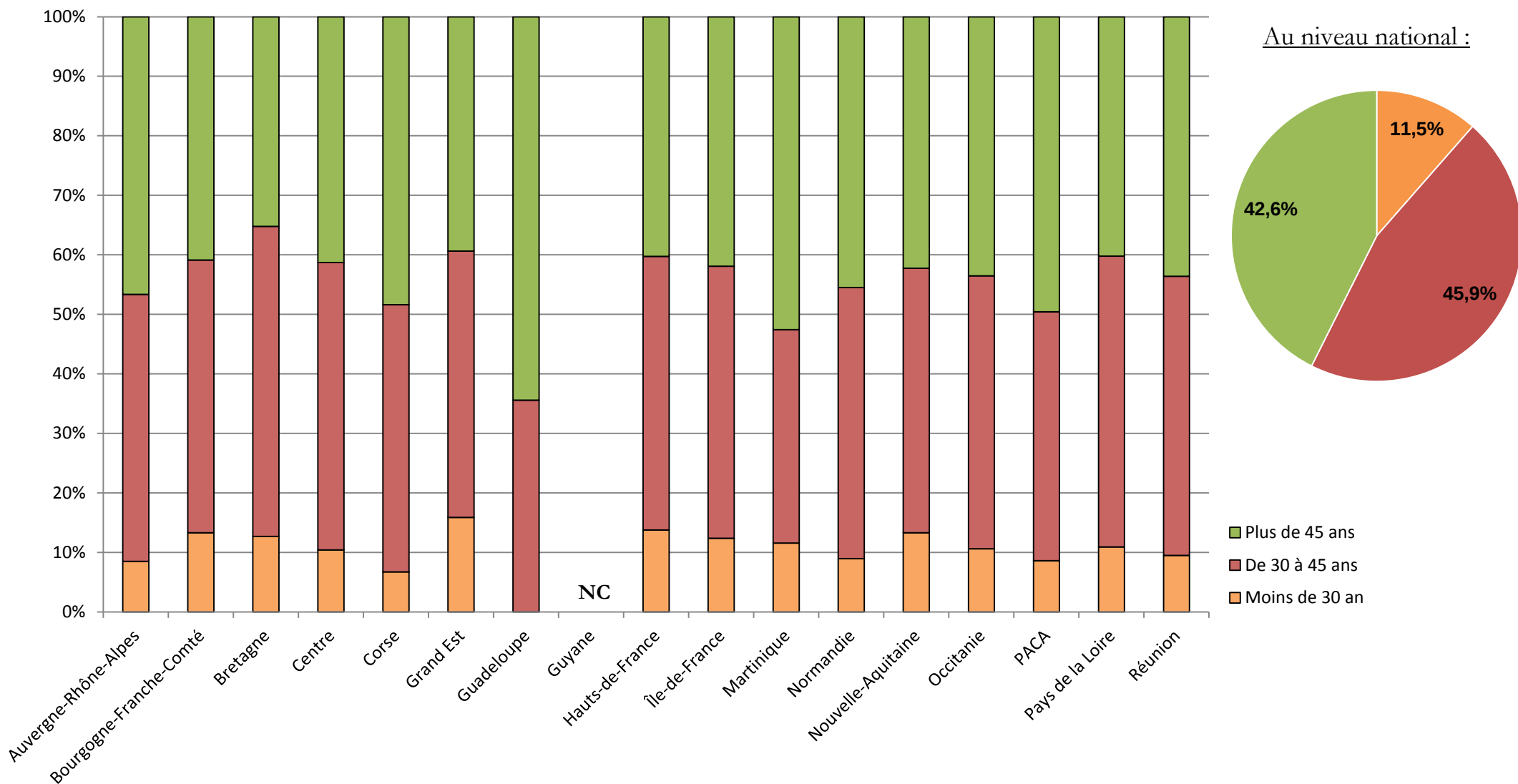
Les stagiaires hommes sont les plus représentés dans le secteur du Bâtiment excepté en Île-de-France.

En Île-de-France, la part de stagiaires hommes dans le secteur des Services (dans l'Artisanat) est la seule à dépasser les 50%.

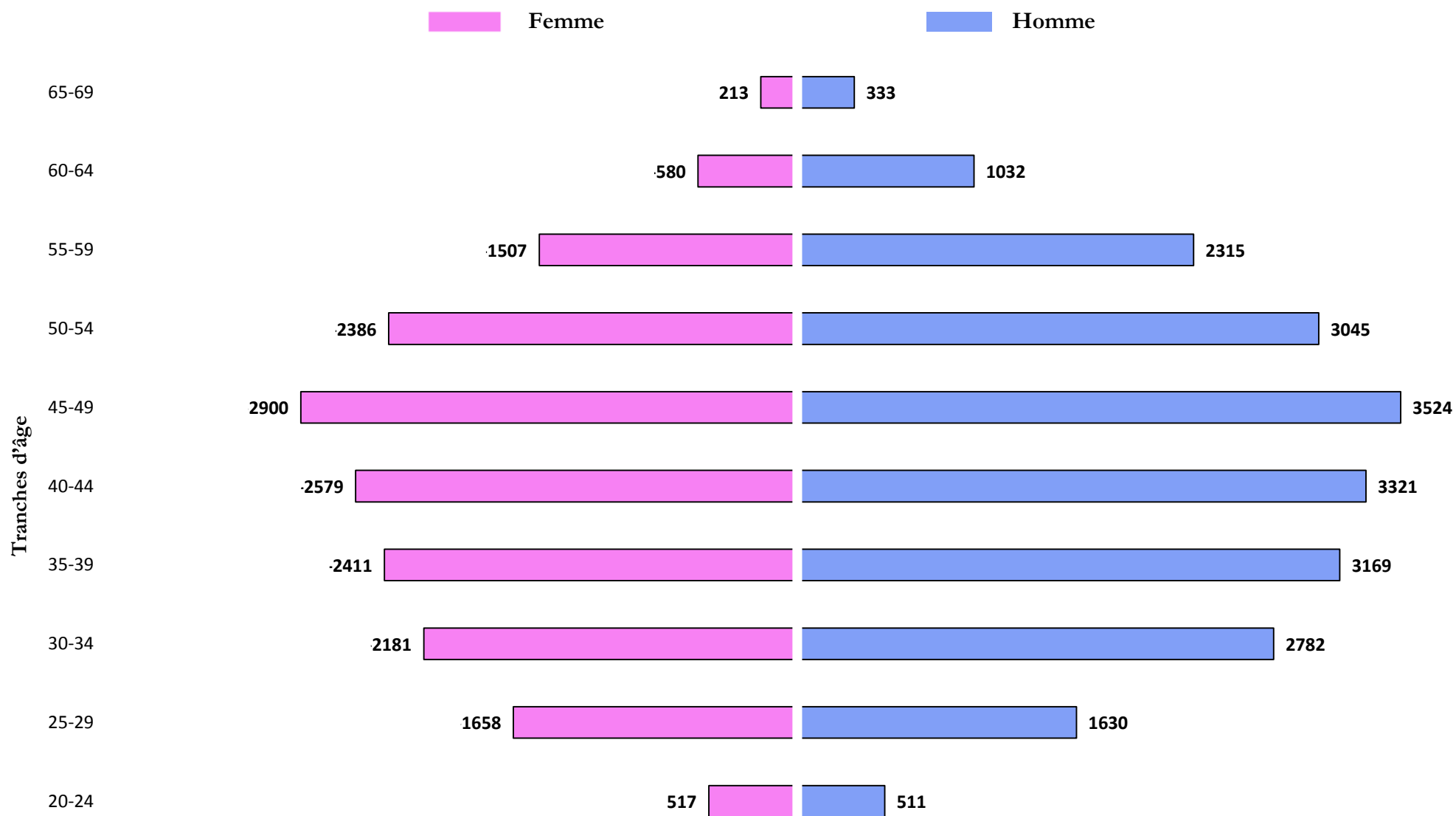
■ Alimentation
■ Bâtiment
■ Production
■ Services

2.4 Répartition des stagiaires selon l'âge

2.4.1 A l'échelle régionale et nationale



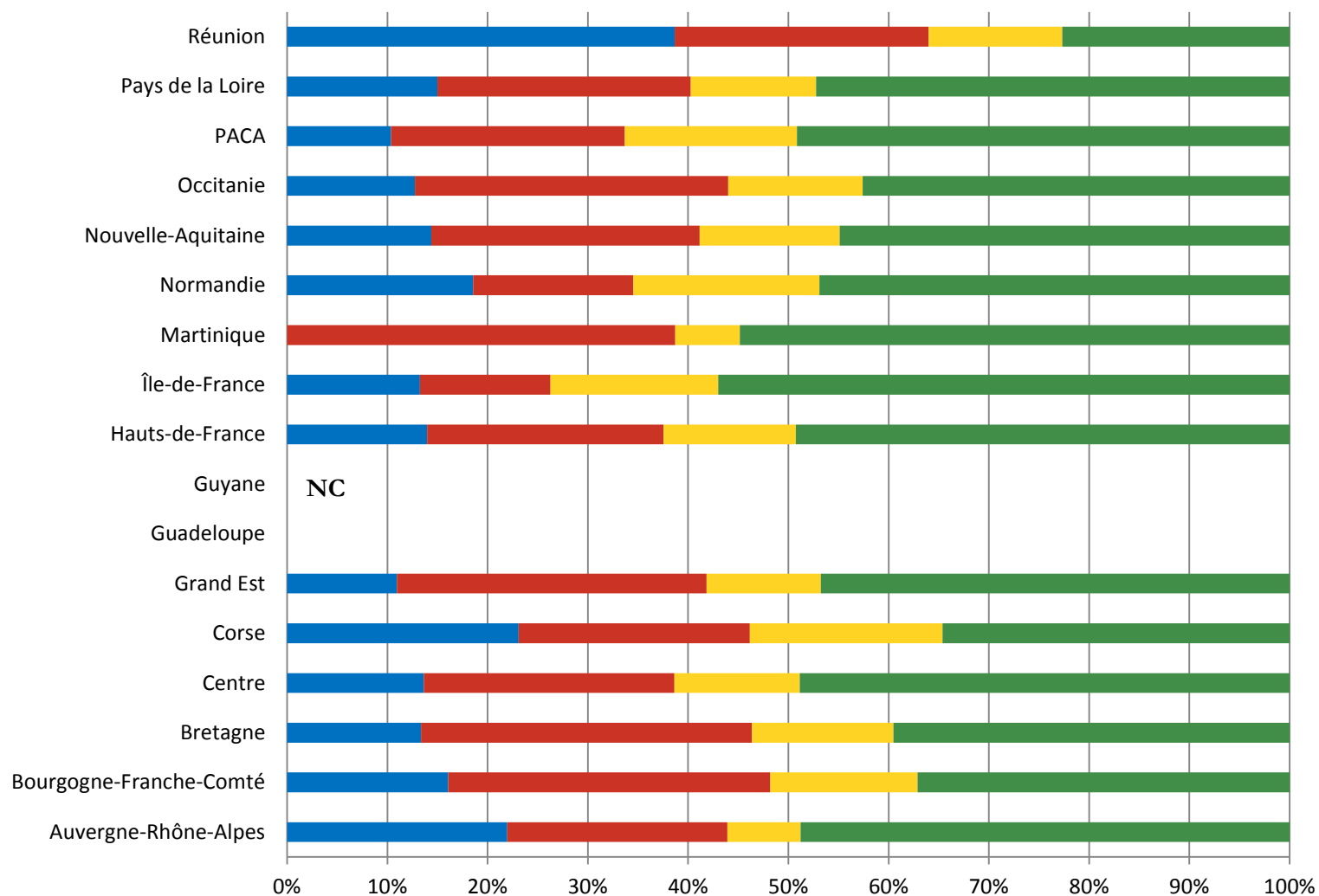
2.4.2 Pyramide des âges selon le genre



2.4.3 Répartition au niveau national des stagiaires par tranches d'âge selon le secteur d'activité



2.4.4 Répartition au niveau régional des stagiaires de moins de 30 ans selon le secteur d'activité

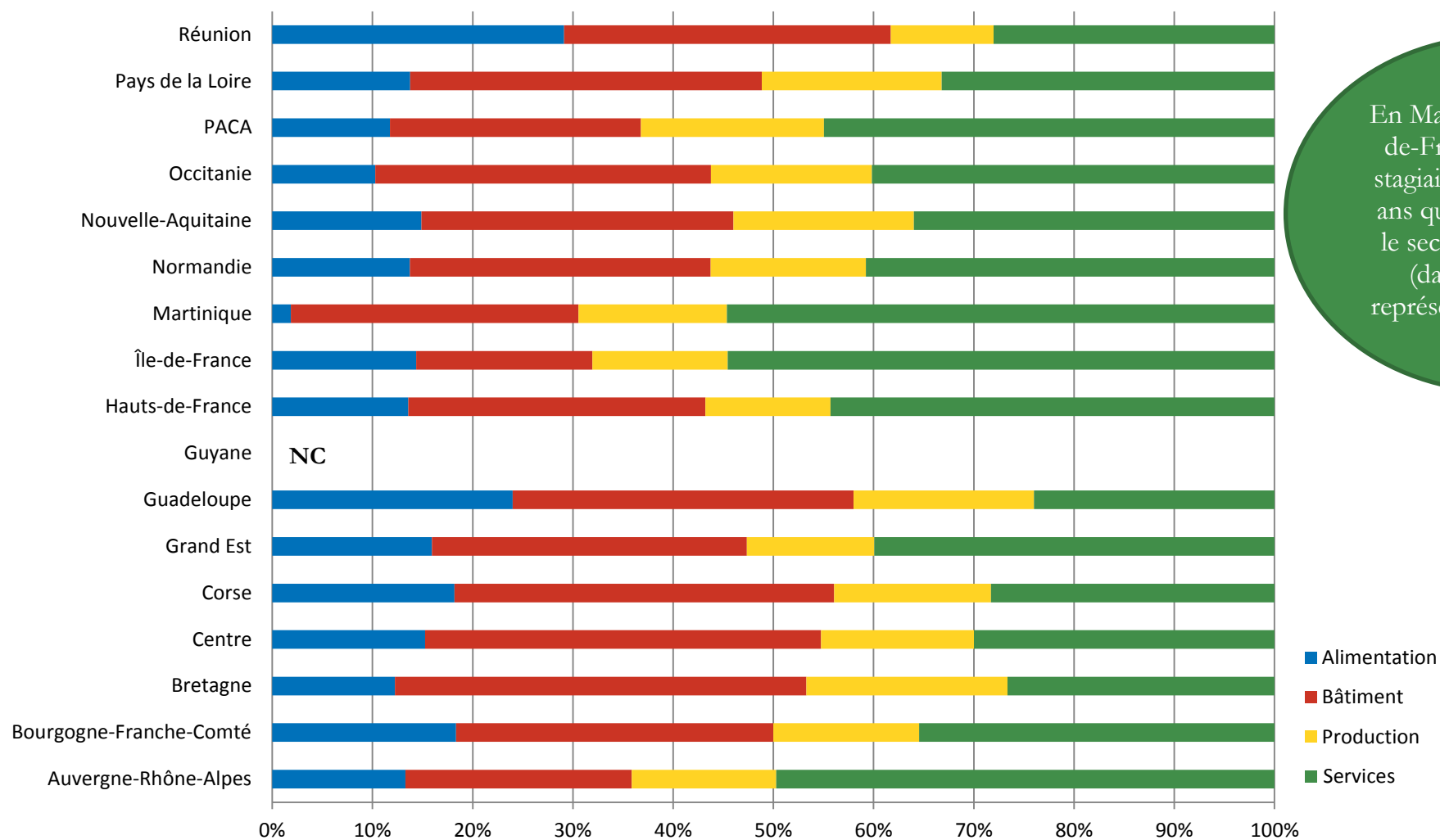


En Martinique, aucun stagiaire de moins de 30 ans ne travaille dans le secteur de l'Alimentation.

En Guadeloupe, il n'y a aucun stagiaire de moins de 30 ans.

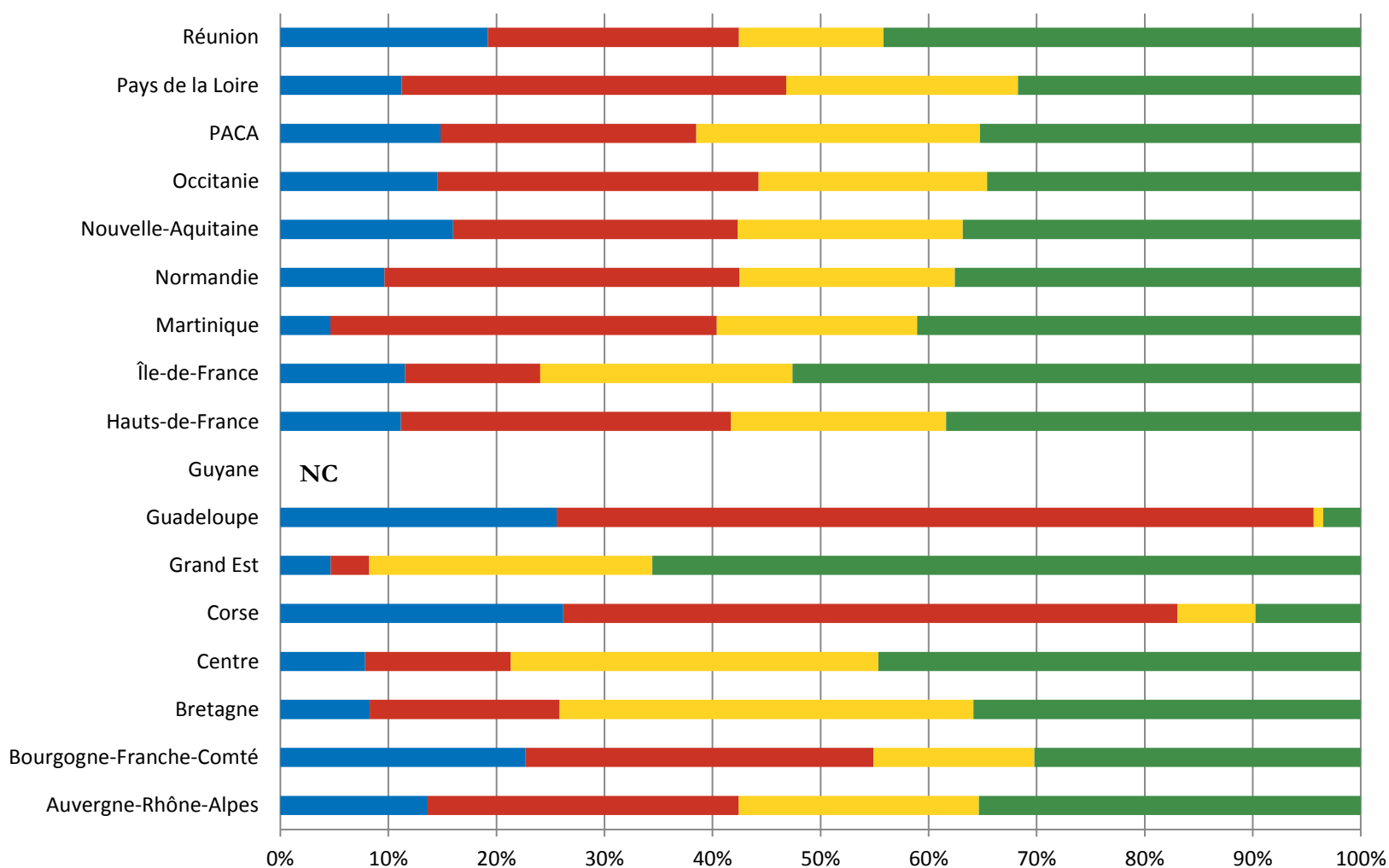
■ Alimentation
■ Bâtiment
■ Production
■ Services

2.4.5 Répartition au niveau régional des stagiaires de 30 à 45 ans selon le secteur d'activité



En Martinique et en Île-de-France, la part des stagiaires entre 30 et 45 ans qui travaillent dans le secteur des Services (dans l'Artisanat) représente plus de 50%.

2.4.6 Répartition au niveau régional des stagiaires de plus de 45 ans selon le secteur d'activité



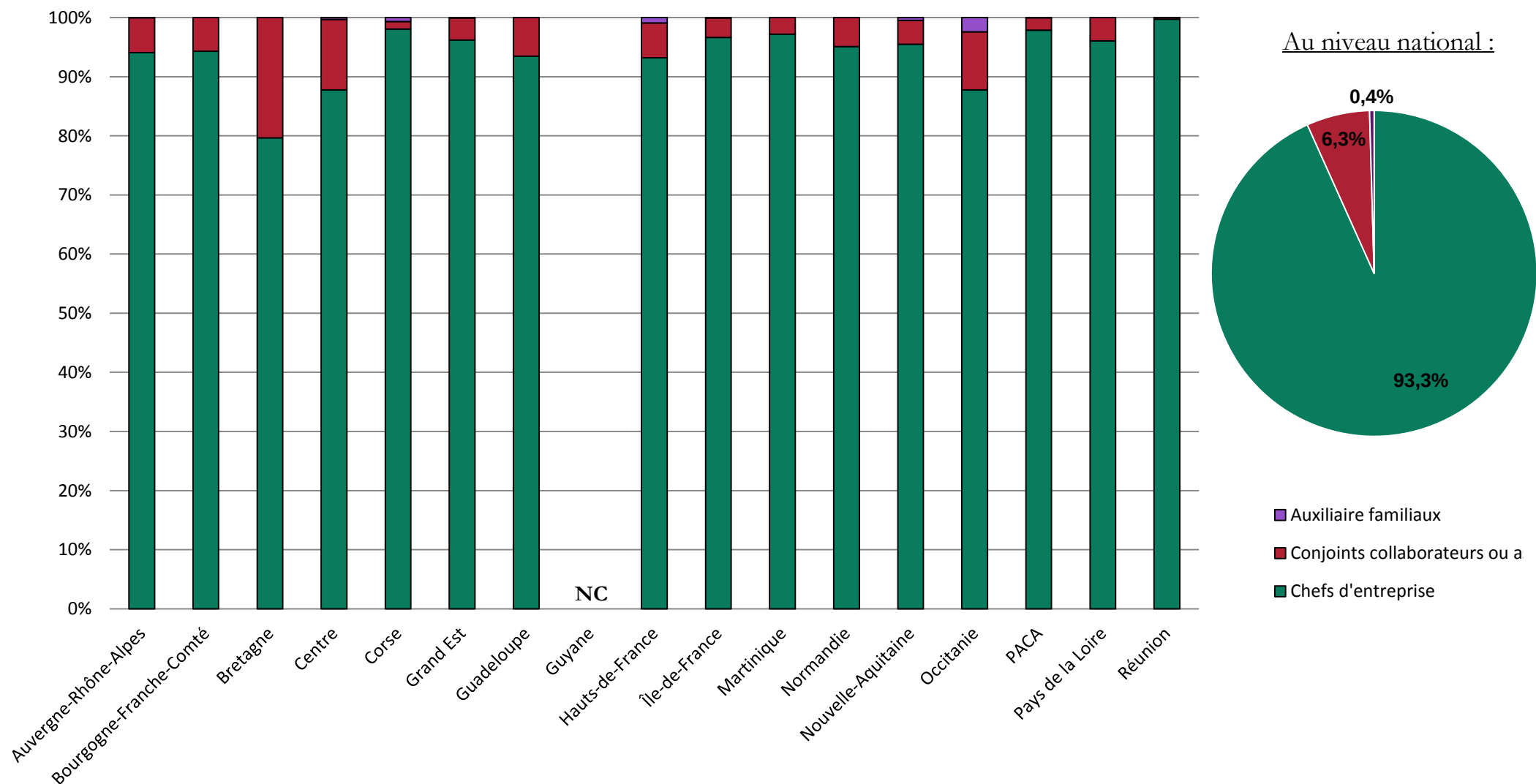
Le secteur du Bâtiment est très représenté en Corse et en Guadeloupe (au détriment de la Production).

Dans le Grand Est, 66% des stagiaires de plus de 45 ans dans le secteur des Services (dans l'Artisanat) sont fortement représentés.

■ Alimentation
■ Bâtiment
■ Production
■ Services

2.5 Répartition des stagiaires selon le statut

2.5.1 A l'échelle régionale et nationale



2.5.2 Répartition au niveau régional des chefs d'entreprise selon le nombre de formation financées par les CF

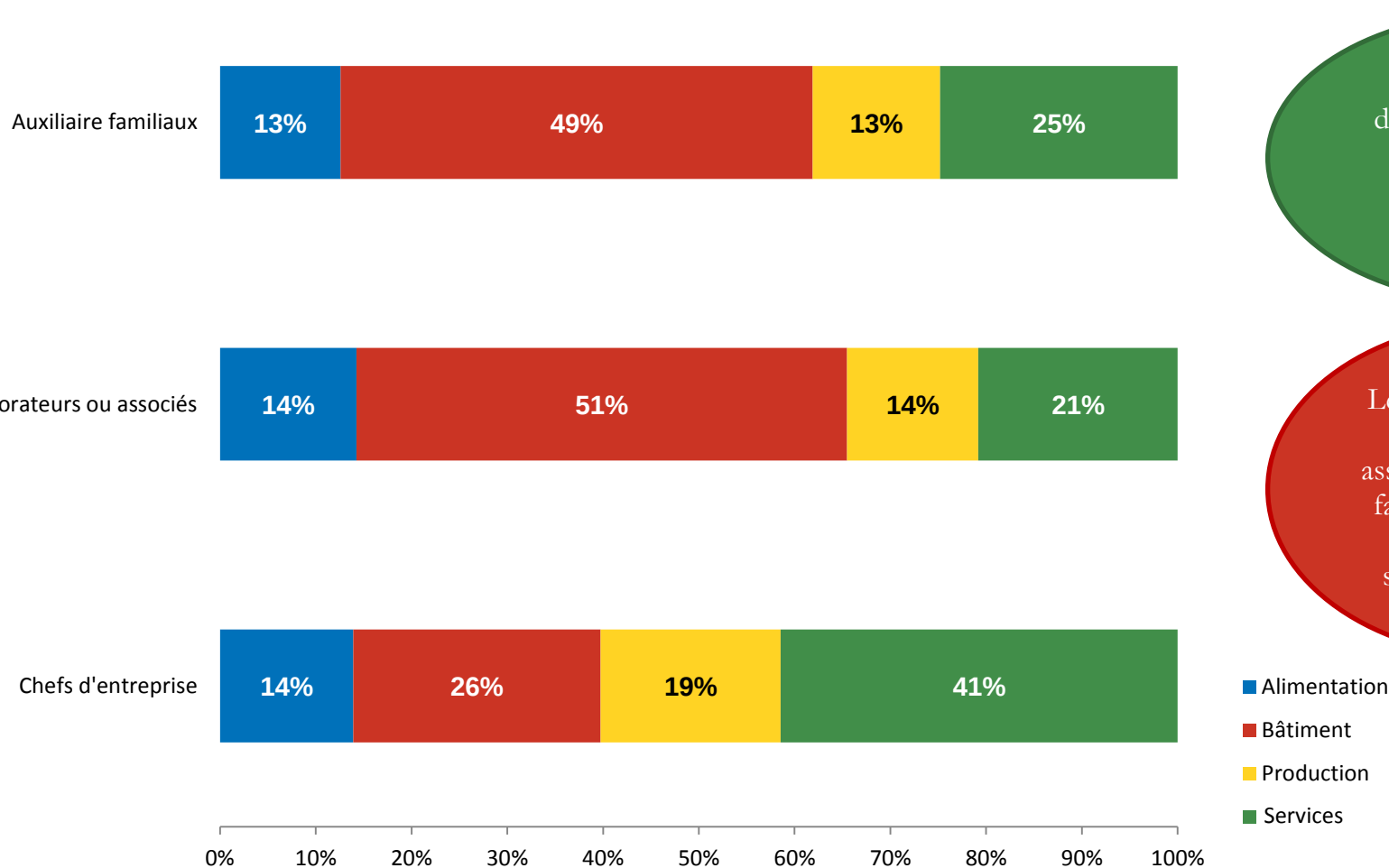
Régions	1 Formation	2 Formations	3 Formations	4 Formations	Plus de 5
Auvergne-Rhône-Alpes	71%	19%	6%	2%	2%
Bourgogne-Franche-Comté	80%	12%	5%	2%	1%
Bretagne	73%	17%	6%	3%	1%
Centre	79%	13%	5%	2%	1%
Corse	75%	16%	7%	1%	2%
Grand Est	81%	14%	4%	1%	1%
Guadeloupe	77%	13%	8%	2%	0%
Guyane	NC	NC	NC	NC	NC
Hauts-de-France	81%	12%	4%	2%	1%
Île-de-France	68%	15%	8%	5%	4%
Martinique	80%	17%	4%	0%	0%
Normandie	70%	16%	9%	4%	2%
Nouvelle-Aquitaine	25%	31%	25%	13%	6%
Occitanie	68%	18%	9%	3%	2%
PACA	50%	24%	13%	10%	3%
Pays de la Loire	81%	14%	4%	1%	0%
Réunion	100%	0%	0%	0%	0%

Les CF de **Nouvelle-Aquitaine** a une répartition atypique.

2.5.3 Répartition au niveau régional des conjoints collaborateurs ou associés selon le nombre de formation financées par les CF

Régions	1 Formation	2 Formations	3 Formations	4 Formations	Plus de 5
Auvergne-Rhône-Alpes	65%	22%	5%	7%	1%
Bourgogne-Franche-Comté	66%	15%	7%	6%	6%
Bretagne	50%	22%	15%	8%	5%
Centre	67%	20%	9%	4%	0%
Corse	67%	0%	0%	33%	0%
Grand Est	57%	23%	15%	3%	2%
Guadeloupe	100%	0%	0%	0%	0%
Guyane	NC	NC	NC	NC	NC
Hauts-de-France	63%	17%	14%	5%	2%
Île-de-France	61%	19%	13%	6%	2%
Martinique	100%	0%	0%	0%	0%
Normandie	57%	27%	10%	2%	4%
Nouvelle-Aquitaine	52%	26%	14%	8%	1%
Occitanie	56%	22%	14%	6%	3%
PACA	51%	18%	18%	10%	3%
Pays de la Loire	73%	21%	4%	1%	1%
Réunion	100%	0%	0%	0%	0%

2.5.4 Répartition des stagiaires selon le statut et le secteur d'activité

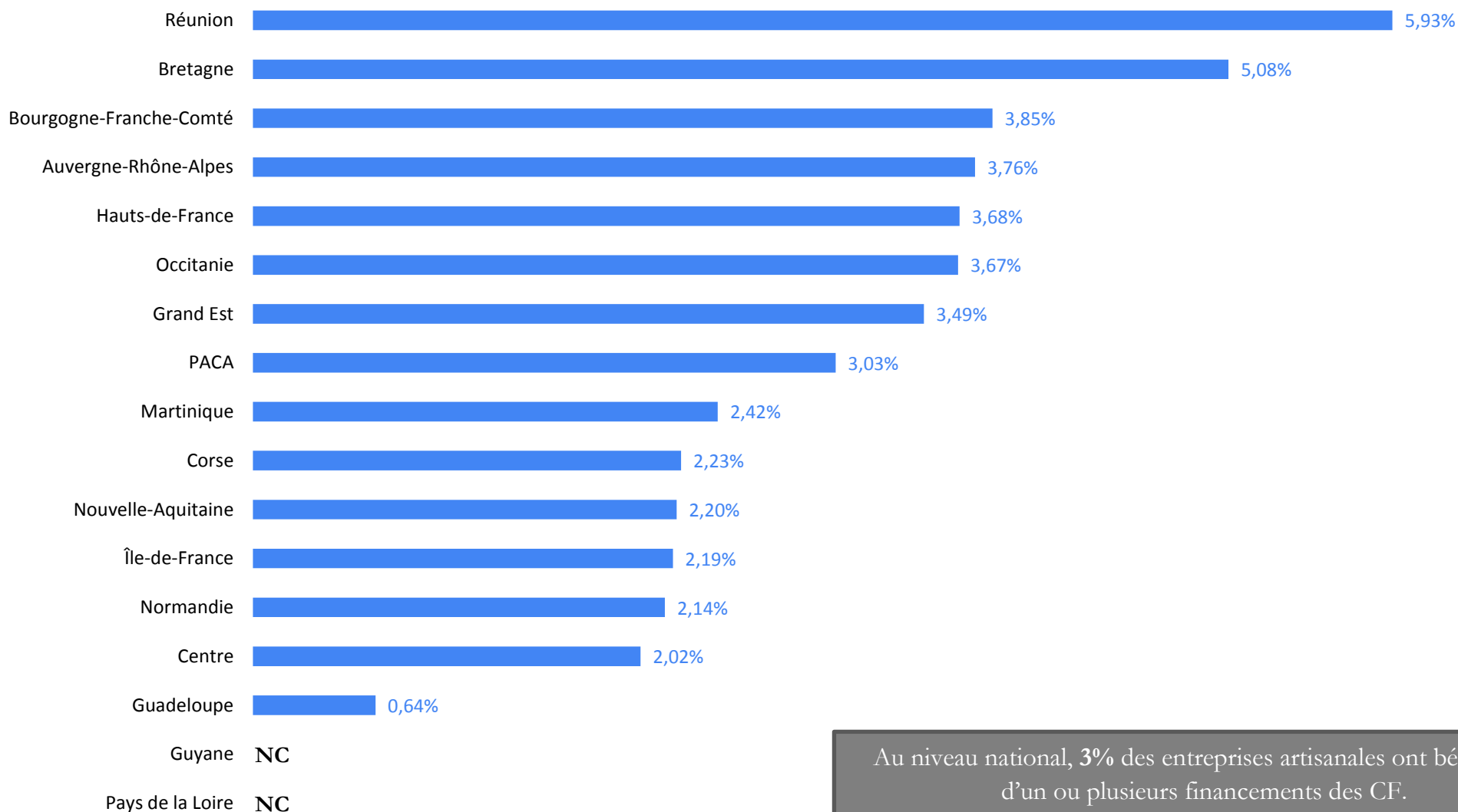


Les stagiaires chefs d'entreprises viennent principalement du secteur des Services (dans l'Artisanat).

Les stagiaires conjoints collaborateurs ou associés et les auxiliaires familiaux sont les plus représentés dans le secteur du Bâtiment.

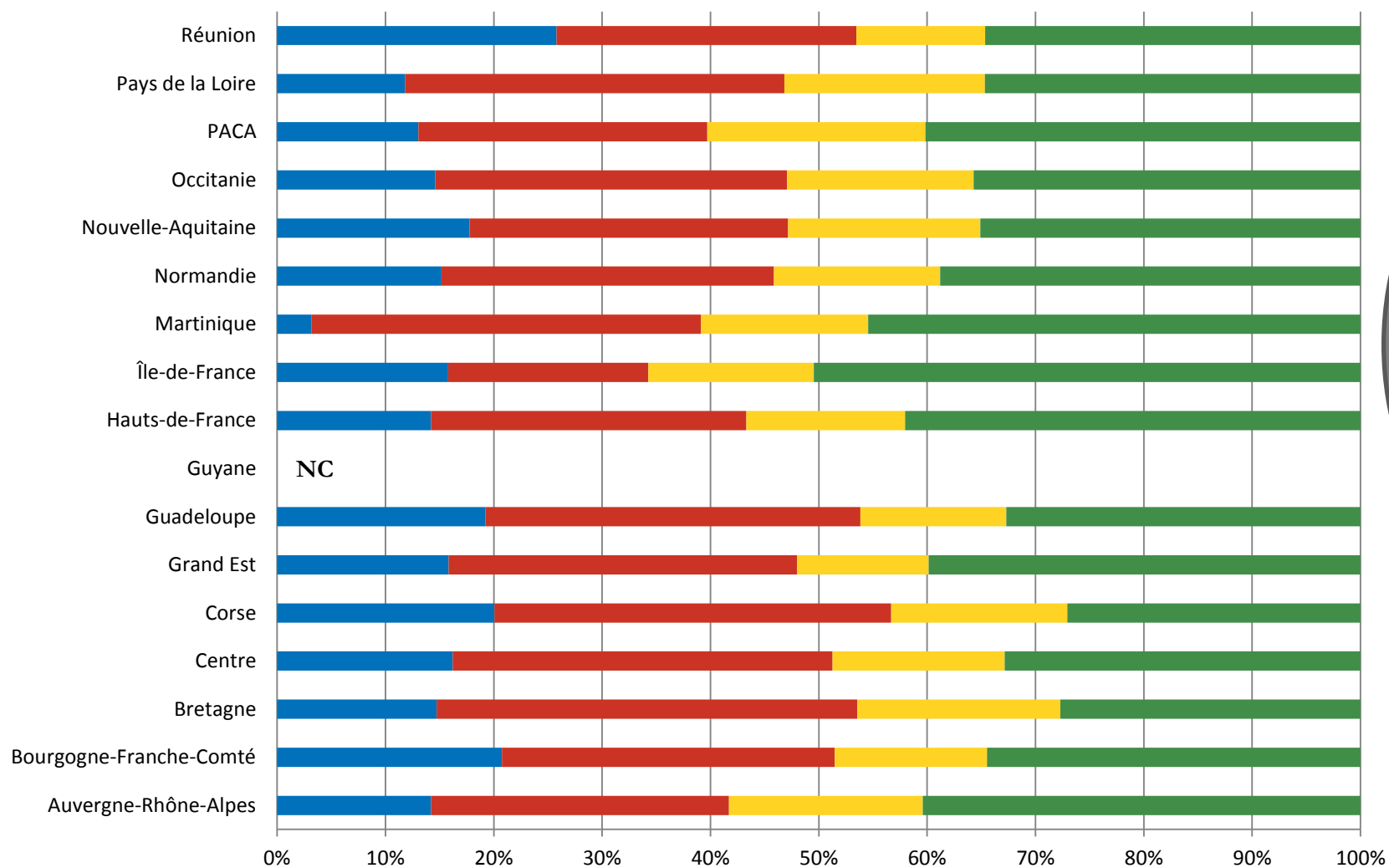
3. Les 34 932 entreprises bénéficiaires de financement des conseils de la formation

3.1 Part des entreprises artisanales ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements des CF



Au niveau national, **3%** des entreprises artisanales ont bénéficiés d'un ou plusieurs financements des CF.

3.2 Répartition des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements des CF selon le secteur d'activité



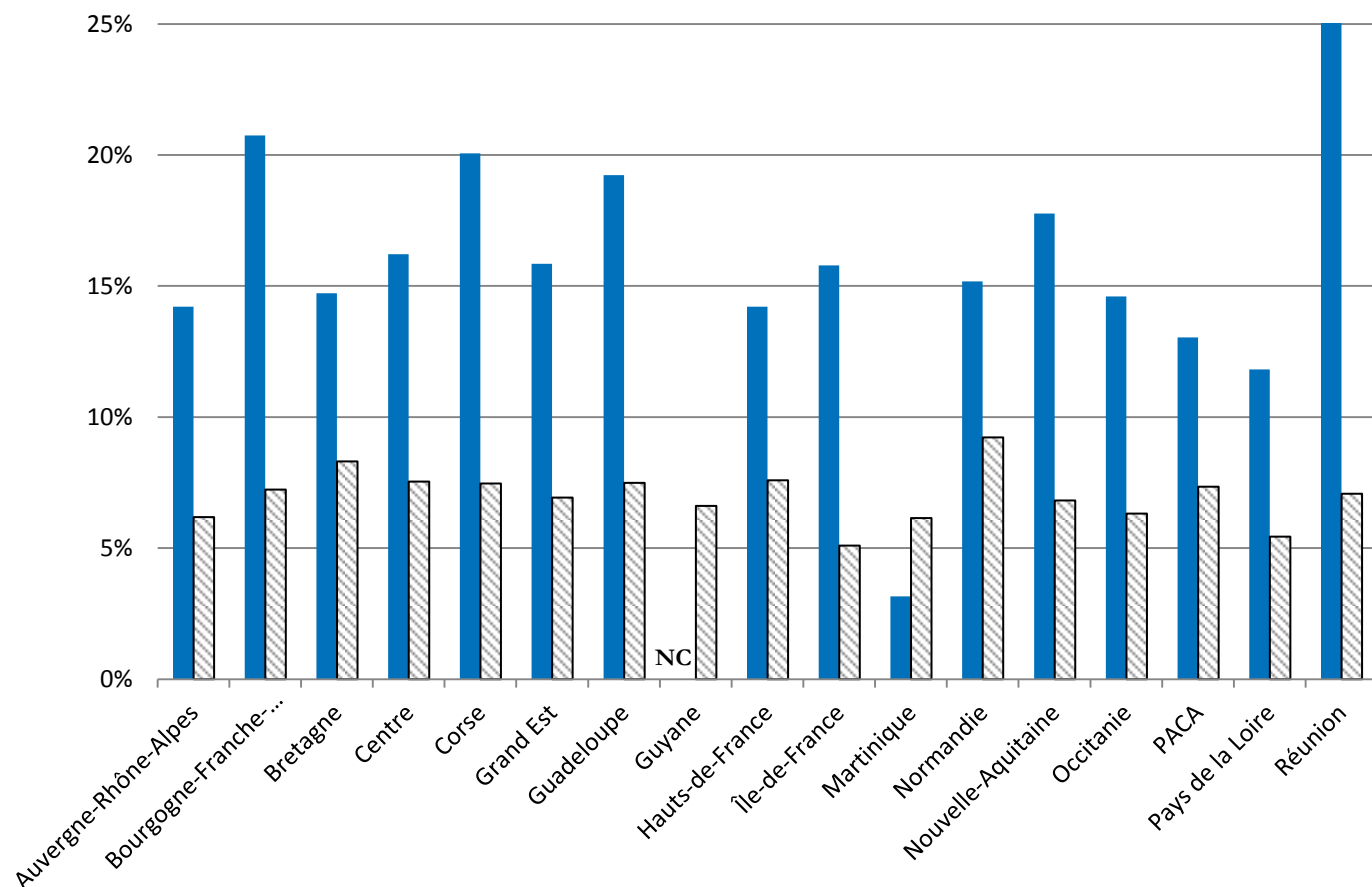
Au niveau national, répartition des entreprises ayant bénéficié de financement du CF selon le secteur d'activité :

- Alimentation : 16%
- Bâtiment : 30%
- Production : 16%
- Services : 38%

■ Alimentation
■ Bâtiment
■ Production
■ Services

3.3 Comparaison de la part d'entreprise artisanale ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements des CF avec la part d'entreprises artisanales de la région selon le secteur d'activité

3.3.1 Le secteur de l'Alimentation

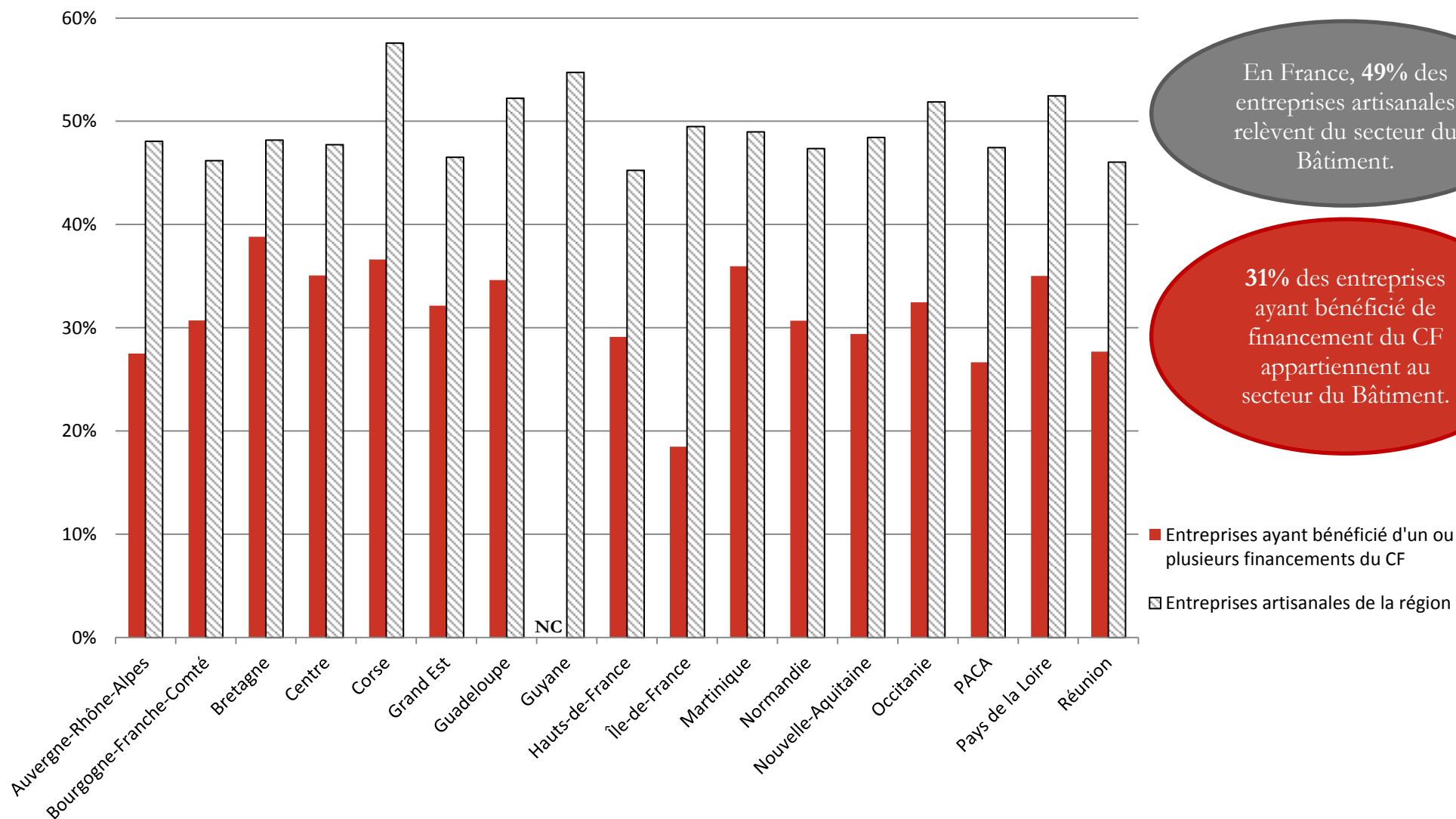


En France, 6% des entreprises artisanales relèvent du secteur de l'Alimentation.

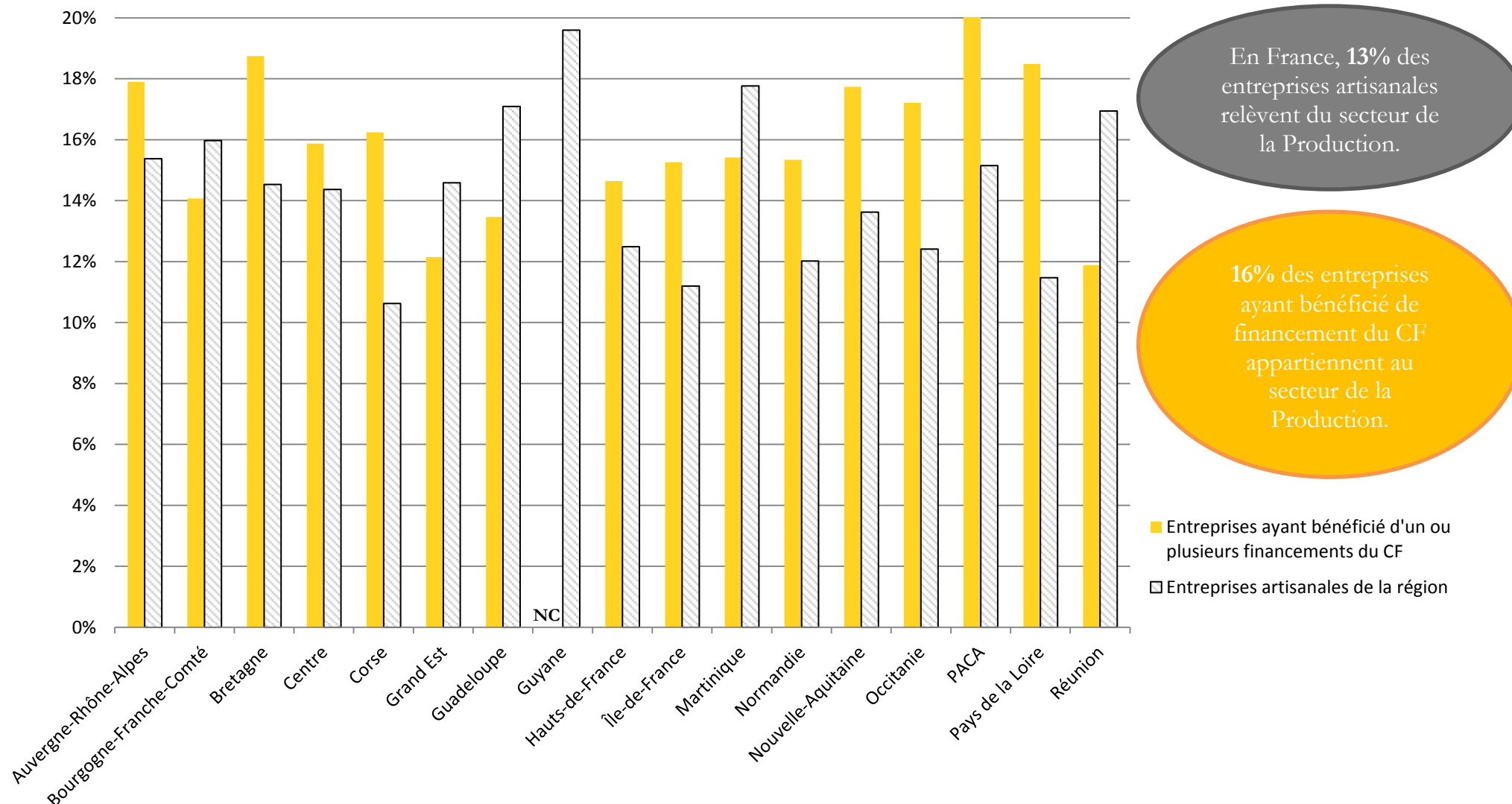
16% des entreprises ayant bénéficié de financement du CF appartiennent au secteur de l'Alimentation.

■ Entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF
▨ Entreprises artisanales de la région

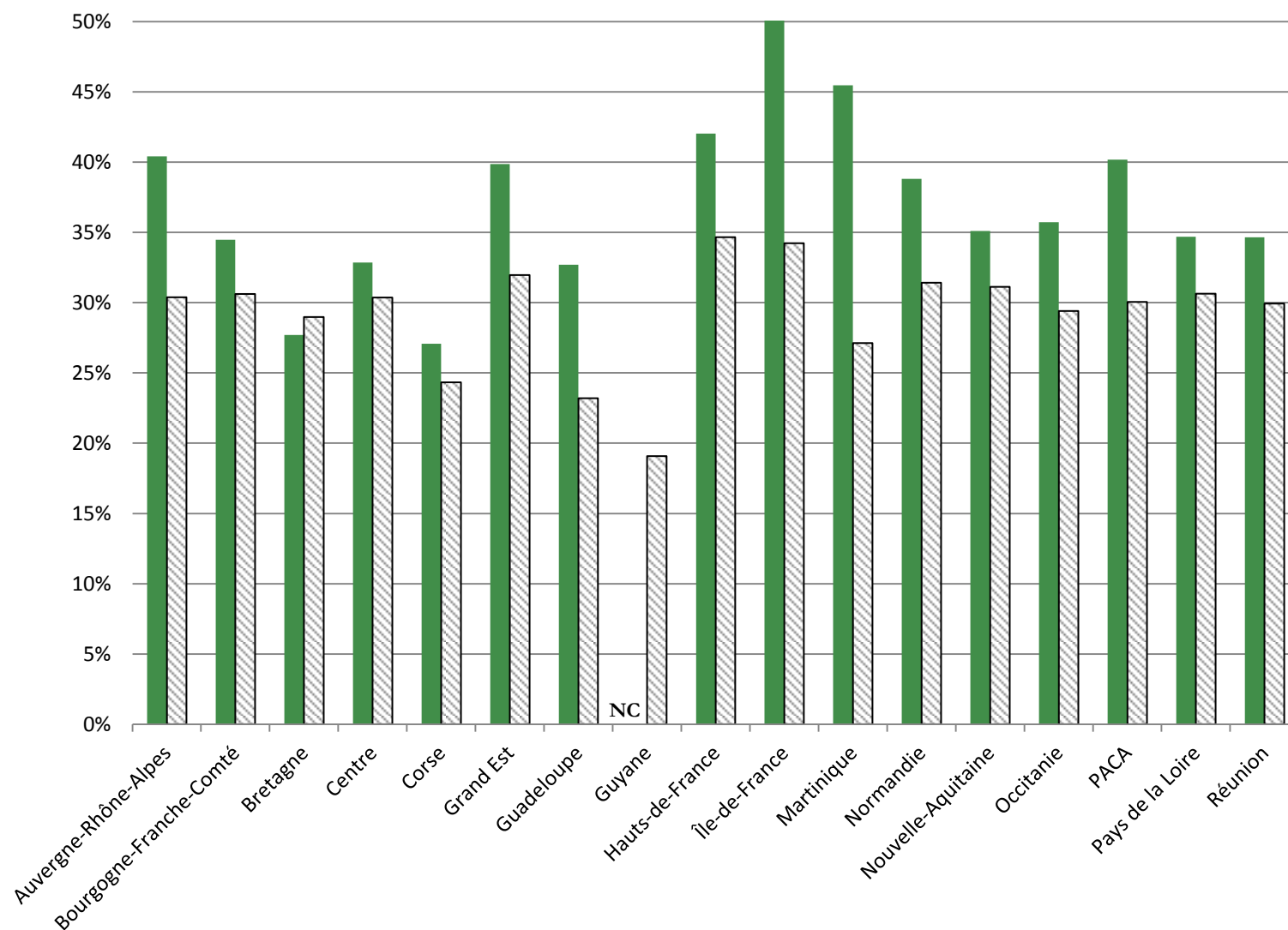
3.3.2 Le secteur du Bâtiment



3.3.3 Le secteur de la Production



3.3.4 Le secteur des Services



En France, **32%** des entreprises artisanales relèvent du secteur des Services.

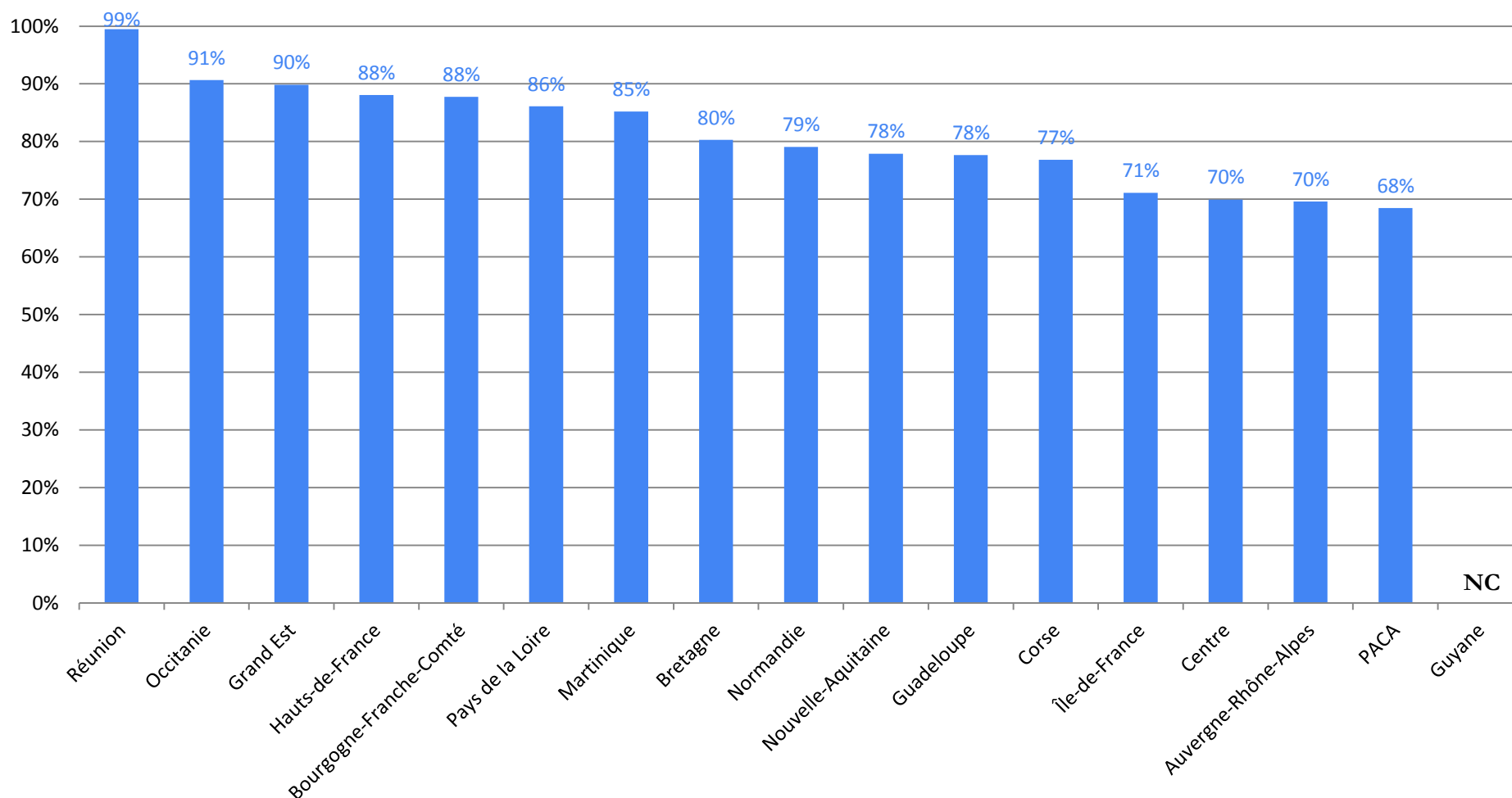
37% des entreprises ayant bénéficié de financement du CF appartiennent au secteur des Services (dans l'Artisanat).

- Entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF
- ▨ Entreprises artisanales de la région

3.4 Répartition des entreprises ayant bénéficié d'un financement par le CF selon le nombre de formations suivies

Régions	1 Formation	2 Formations	3 Formations	4 Formations	Plus de 5
Auvergne-Rhône-Alpes	68%	19%	6%	3%	4%
Bourgogne-Franche-Comté	77%	13%	5%	3%	2%
Bretagne	65%	18%	8%	4%	5%
Centre	74%	16%	6%	2%	2%
Corse	72%	17%	7%	2%	3%
Grand Est	78%	15%	4%	1%	2%
Guadeloupe	78%	13%	8%	2%	0%
Guyane	NC	NC	NC	NC	NC
Hauts-de-France	76%	14%	5%	2%	3%
Île-de-France	58%	13%	7%	4%	17%
Martinique	86%	12%	2%	0%	0%
Normandie	66%	17%	9%	4%	4%
Nouvelle-Aquitaine	22%	26%	24%	13%	15%
Occitanie	62%	18%	9%	4%	7%
PACA	45%	23%	13%	9%	9%
Pays de la Loire	78%	16%	4%	1%	1%
Réunion	100%	0%	0%	0%	0%

3.5 Pourcentage d'entreprises artisanales ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements par les CF en 2016 et d'aucun financement en 2015

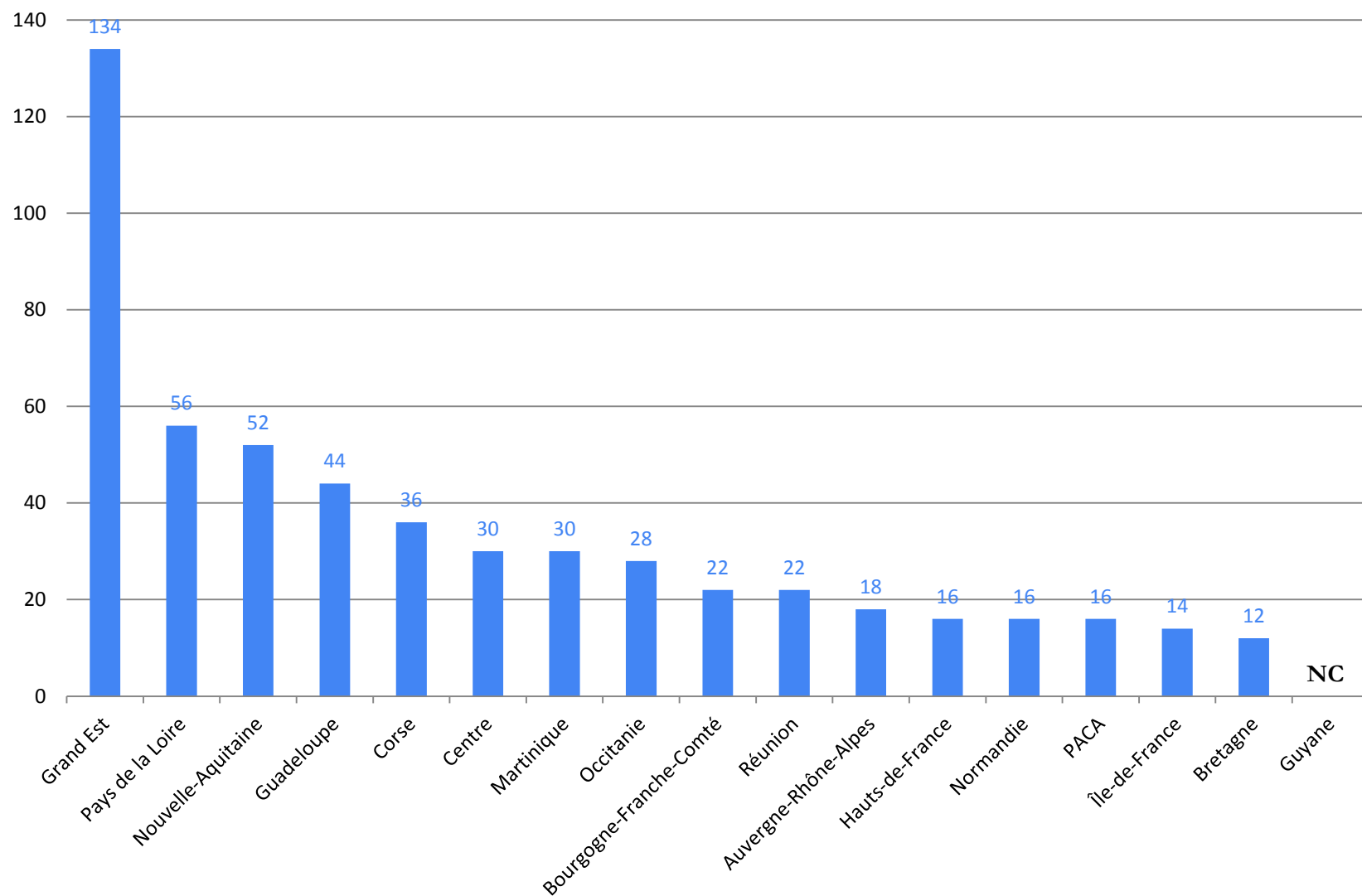


Au niveau national, 81% des entreprises artisanales ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements par les CF n'ont bénéficié d'aucun financement en 2015, soit une diminution d'un point par rapport à 2015).

Partie 3 : Durée et nature des actions de formations financées par les conseils de la formation

1. La durée des actions de formation

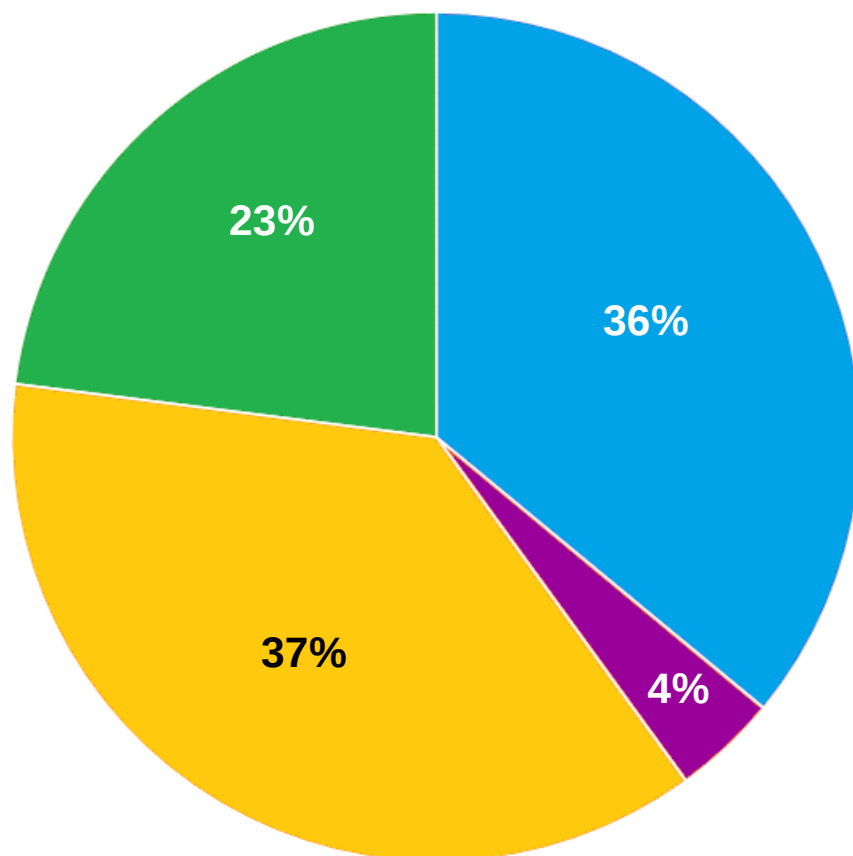
1.1 Durée moyenne des formations au niveau régional (hors formations diplômantes)



Au niveau national, les formations (hors diplômantes) ont une durée moyenne de 30 heures.

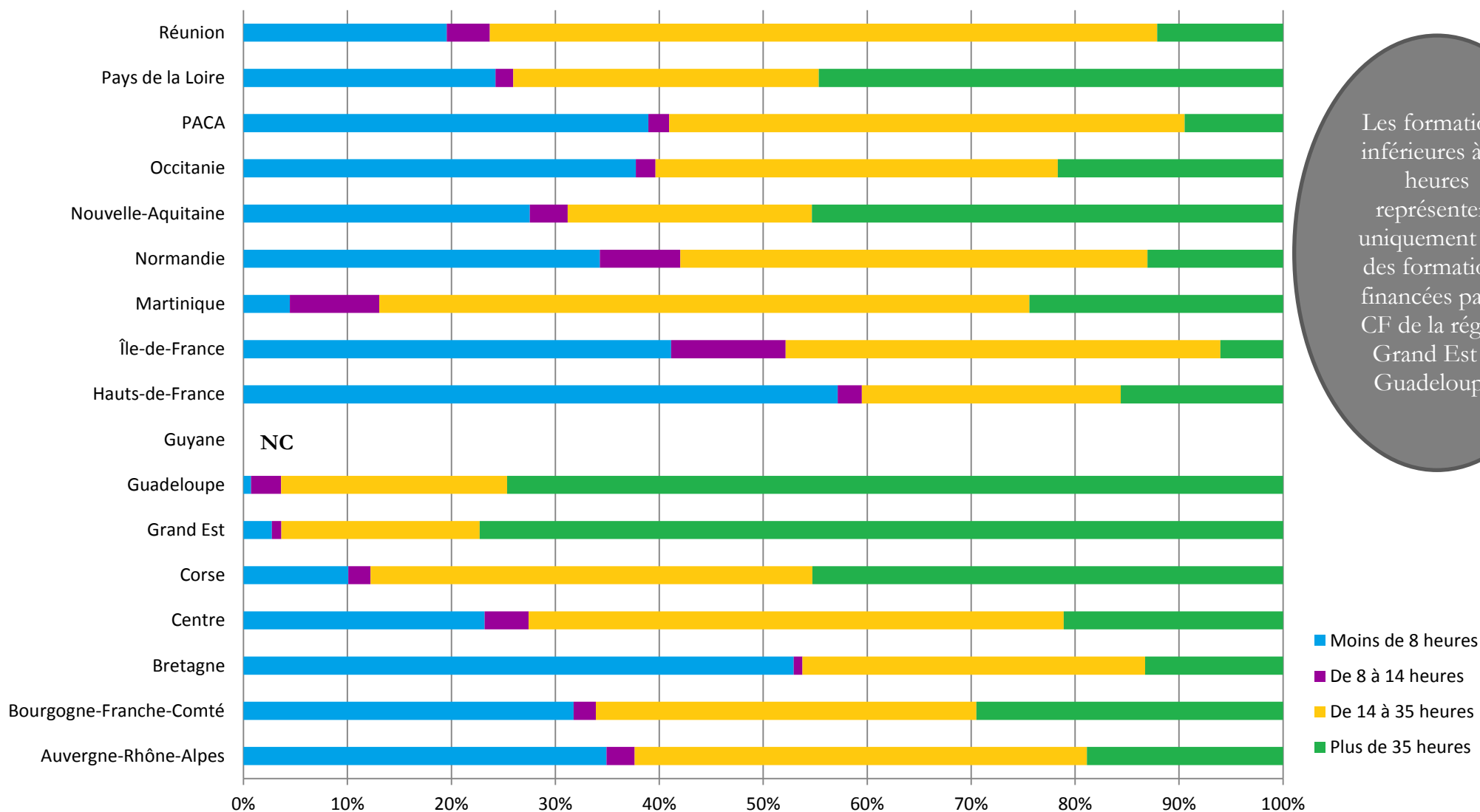
1.2 Répartition au niveau national des actions de formation financées par les CF selon les durées de stage

Moins de 8 heures De 8 à 14 heures De 14 à 35 heures Plus de 35 heures



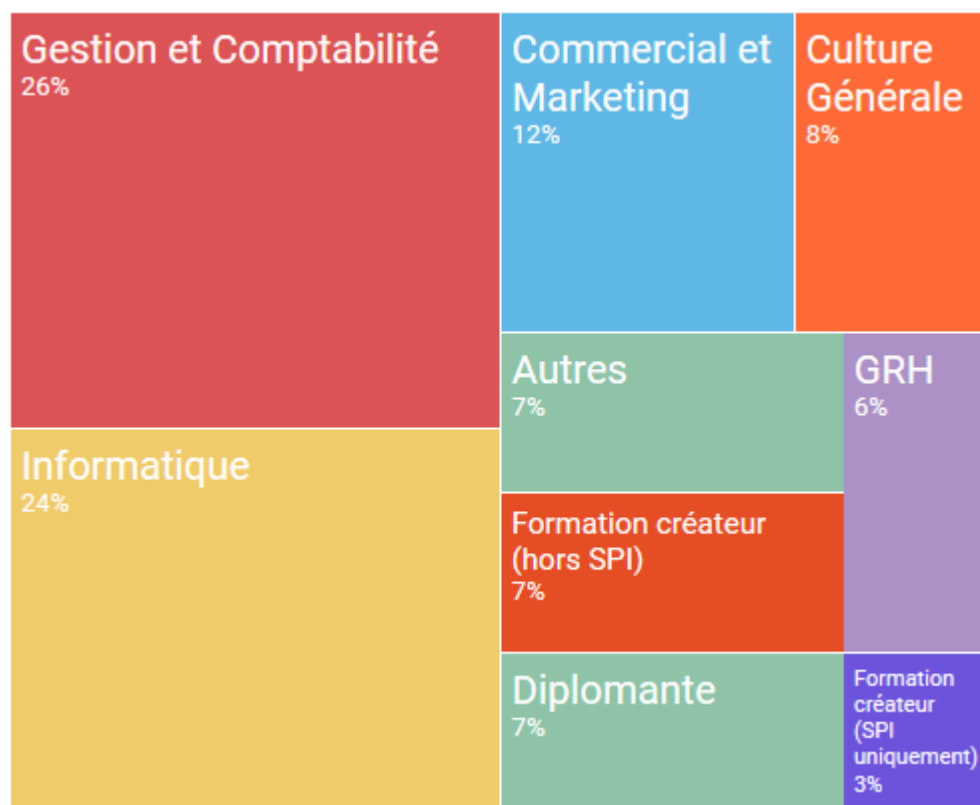
En 2016, 40% des formations financées par les CF ont une durée inférieure à 14 heures. A titre comparatif, ces dernières représentaient 54% des formations financées par les CF en 2015.

1.3 Répartition au niveau régional des actions de formation financées par les CF selon les durées de stage

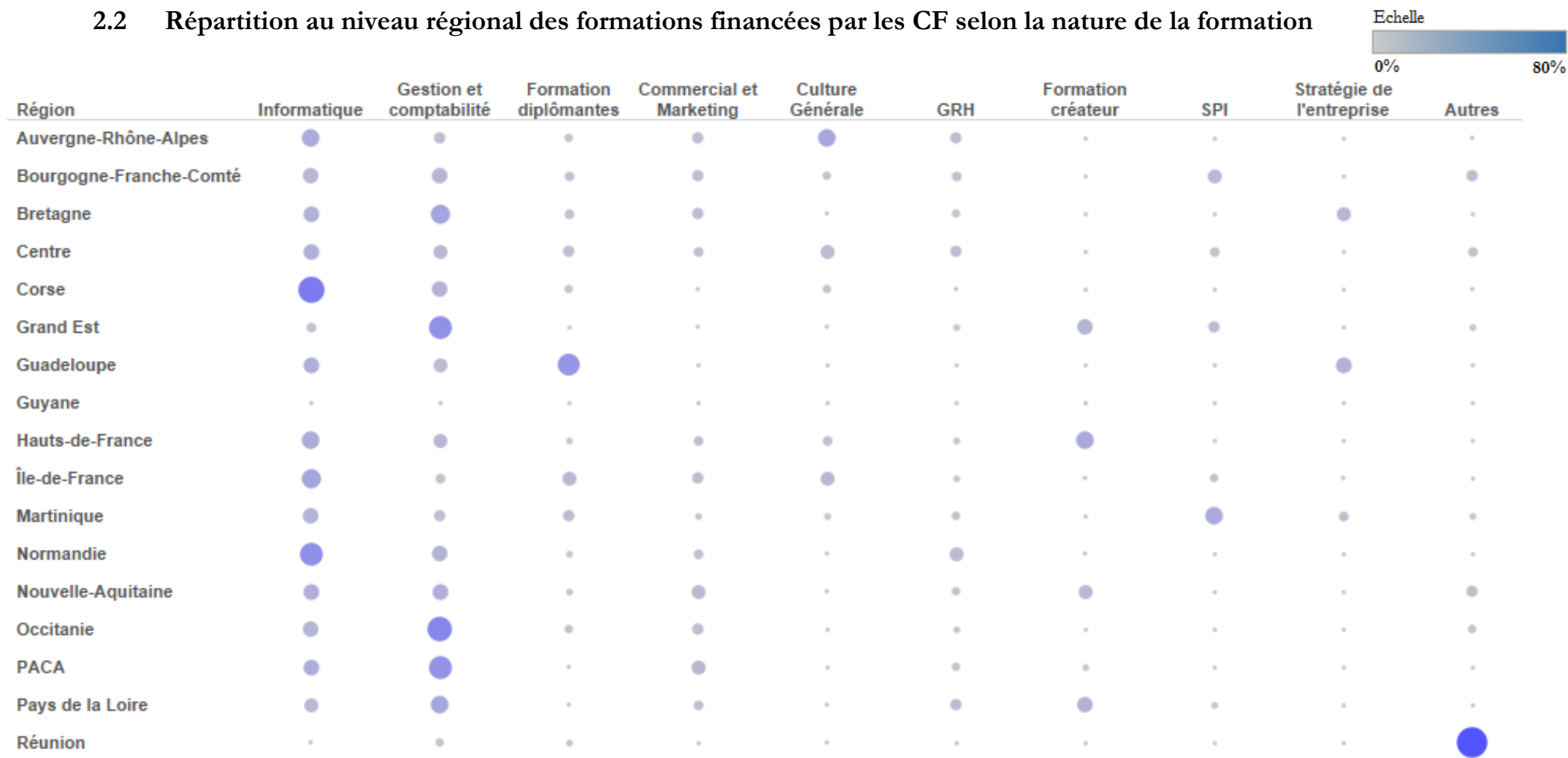


2. La nature des actions de formation

2.1 Répartition au niveau national des formations financées par les CF selon la nature de la formation

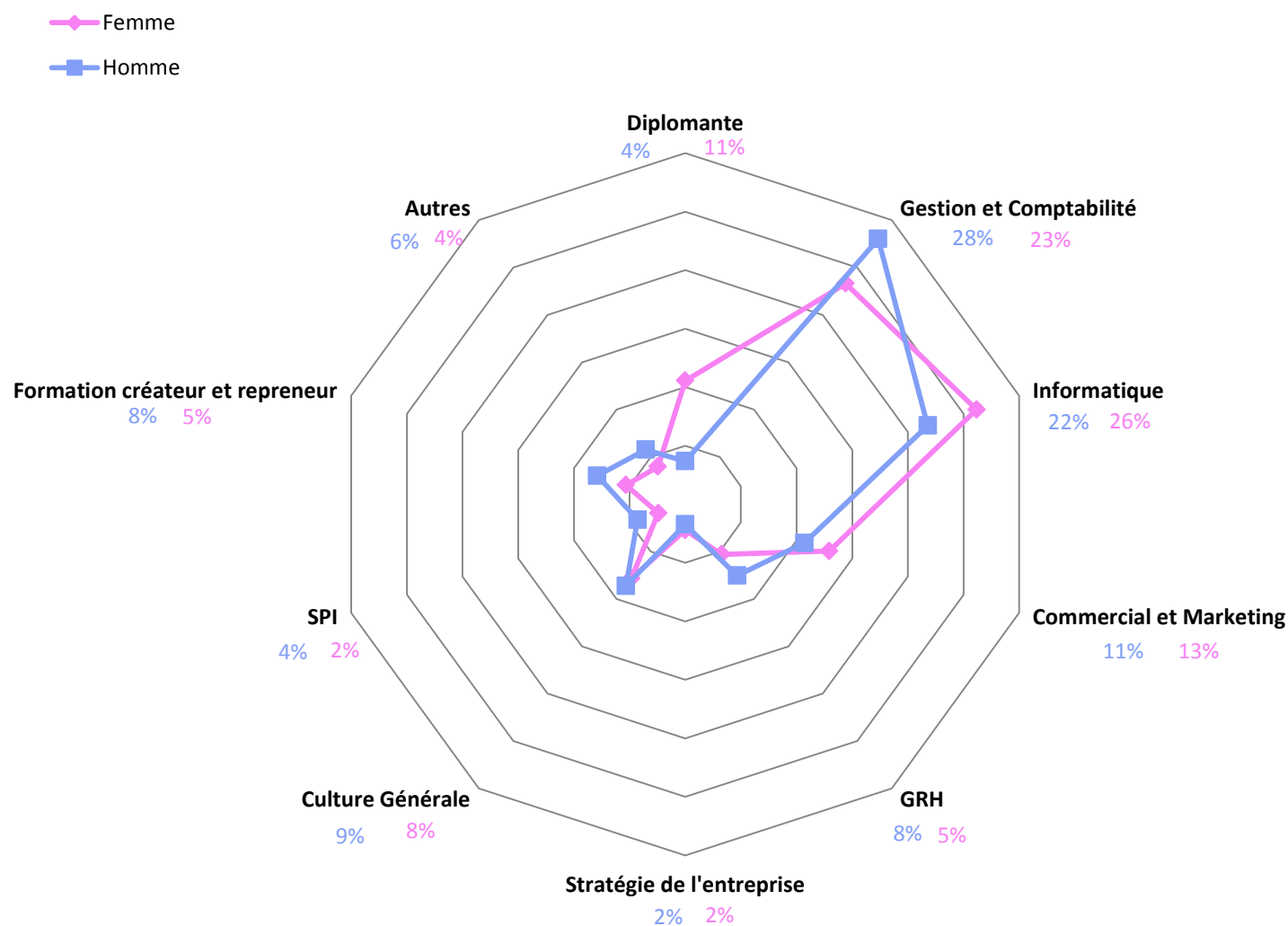


2.2 Répartition au niveau régional des formations financées par les CF selon la nature de la formation



Les formations en **Informatique** et en **Gestion** sont les plus financées par les CF avec des particularités dans certaines régions :
Le CF d'Auvergne-Rhône-Alpes finance fortement des formations à la **Culture Générale** et le CF de la Guadeloupe finance quant à lui principalement des formations **diplômantes**.

2.3 Répartition au niveau national par genre des formations financées par les CF selon la nature de la formation



Les formations en informatiques et en gestion sont prépondérantes.

Les formations diplômantes sont plus suivies par les femmes que par les hommes.

2.4 Répartition au niveau régional par genre des formations financées par les CF selon la nature de la formation

2.4.1 Pour les femmes



Les formations en **Informatique** et en **Gestion** sont principalement suivies par les Femmes avec des particularités dans certaines régions :

En Guadeloupe, les **formations diplômantes** représentent 61% des formations suivies par les femmes et financées par les CF.

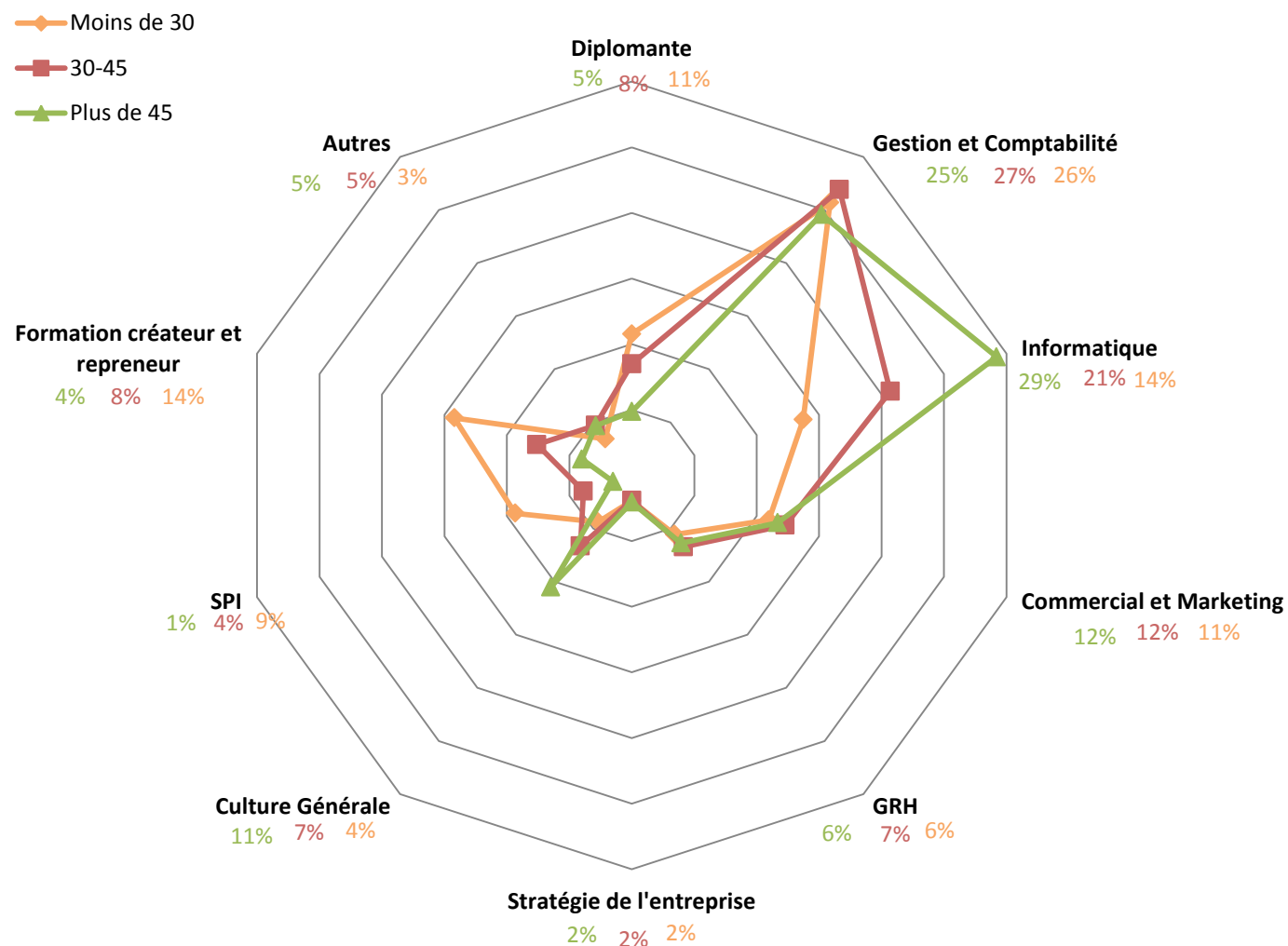
En Auvergne-Rhône-Alpes, les formations en **Culture Générale** représentent 27% des formations suivies par les femmes et financées par les CF.

2.4.2 Pour les hommes



Les formations en **Informatique** et en **Gestion** sont principalement suivies par les Hommes avec des particularités dans certaines régions :
Les CF des régions Grand Est, d'Hauts-de-France, de Nouvelle-Aquitaine et du Pays de la Loire financent comparativement plus le SPI suivies par des stagiaires hommes.

2.5 Répartition au niveau national par tranches d'âges des formations financées par les CF selon la nature de la formation

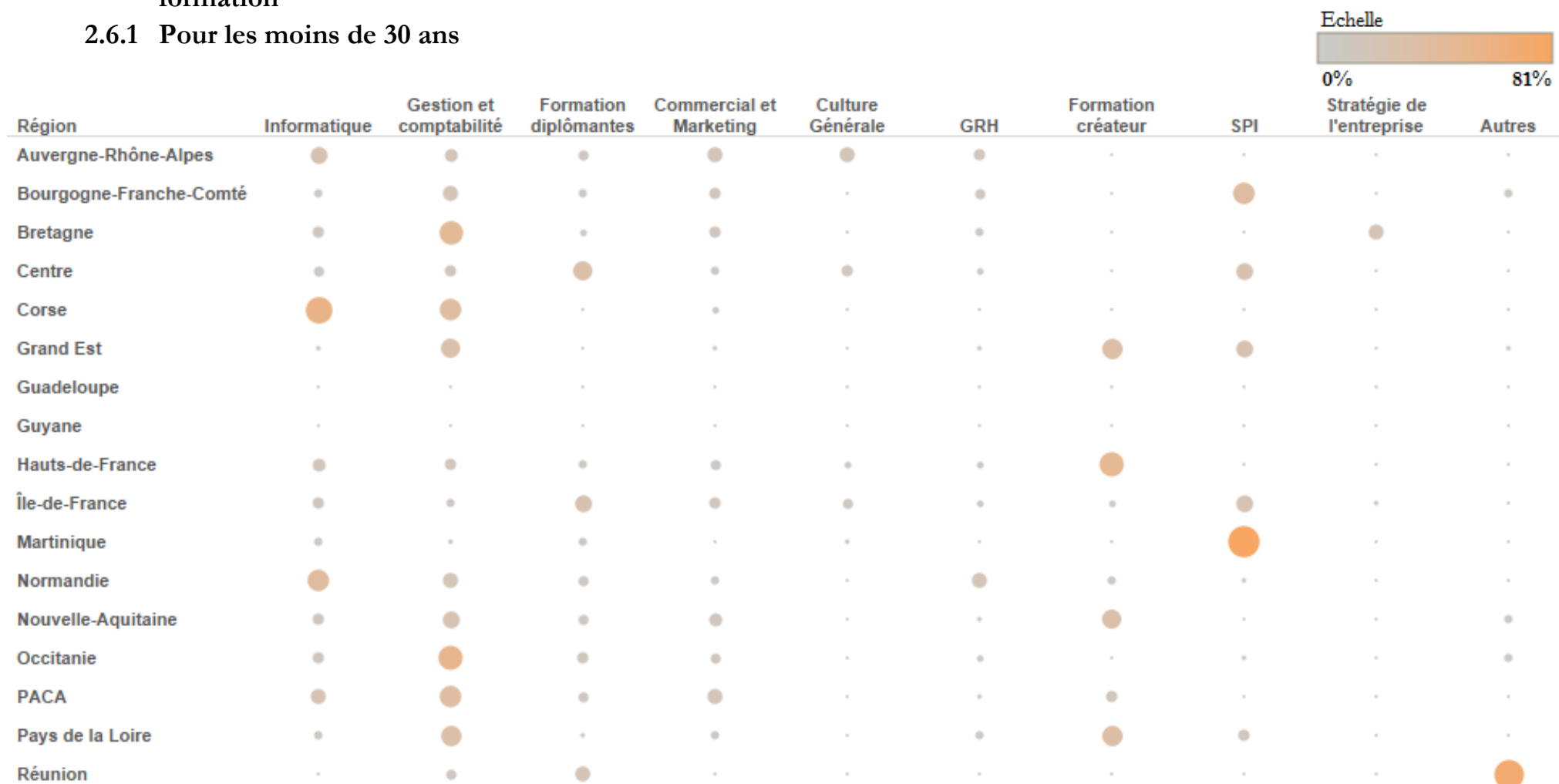


La tendance générale est de suivre des formations en **Gestion**, en **Informatique** et en **Marketing**.

Les moins de 30 ans sont majoritaires dans les formations **diplômantes**, **créateurs et repreneurs** et **SPI**.

2.6 Répartition au niveau régional par tranches d'âges des formations financées par les CF selon la nature de la formation

2.6.1 Pour les moins de 30 ans



Les moins de 30 ans suivent globalement des formations en **Informatique**, en **Gestion** et spécifiquement dédiées aux **créateurs** avec des particularités dans certaines régions :

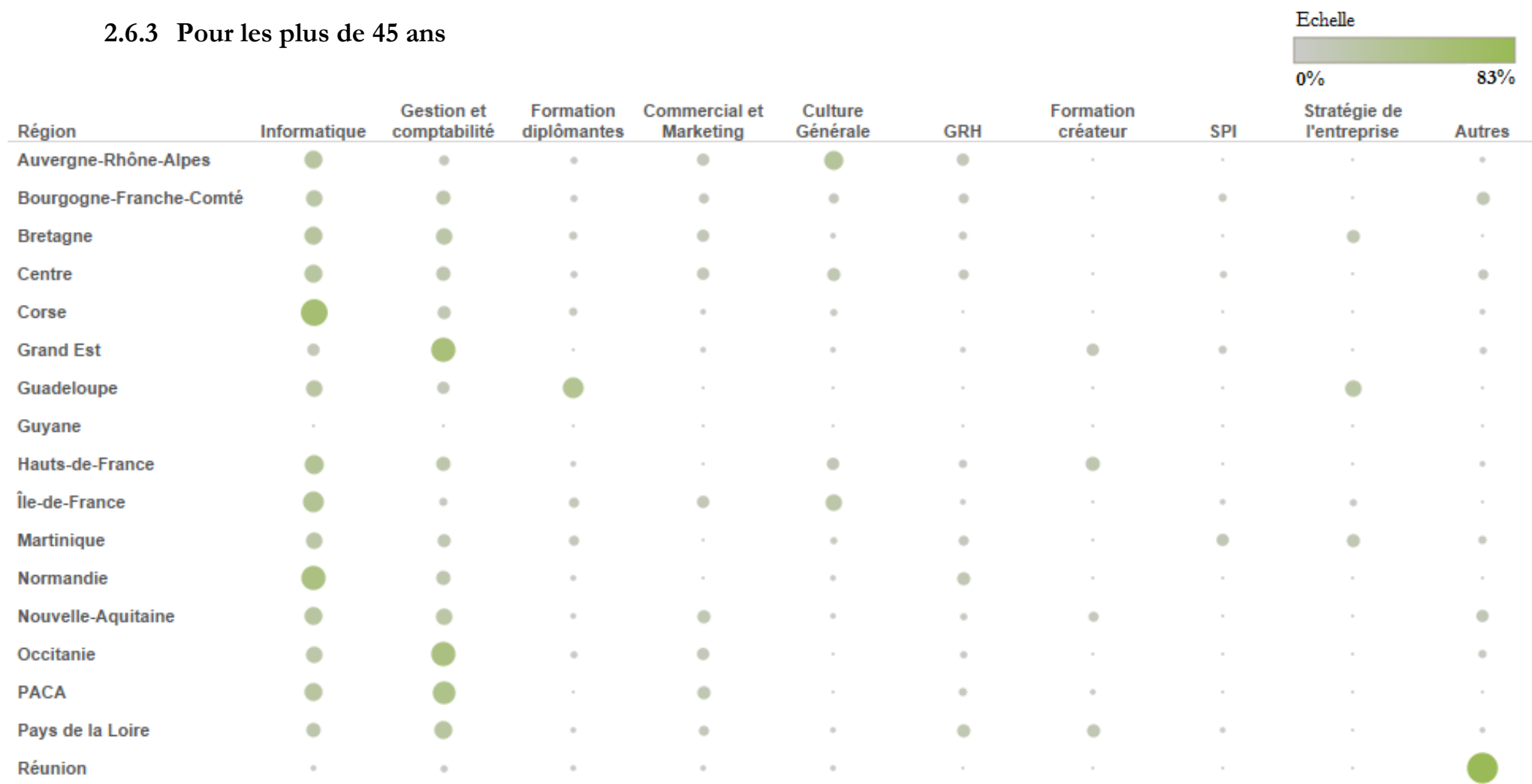
Les formations **SPI** représentent 81% en Martinique, 39% en Bourgogne-Franche-Comté et 26% en région Grand Est.

2.6.2 Pour les 30-45 ans



Les 30-45 ans suivent globalement des formations en **Informatique** et en **Gestion** avec des particularités dans certaines régions :
 Les formations **diplômantes** représentent 46% en Guadeloupe, 21% en Île-de-France et 20% en région Martinique.
 Les formations en **Culture Générale** représentent 26% en Auvergne-Rhône-Alpes.

2.6.3 Pour les plus de 45 ans

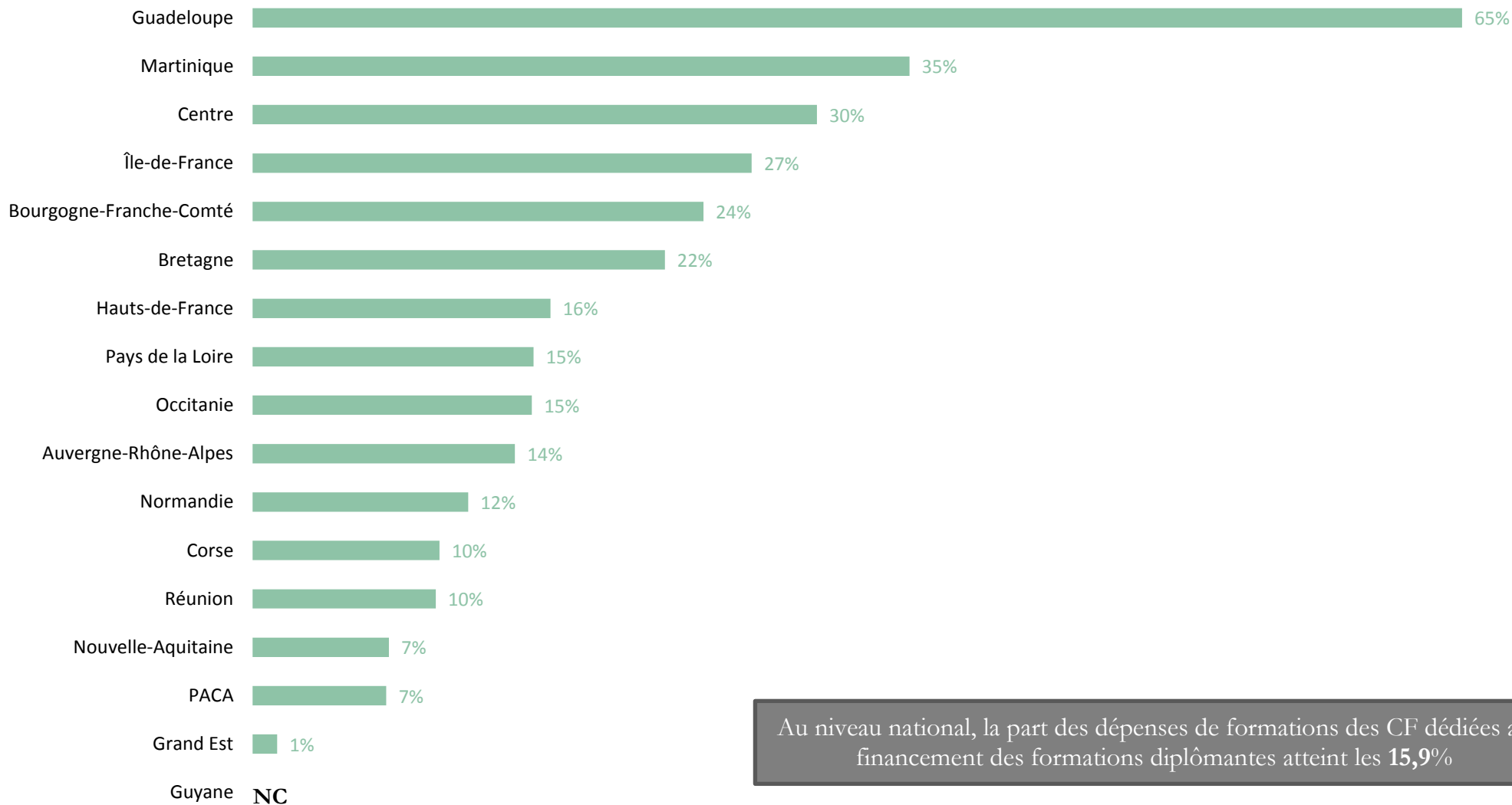


Les plus de 45 ans suivent globalement des formations en **Informatique** et en **Gestion** avec des particularités dans certaines régions :
Les formations en **Culture Générale** représentent 32% en Auvergne-Rhône-Alpes, 22% en Île-de-France et 16% dans le Centre.

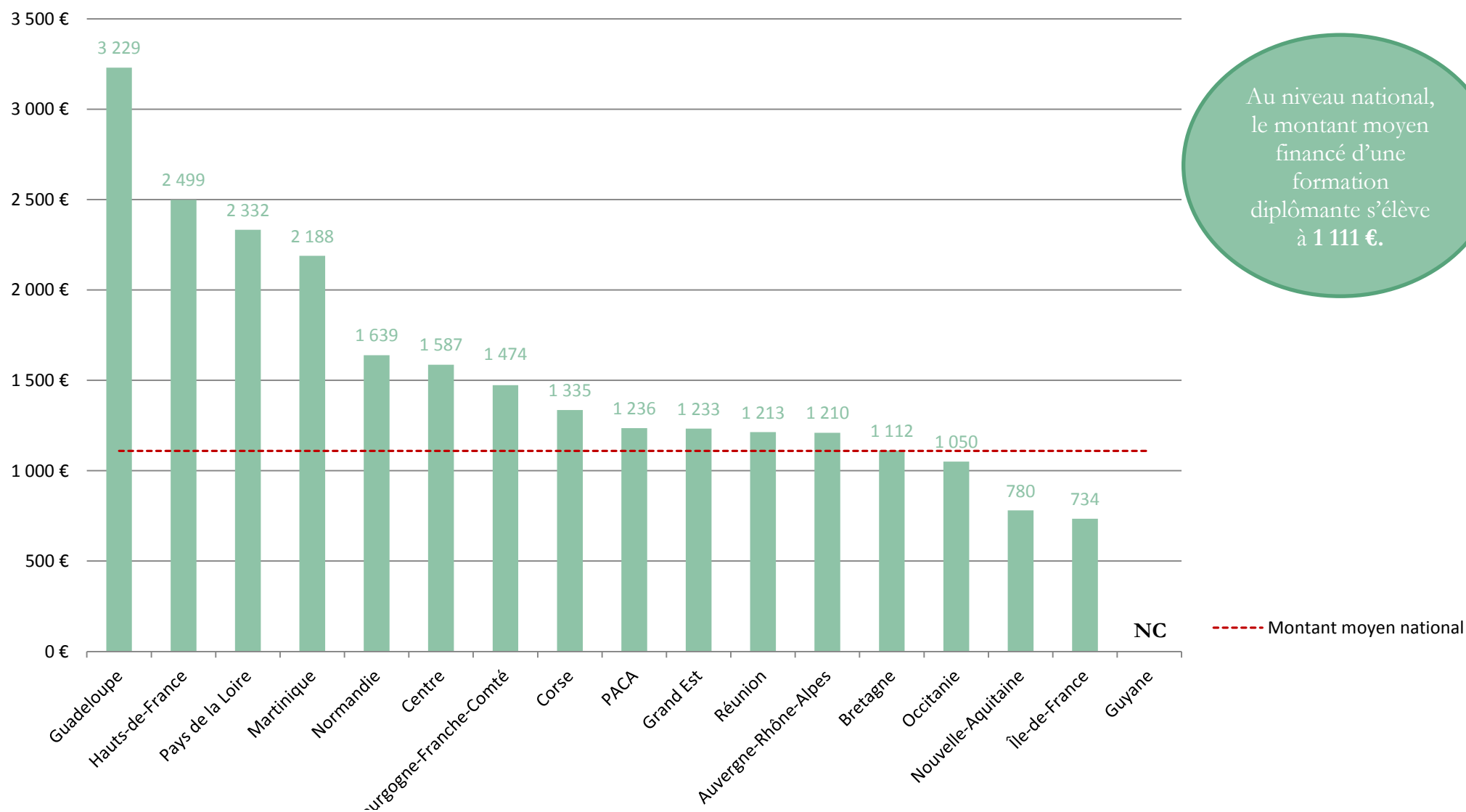
Partie 4 : Focus sur les formations ayant fait l'objet de financement des conseils de la formation

1. Les formations diplômantes

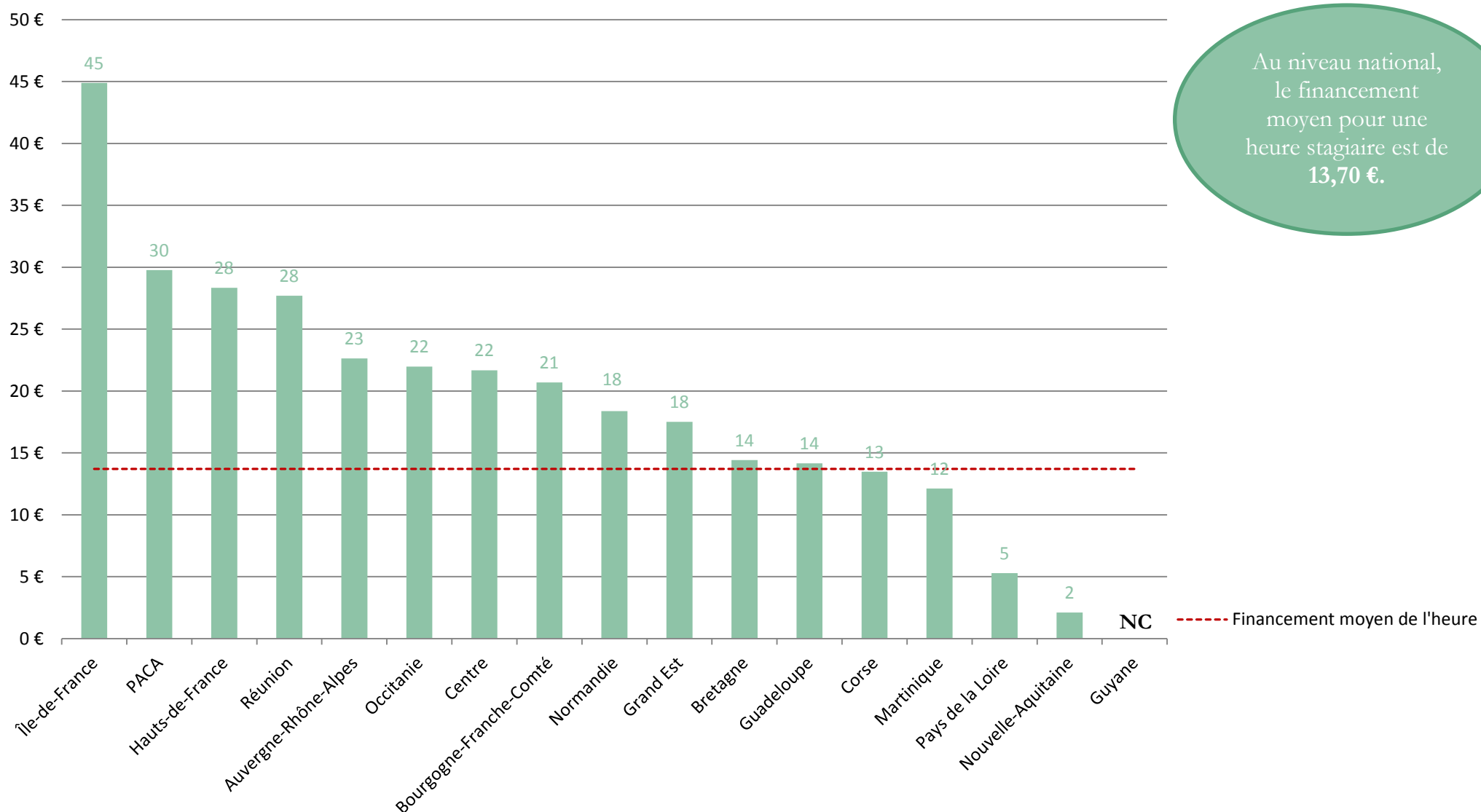
1.1 Part des dépenses de formations des CF dédiées au financement d'action de formations diplômantes



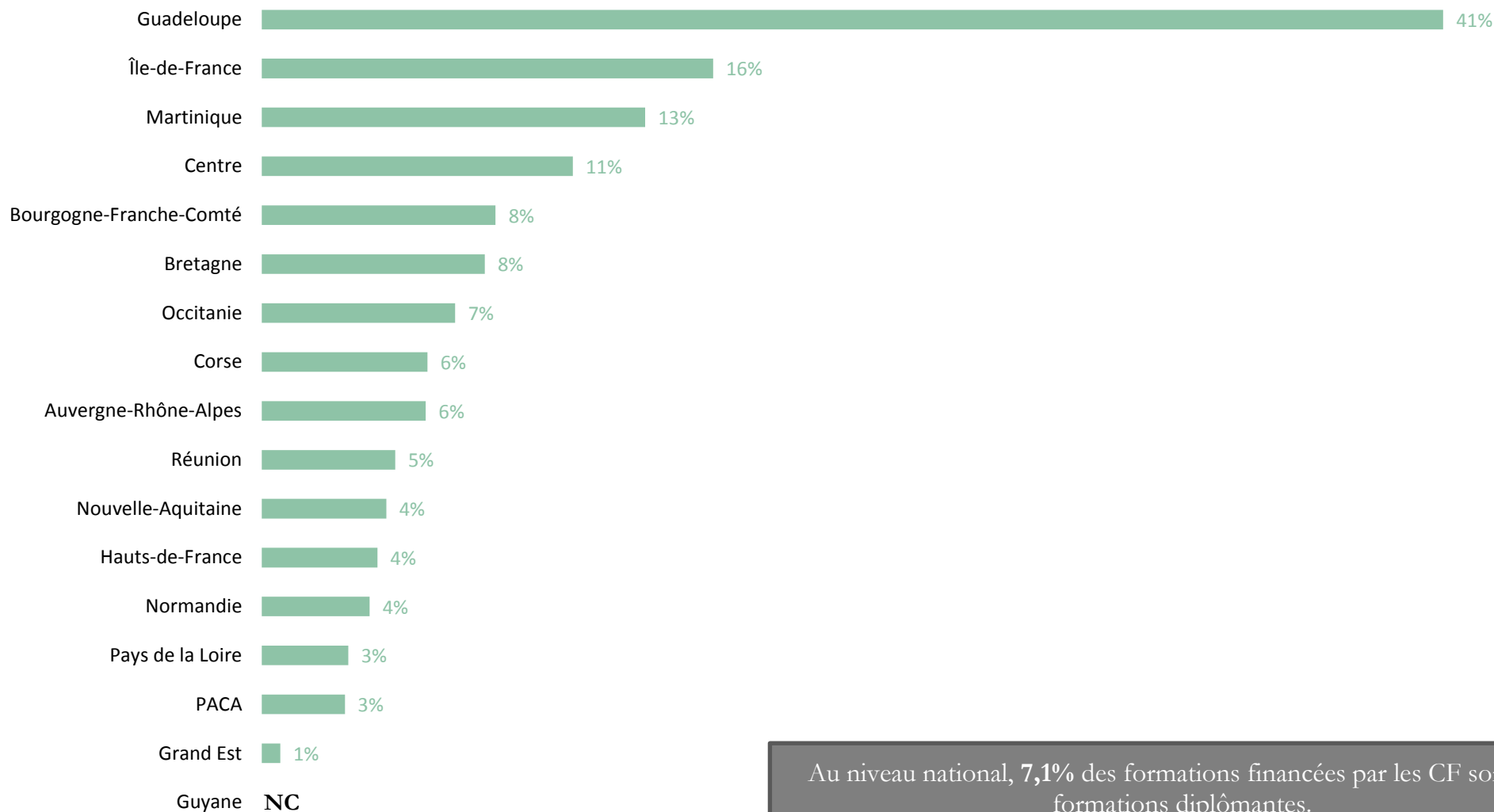
1.2 Montant moyen financé pour une formation diplômante



1.3 Financement moyen de l'heure stagiaire pour une formation diplômante

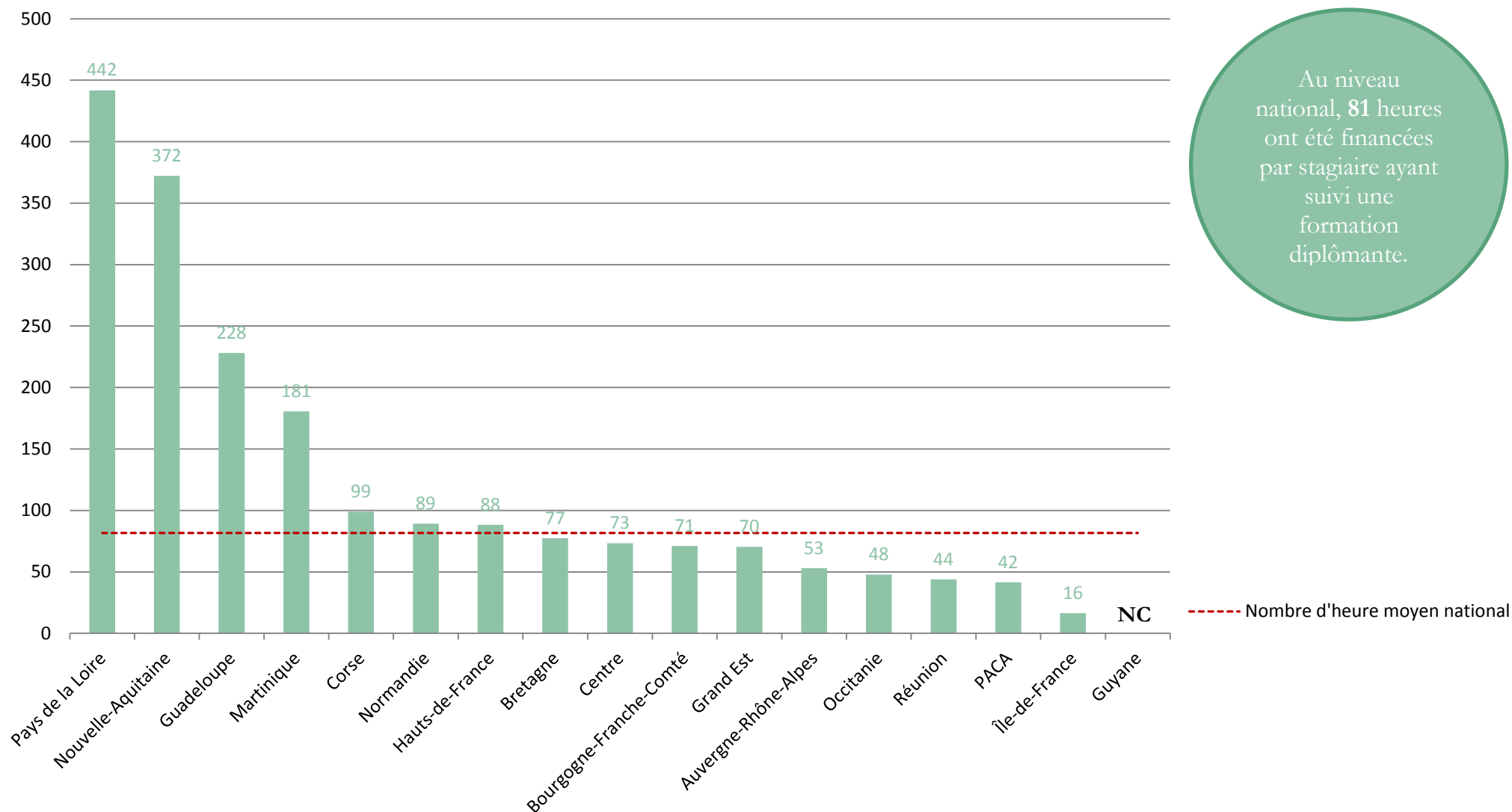


1.4 Part des formations diplômantes parmi l'ensemble des formations financées par les CF

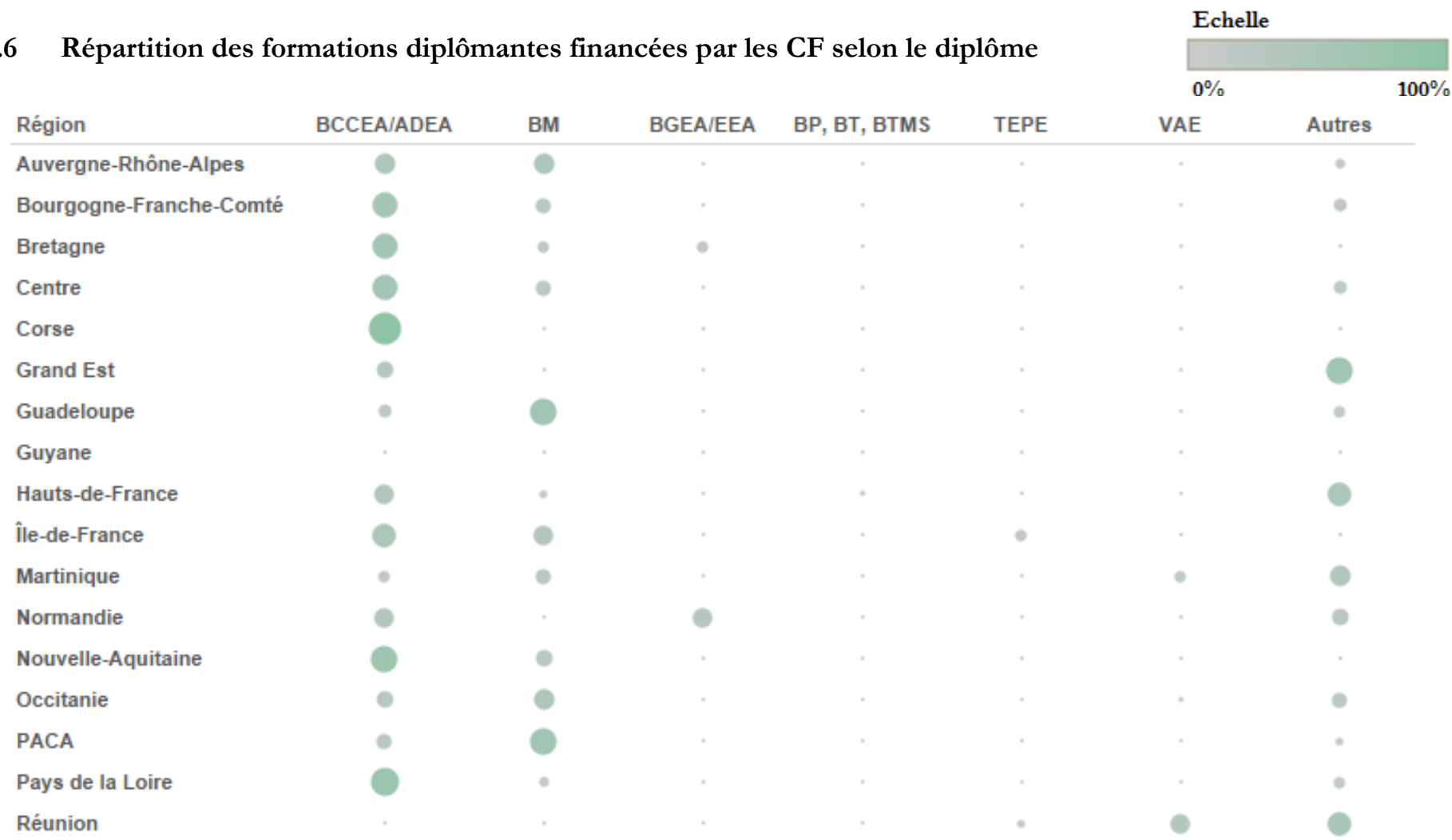


Au niveau national, 7,1% des formations financées par les CF sont des formations diplômantes.

1.5 Nombre d'heures moyen financé par stagiaire ayant suivi une formation diplômante



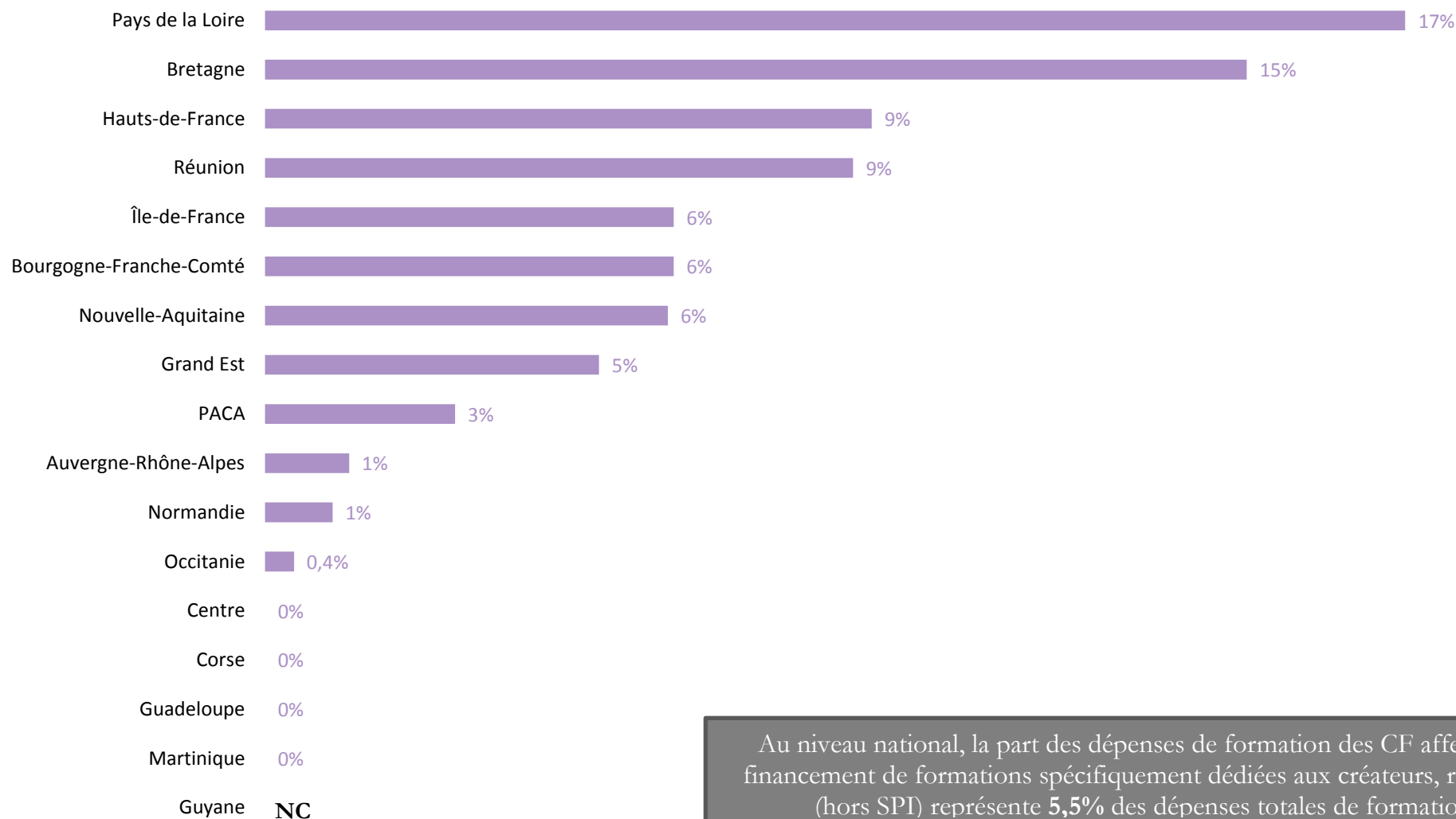
1.6 Répartition des formations diplômantes financées par les CF selon le diplôme



Les formations **BCCEA/ADEA** et **BM** sont les plus financées par les CF avec des particularités dans certaines régions :
Le CF de Normandie finance fortement les formations **BGEA/EEA**.

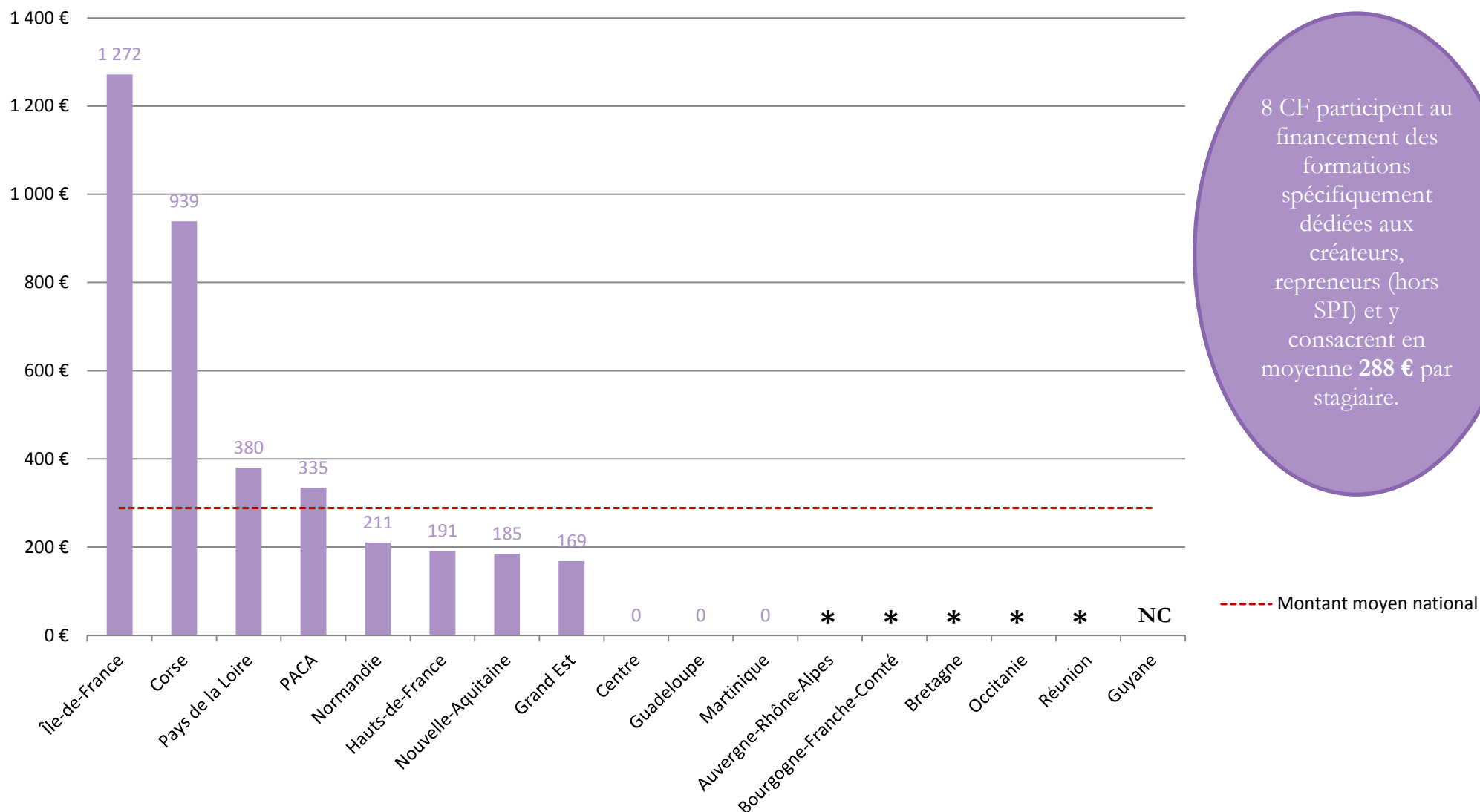
2. Les formations spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI) installés depuis moins de 3 ans

2.1 Part des dépenses de formations des CF affectées au financement de formations spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI)



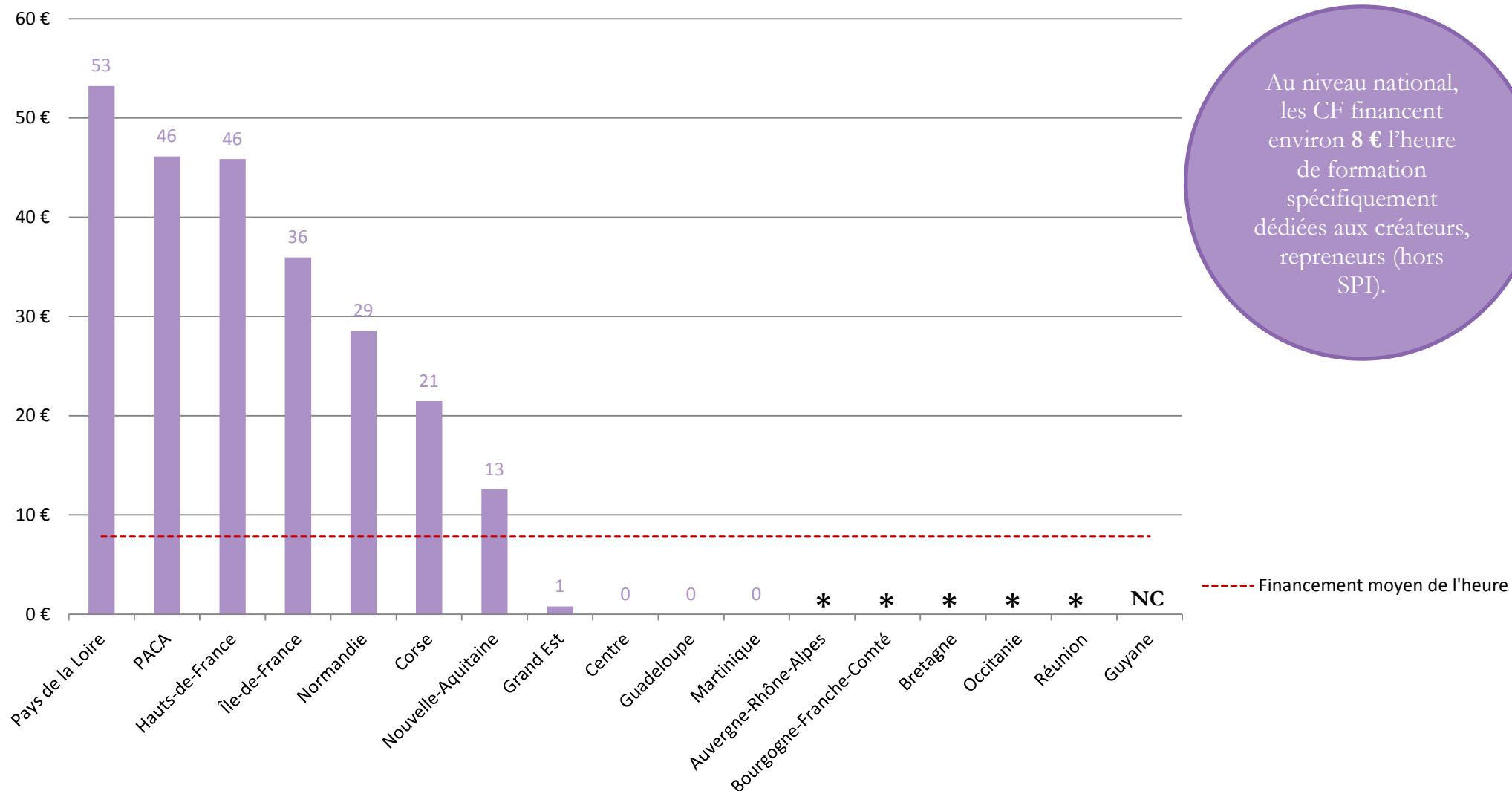
Au niveau national, la part des dépenses de formation des CF affectées au financement de formations spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI) représente **5,5%** des dépenses totales de formations.

2.2 Montant moyen financé pour des formations spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI)



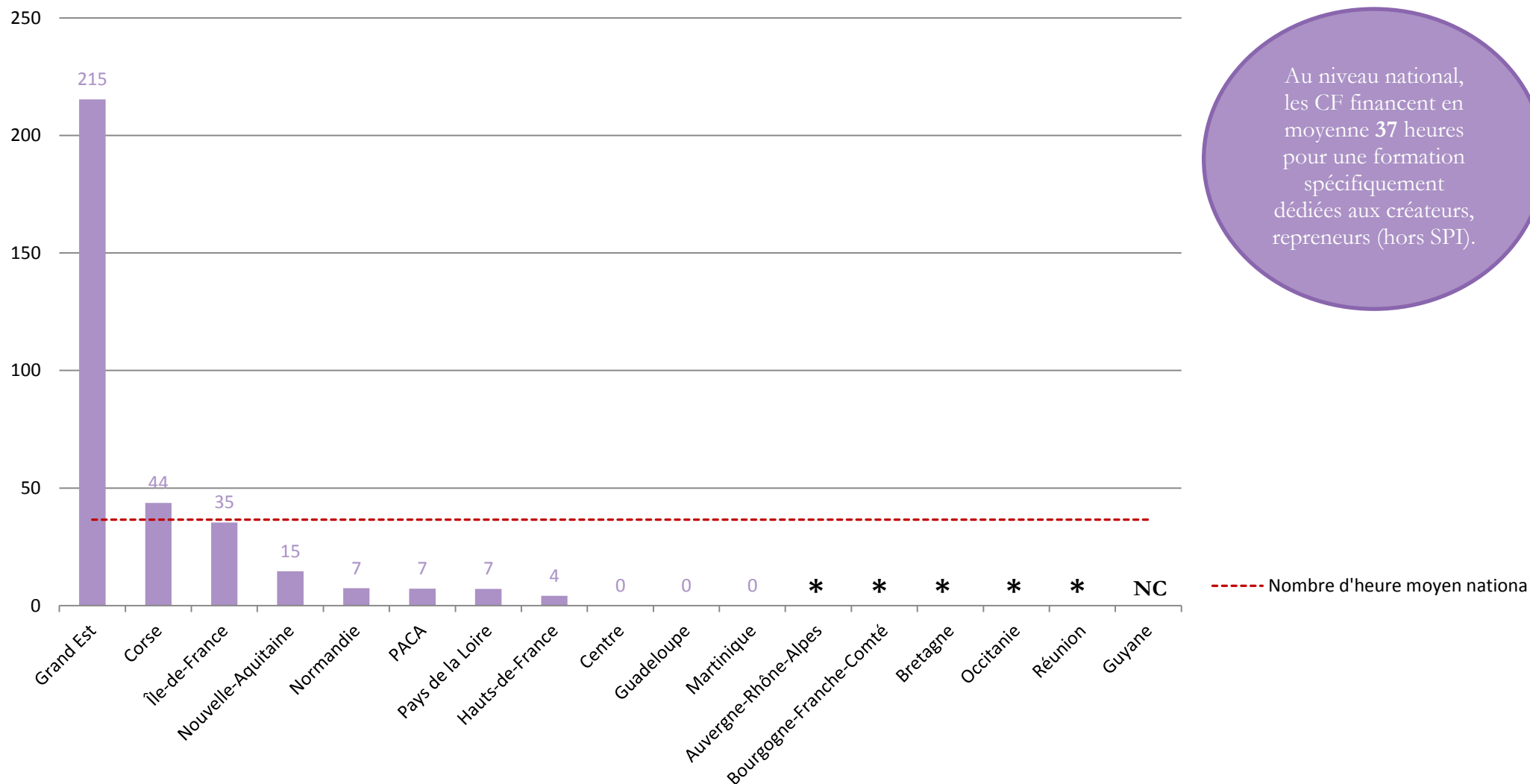
* Région indiquant dans leurs comptes financiers des dépenses dédiées au financement des formations des créateurs repreneurs mais dont les valeurs n'ont pas été indiquées dans les bases de données brutes transmis à la DGE.

2.3 Financement moyen de l'heure stagiaire pour une formation spécifiquement dédiées aux créateurs, entrepreneurs (hors SPI)



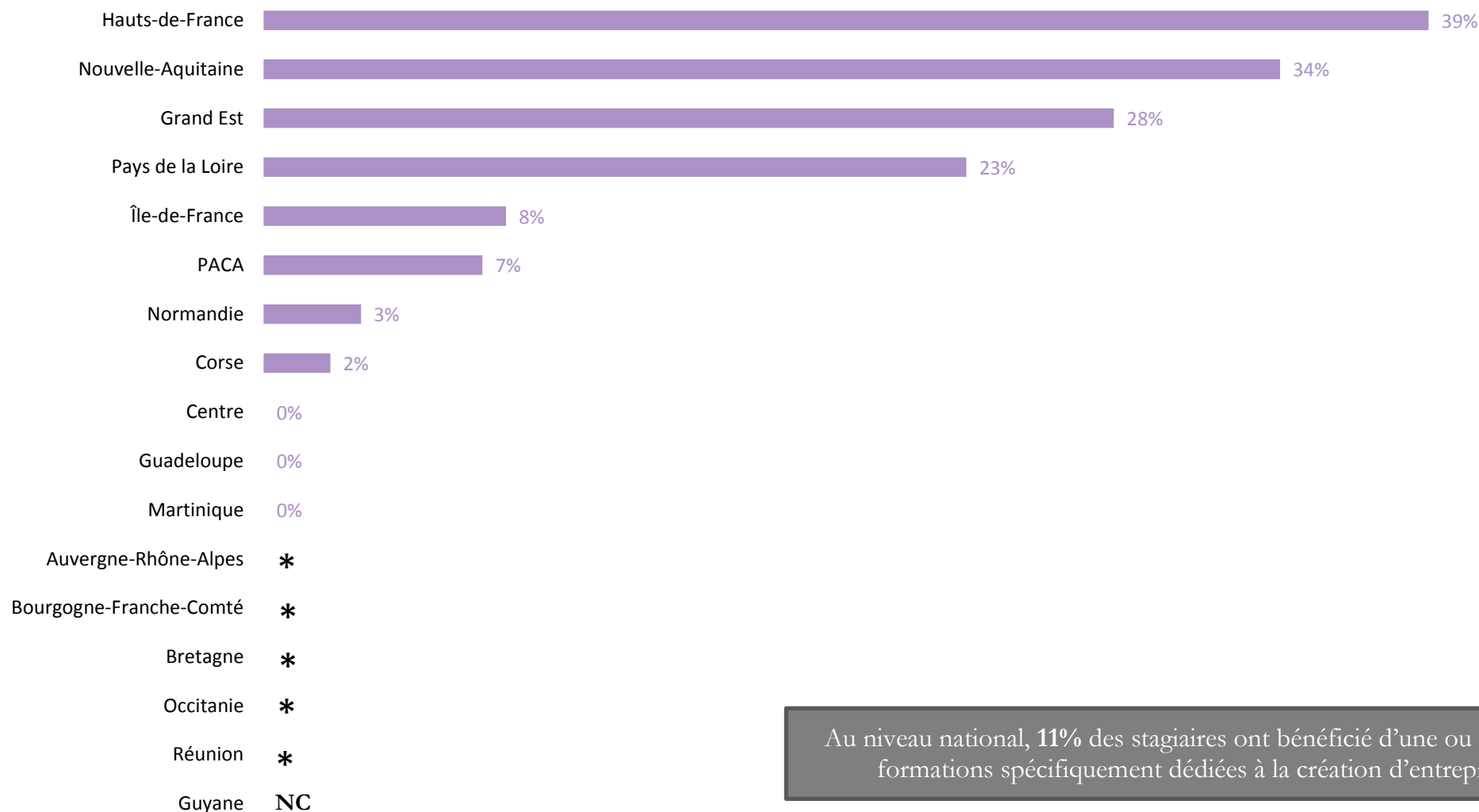
* Région indiquant dans leurs comptes financiers des dépenses dédiées au financement des formations des créateurs entrepreneurs mais dont les valeurs n'ont pas été indiquées dans les bases de données brutes transmis à la DGE.

2.4 Nombre d'heure moyen financé pour une formation spécifiquement dédiées aux créateurs, repreneurs (hors SPI)



* Région indiquant dans leurs comptes financiers des dépenses dédiées au financement des formations des créateurs repreneurs mais dont les valeurs n'ont pas été indiquées dans les bases de données brutes transmis à la DGE.

2.5 Pourcentage de créateurs, repreneurs ayant bénéficié du financement de formations qui leurs sont dédiées parmi les stagiaires bénéficiant de financement par les CF (hors SPI)

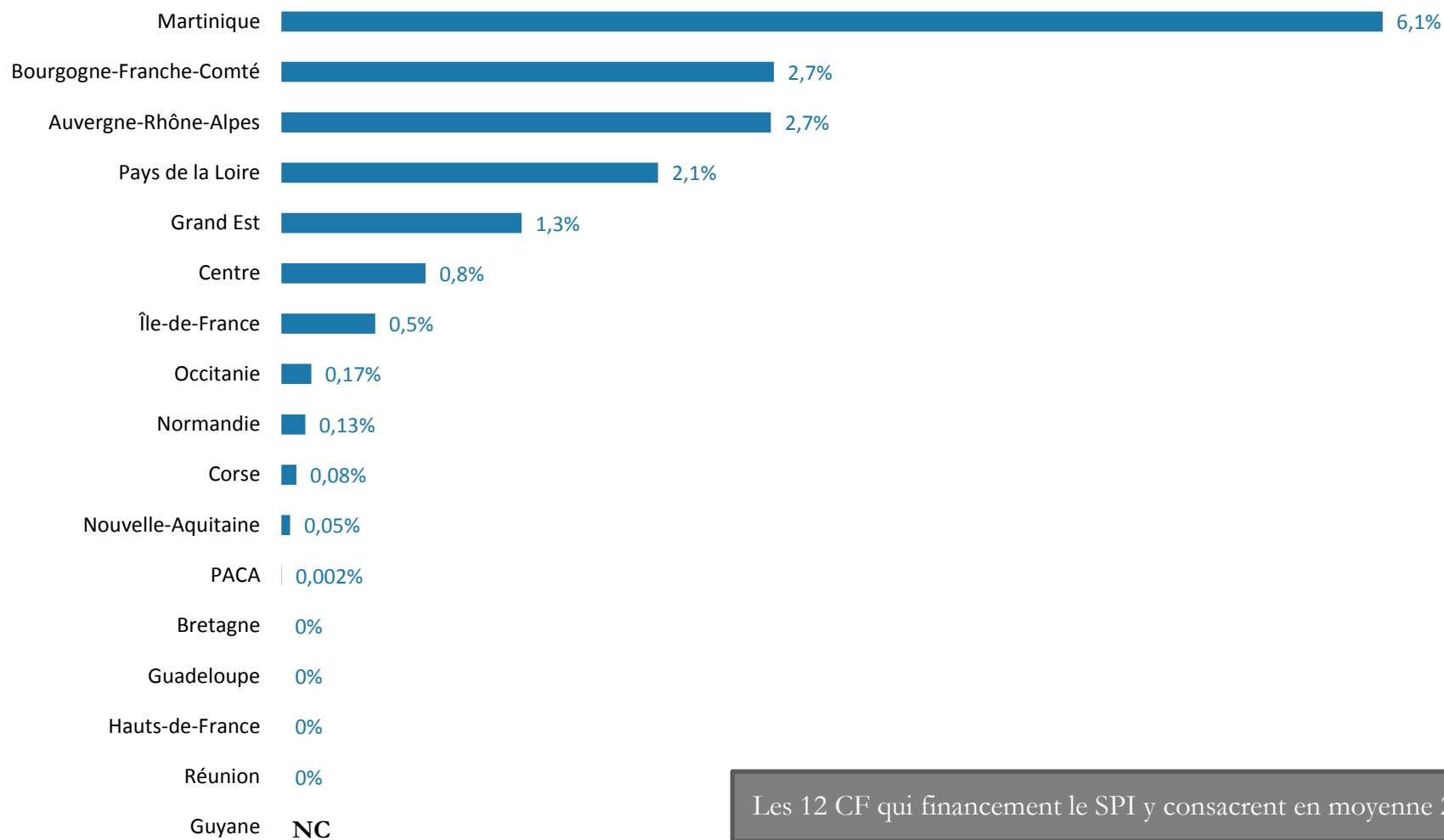


Au niveau national, **11%** des stagiaires ont bénéficié d'une ou plusieurs formations spécifiquement dédiées à la création d'entreprise.

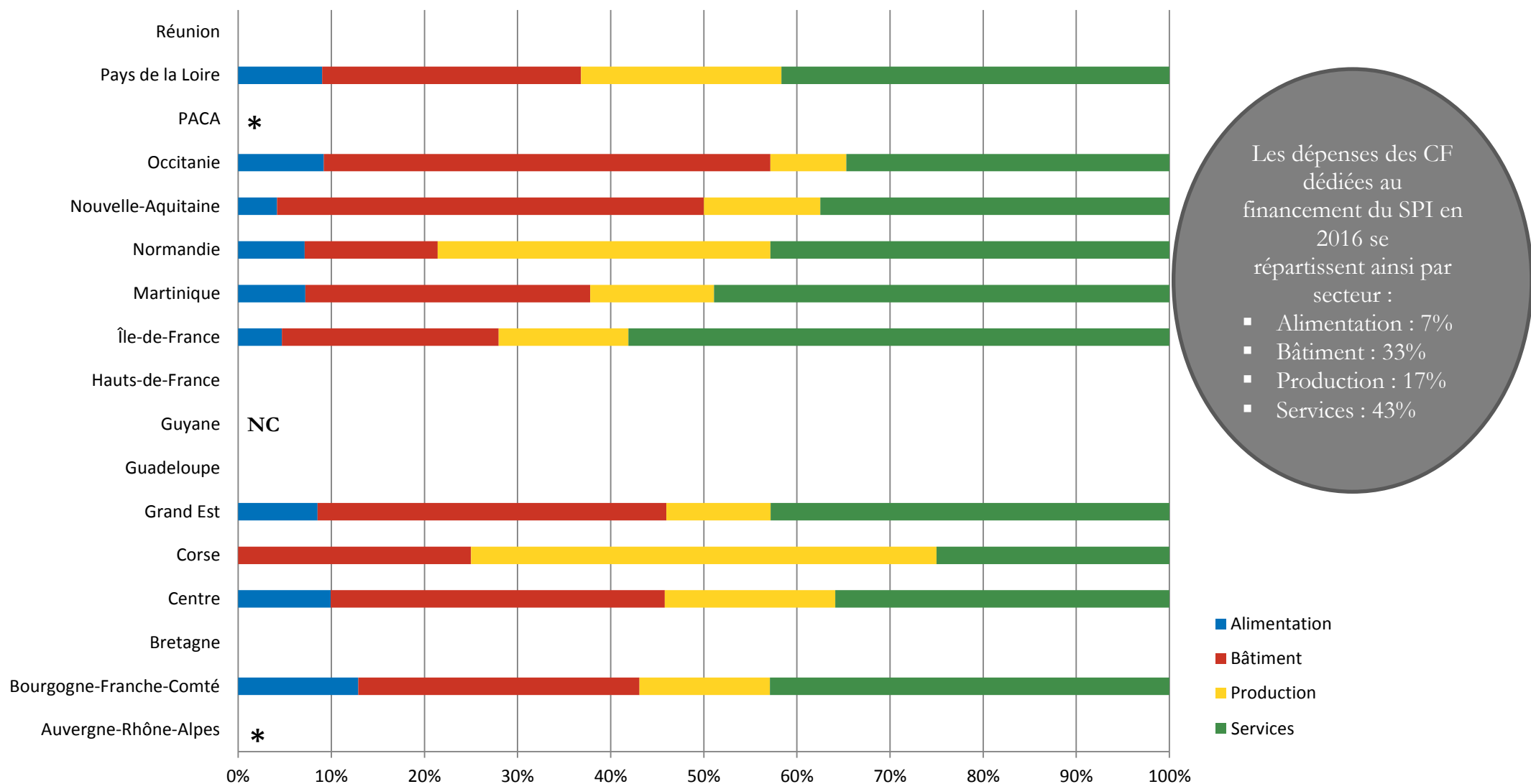
* Région indiquant dans leurs comptes financiers des dépenses dédiées au financement des formations des créateurs repreneurs mais dont les valeurs n'ont pas été indiquées dans les bases de données brutes transmis à la DGE.

3. Le stage de préparation à l'installation (SPI) suivi par les créateurs, repreneurs

3.1 Part des dépenses de formation des CF dédiées au financement du SPI

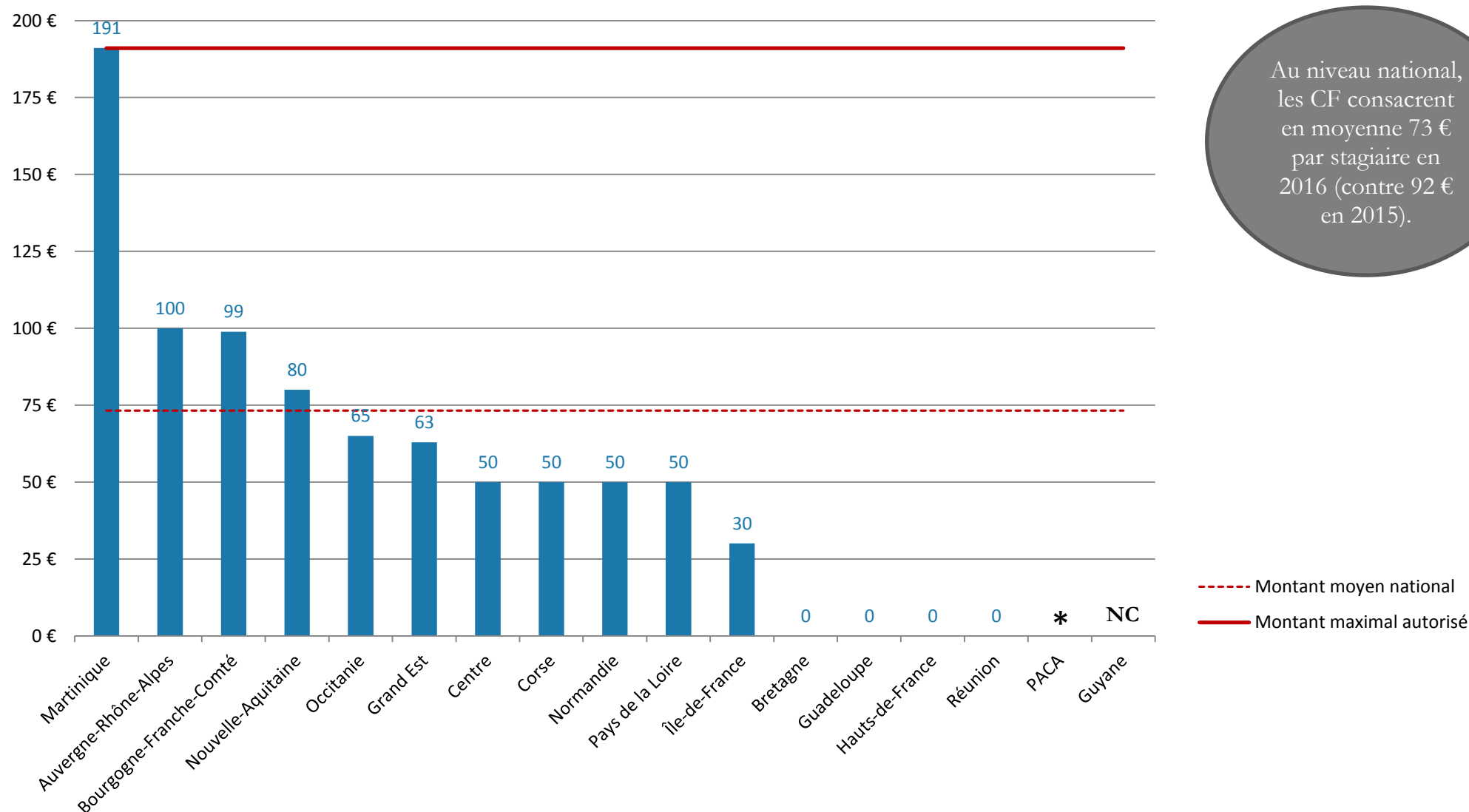


3.2 Répartition des dépenses des CF dédiées au financement du SPI selon le secteur d'activité



* Région indiquant dans leurs comptes financiers des dépenses dédiées au financement des formations des SPI mais dont les valeurs n'ont pas été indiquées dans les bases de données brutes transmis à la DGE.

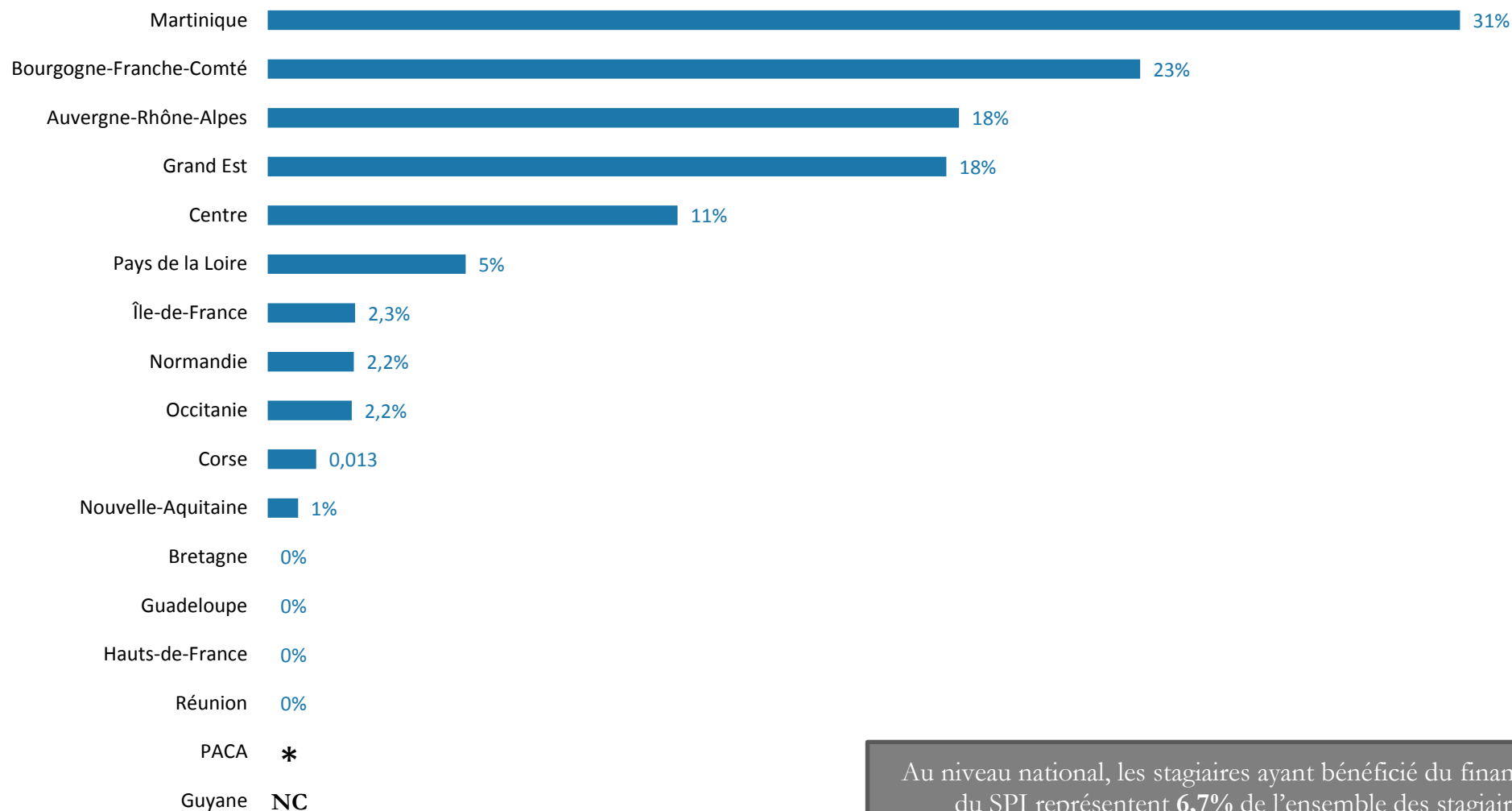
3.3 Montant moyen financé par les CF pour les stagiaires ayant suivi le SPI



* Région indiquant dans leurs comptes financiers des dépenses dédiées au financement des formations des SPI mais dont les valeurs n'ont pas été indiquées dans les bases de données brutes transmis à la DGE.

L'article 97 de la loi des finances n°86-1317 du 31 décembre 1986 prévoit que les participants au SPI acquittent un droit égal à 1,5 fois le montant du droit fixe prévu à l'article 1601 du code général des impôts (soit 191 € pour 2016). Les CF ne peuvent financer qu'à hauteur maximum de 191 € et ne peuvent prendre en charge les éventuelles prestations complémentaires au SPI proposées par certaines chambres.

3.4 Pourcentage de stagiaires ayant bénéficié du financement du SPI parmi l'ensemble des stagiaires bénéficiant de financement d'action de formation par les CF



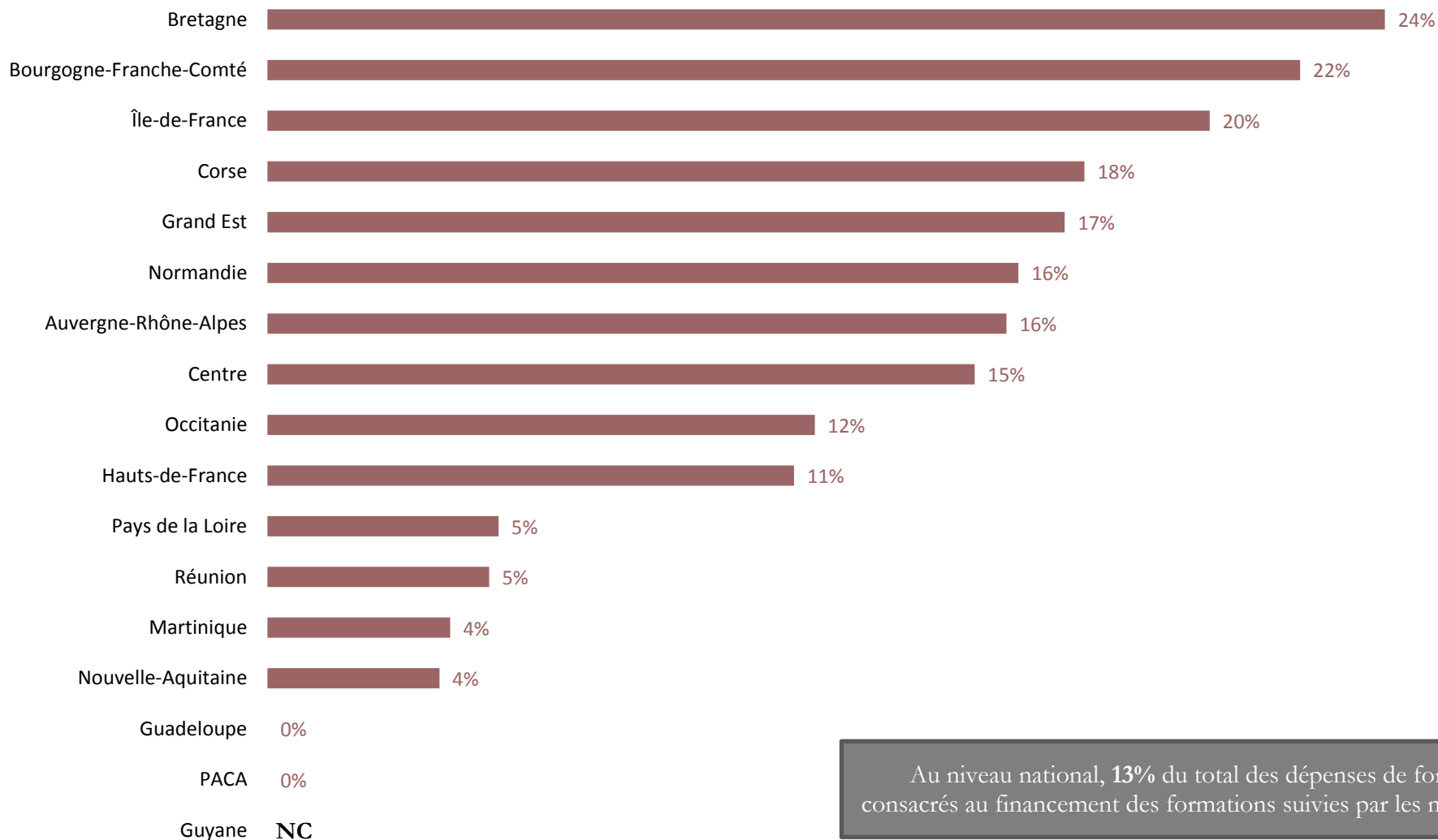
Au niveau national, les stagiaires ayant bénéficié du financement du SPI représentent **6,7%** de l'ensemble des stagiaires.

* Région indiquant dans leurs comptes financiers des dépenses dédiées au financement des formations des SPI mais dont les valeurs n'ont pas été indiquées dans les bases de données brutes transmis à la DGE.

Partie 5 : Focus sur les stagiaires bénéficiaires de financement des conseils de la formation

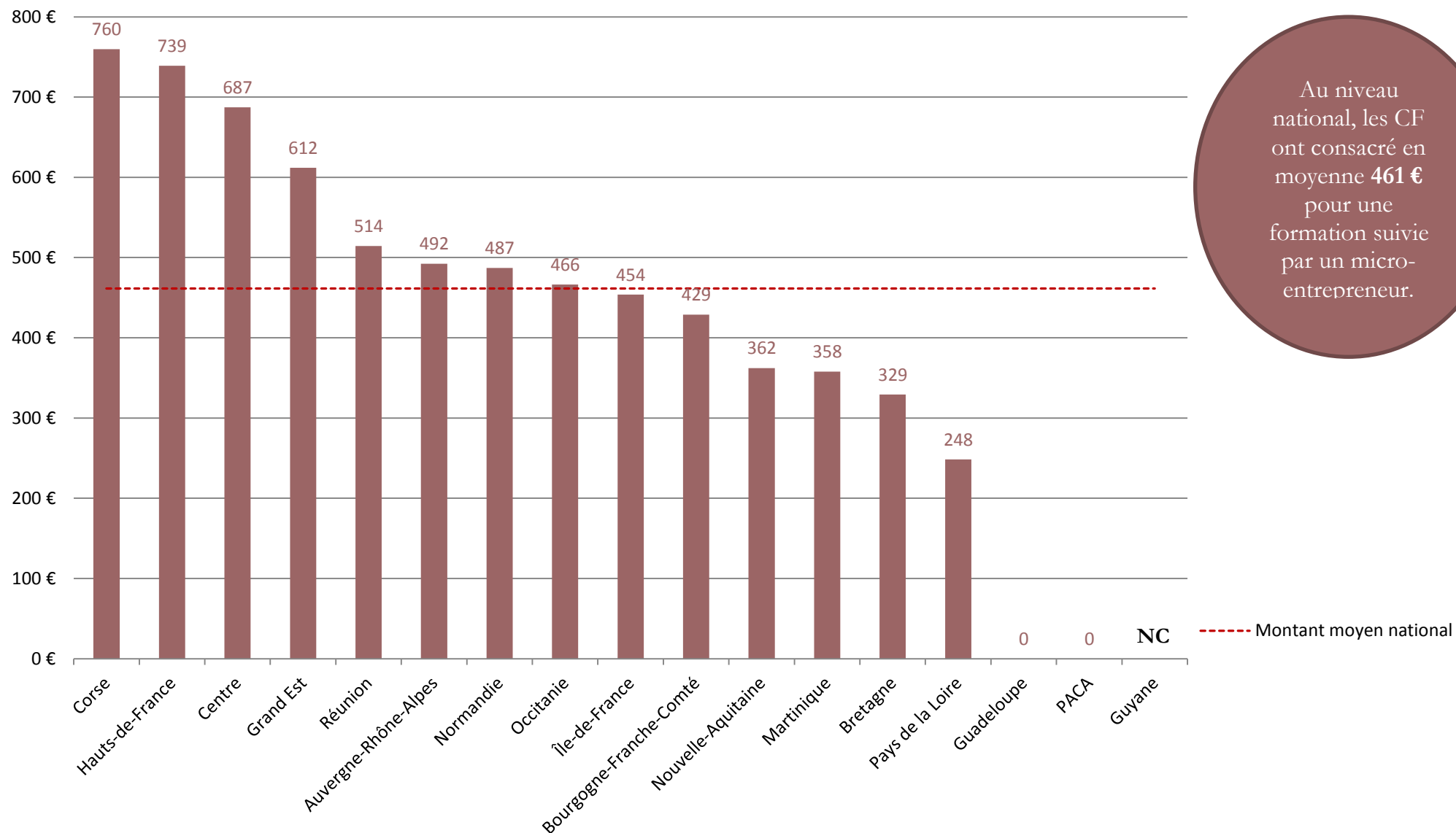
1. Les stagiaires micro-entrepreneurs

1.1 Part des dépenses de formation des CF dédiées au financement d'action de formation suivies par les micro-entrepreneurs

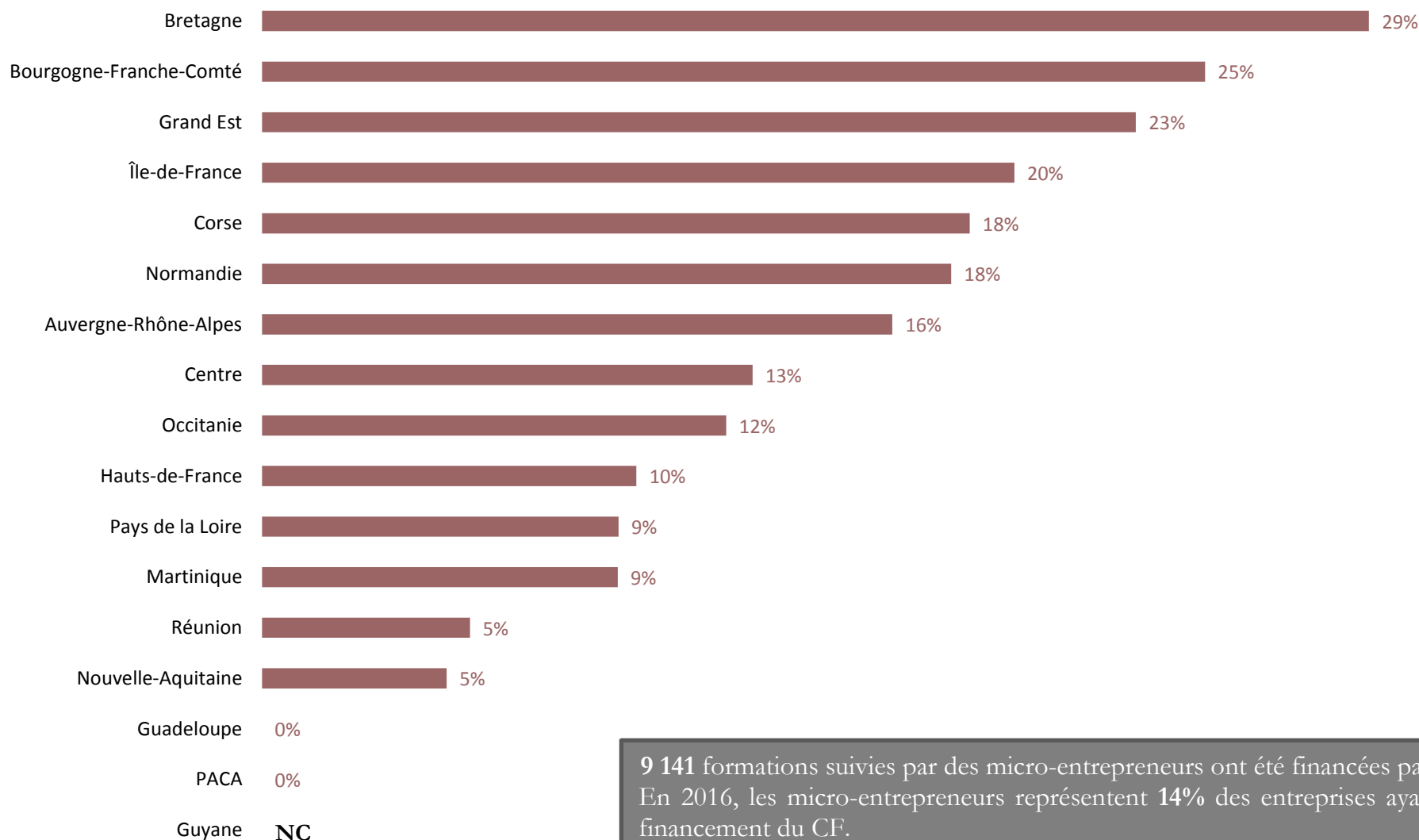


Au niveau national, **13%** du total des dépenses de formation ont été consacrés au financement des formations suivies par les micro-entrepreneurs.

1.2 Montant moyen financé pour les actions de formation suivies par un micro-entrepreneur

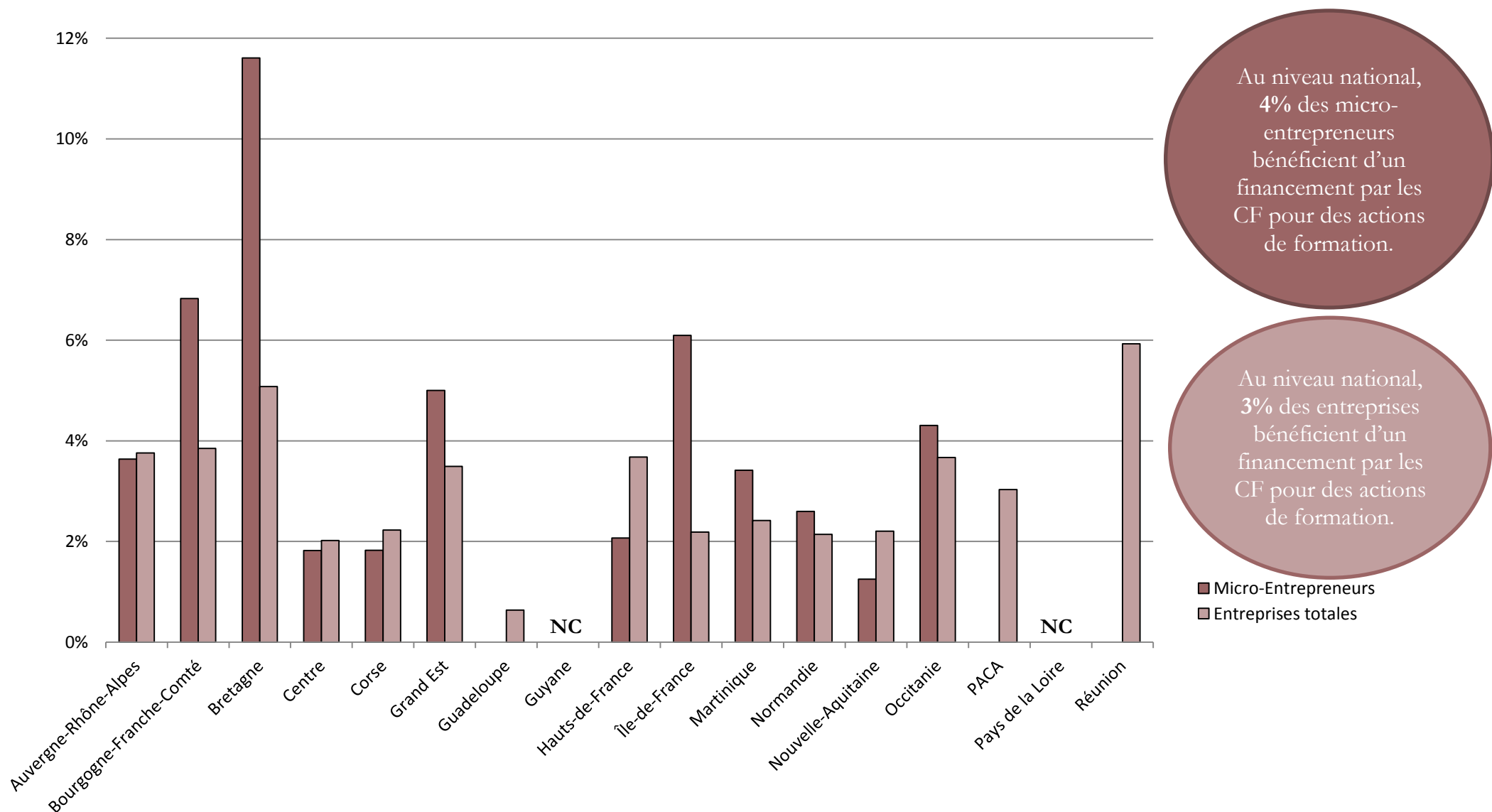


1.3 Part de micro-entrepreneur bénéficiant de financement par les CF par rapport au nombre total d'entreprises bénéficiant de financement par les CF

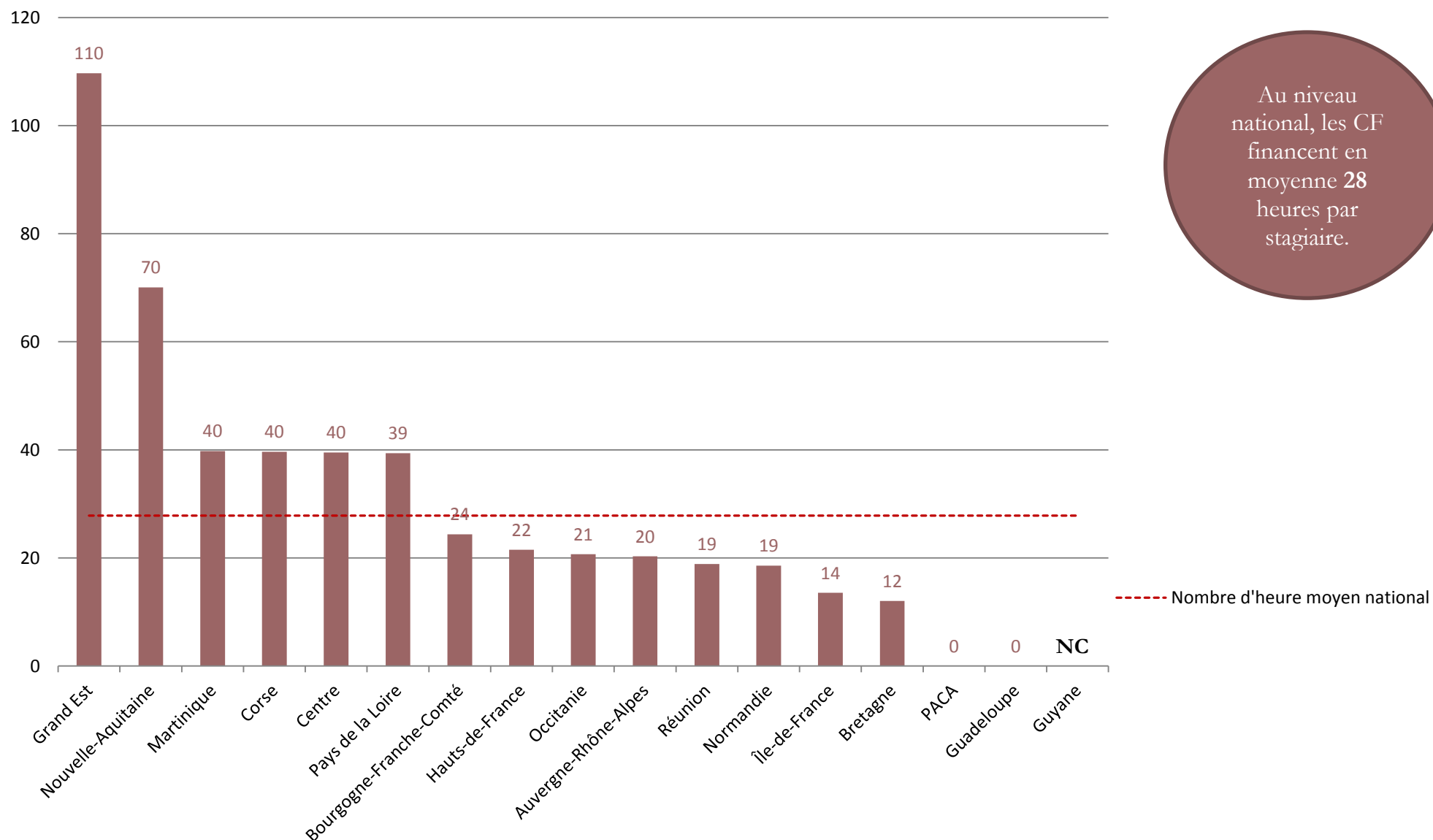


9 141 formations suivies par des micro-entrepreneurs ont été financées par les CF en 2016. En 2016, les micro-entrepreneurs représentent **14%** des entreprises ayant bénéficié d'un financement du CF.

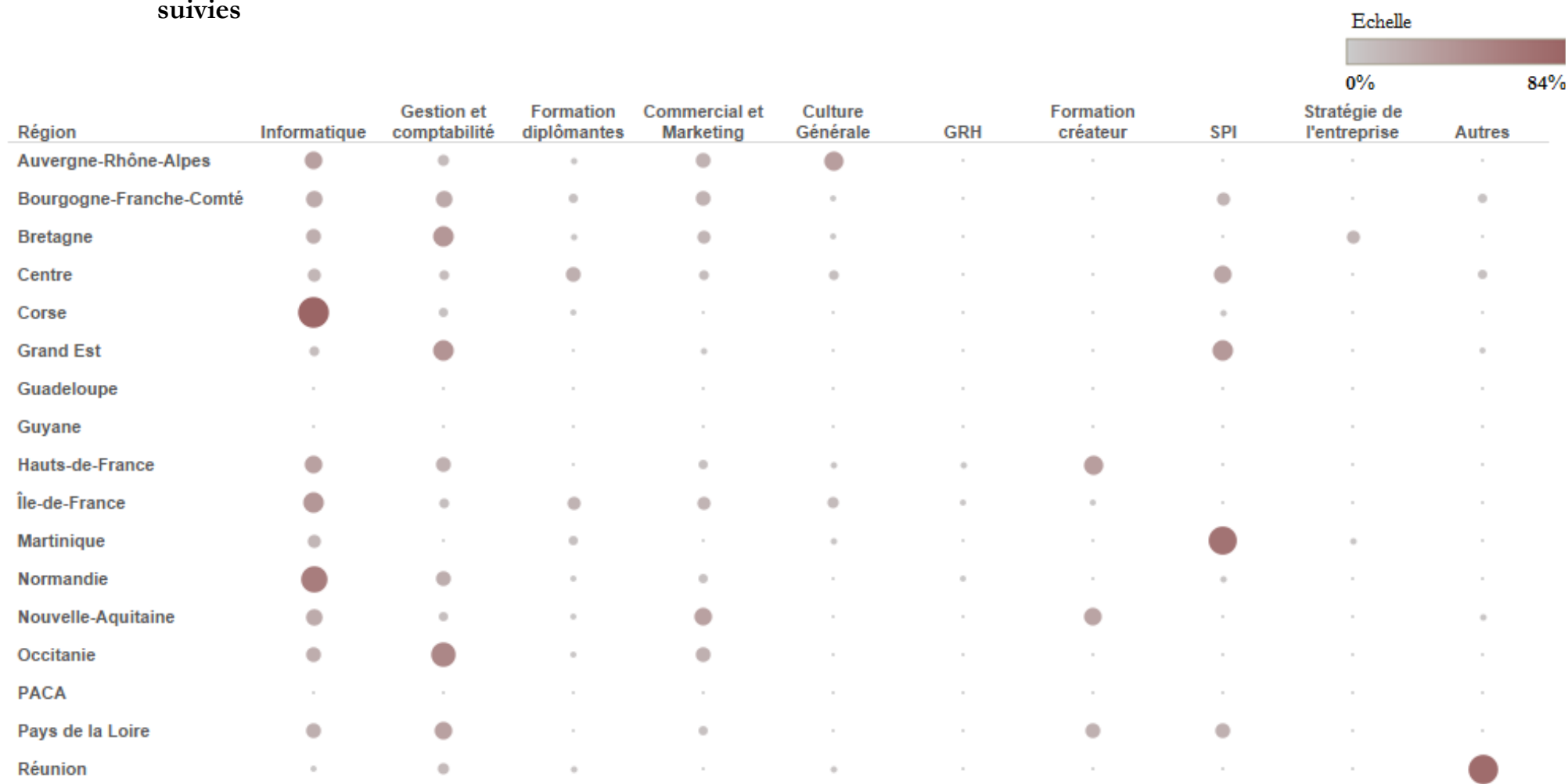
1.4 Comparaison entre la part de micro-entrepreneur bénéficiant de financement par les CF et la part d'entreprises bénéficiant de financement par les CF



1.5 Nombre d'heures moyen financé par stagiaires micro-entrepreneur



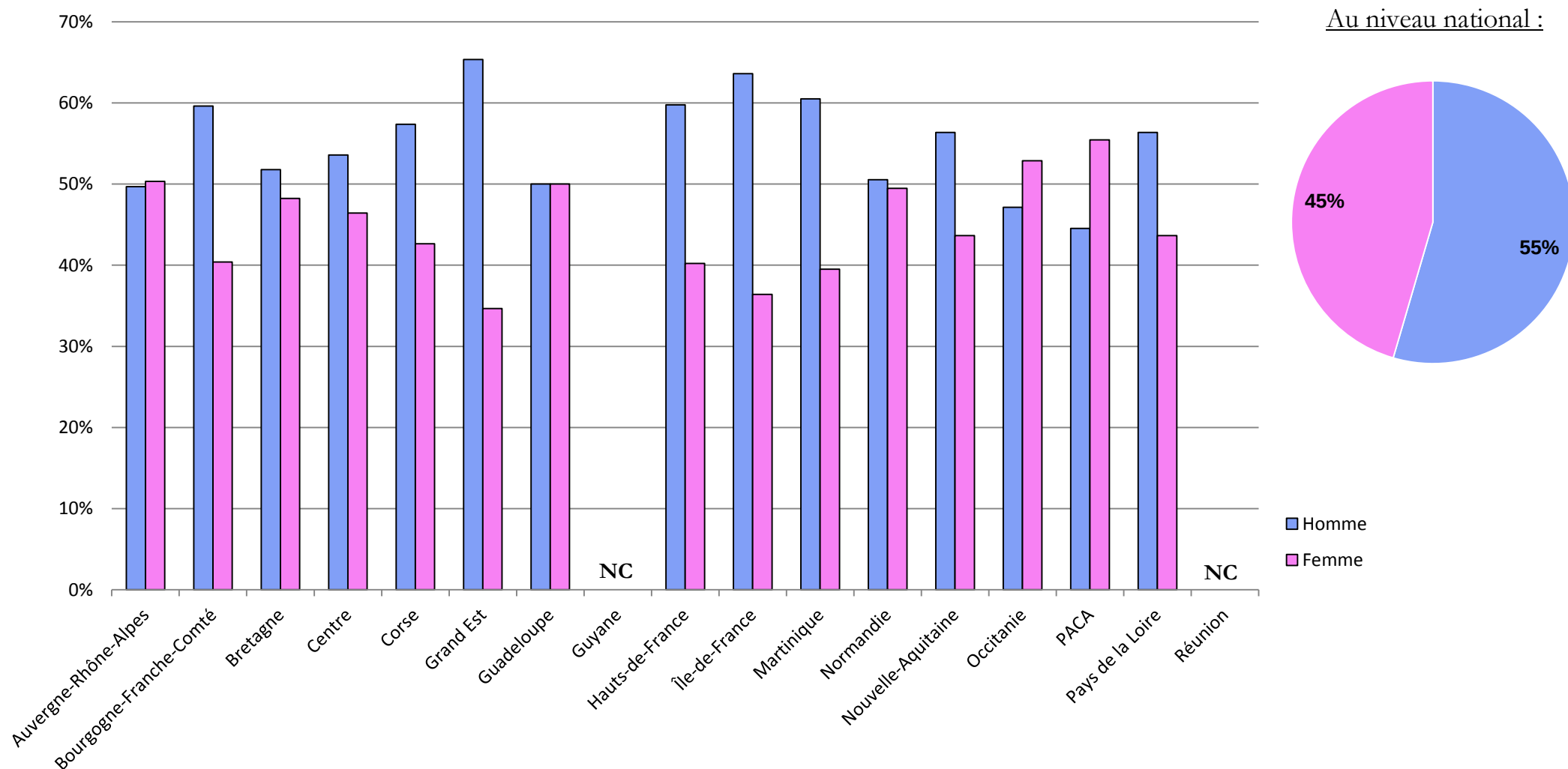
1.6 Répartition du nombre micro-entrepreneur bénéficiant de financement par les CF selon la nature des actions suivies



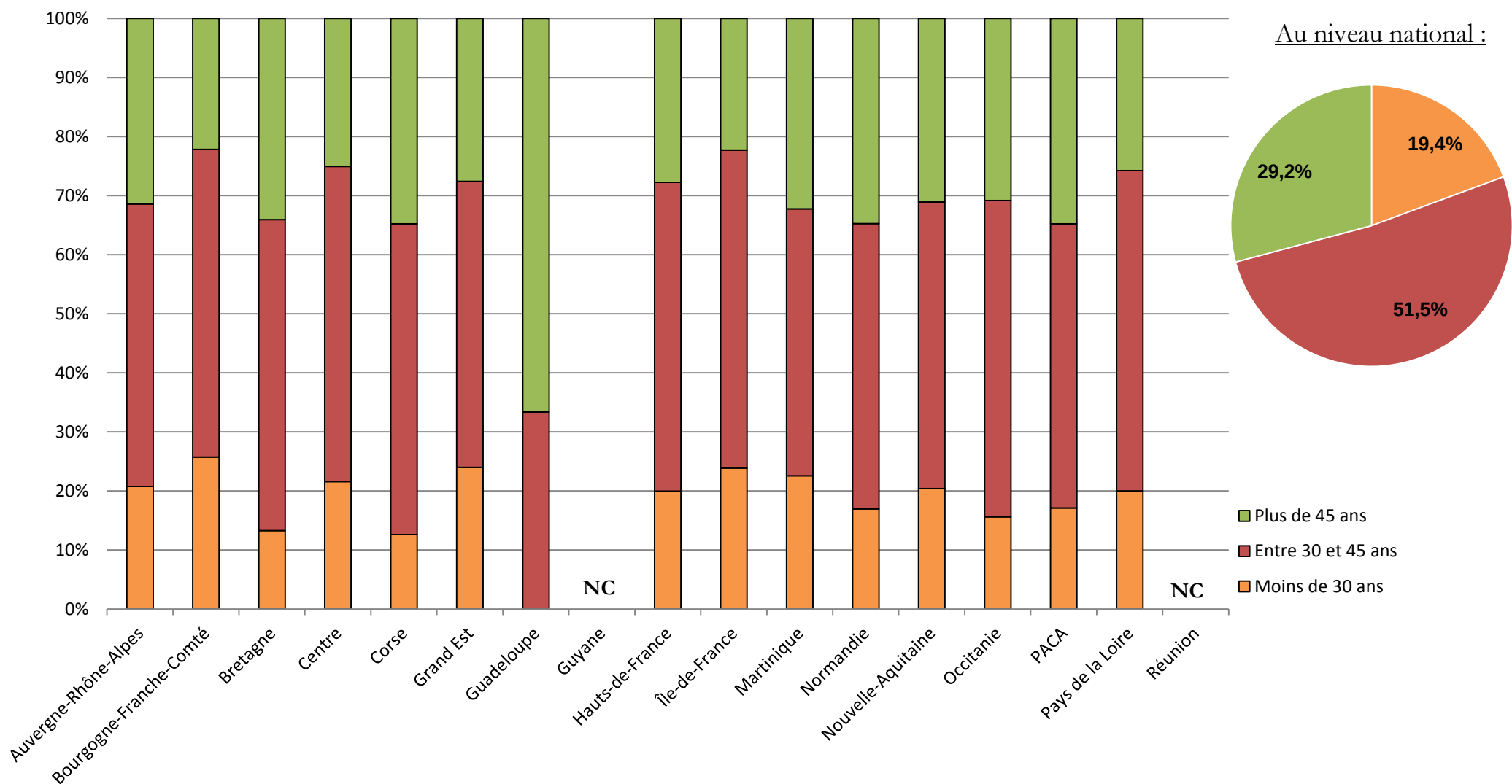
Les micro-entrepreneurs bénéficient du financement du CF principalement pour des formations en **Informatique**, en **Gestion** et **SPI**.
En Martinique **70%** des formations suivies par les micro-entrepreneurs et financées par le CF sont des **SPI**, **37%** dans le Grand Est et **28%** dans le Centre

2. Les stagiaires créateurs et repreneurs d'entreprises installés depuis moins de 3 ans ayant bénéficié de financement par les CF pour les formations qui leurs sont dédiées spécifiquement (y compris SPI)

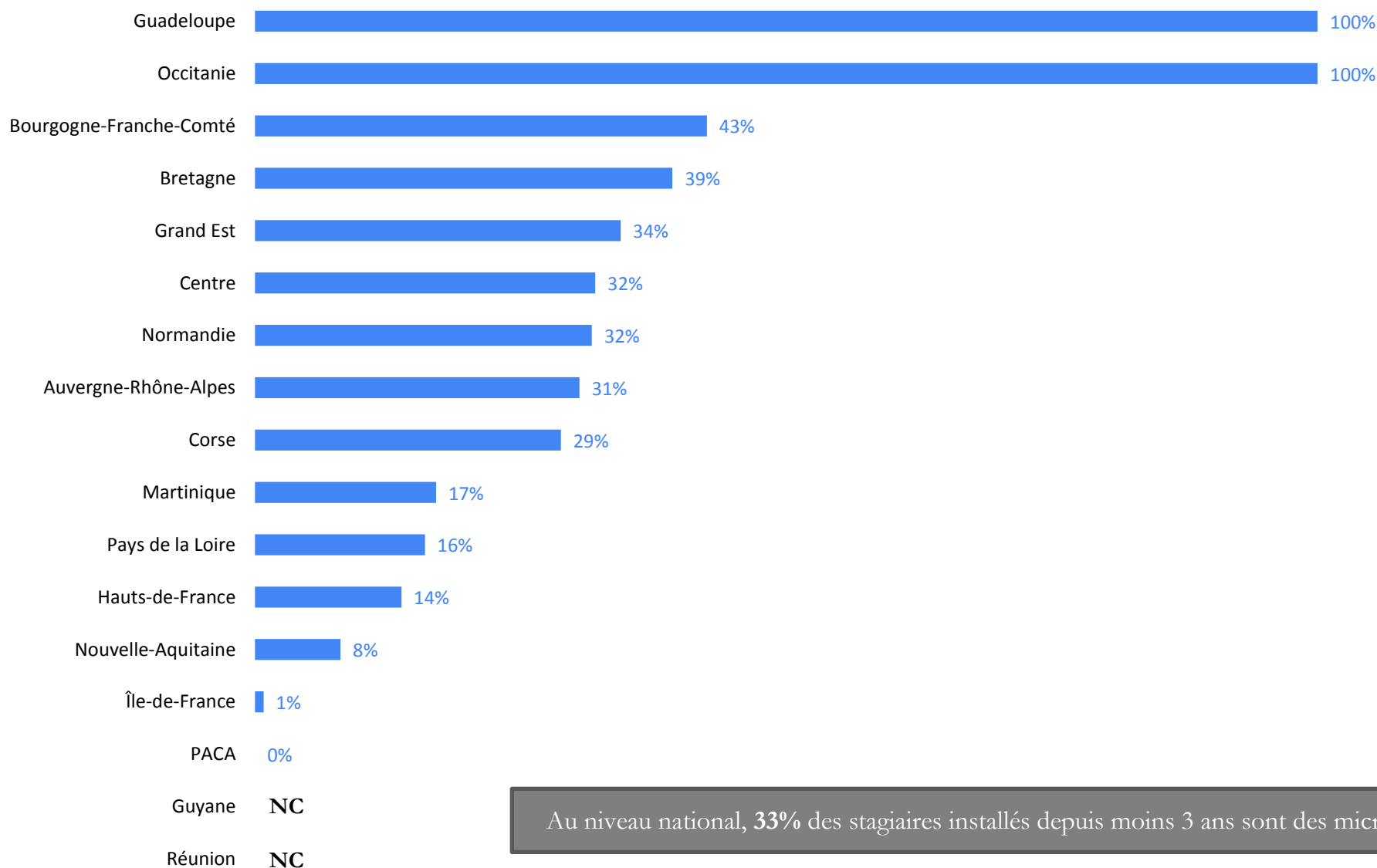
2.1 Répartition au niveau régional par genre des créateurs repreneurs installés depuis moins de 3 ans



2.2 Répartition au niveau régional par tranches d'âges des créateurs repreneurs installés depuis moins de 3 ans

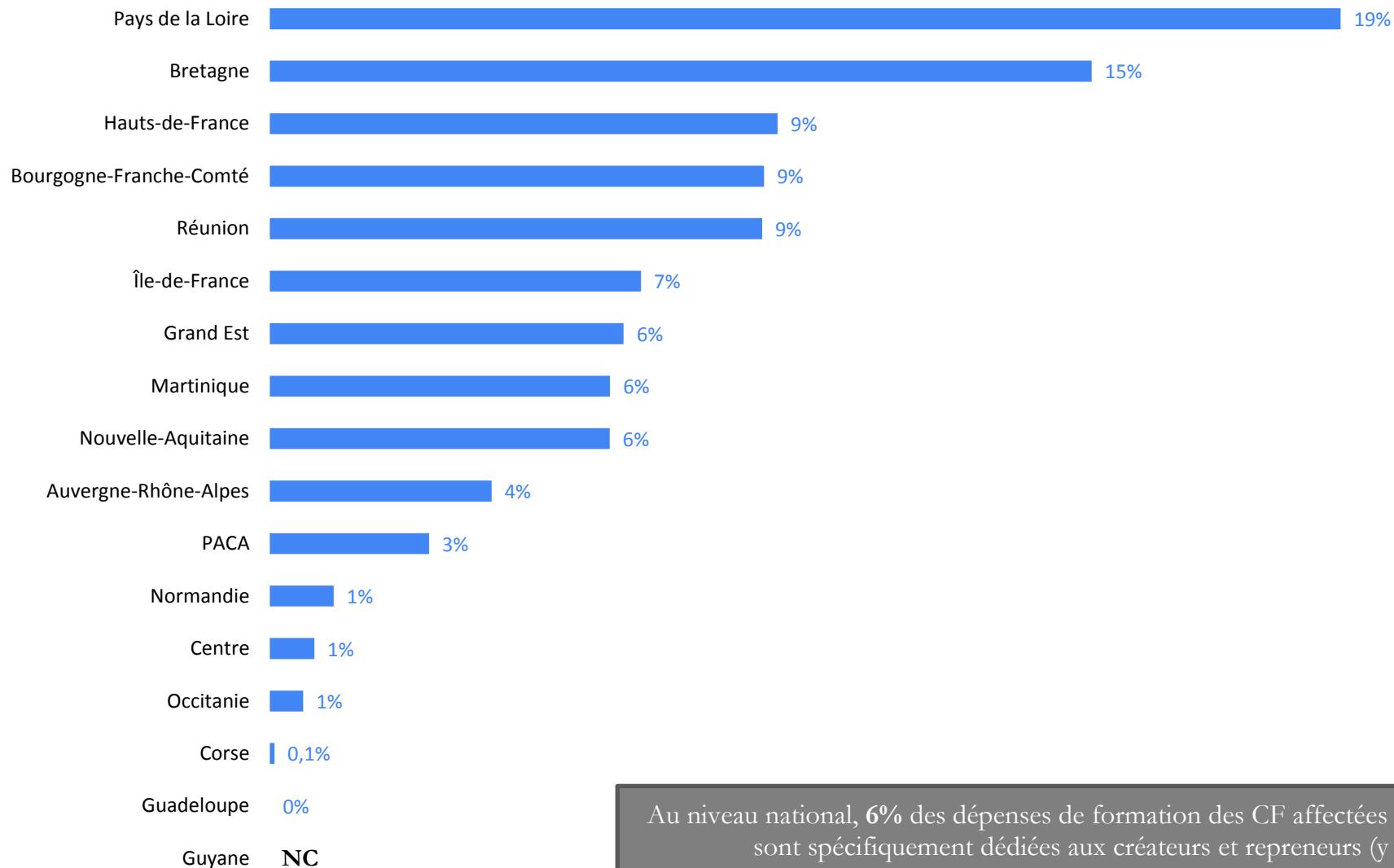


2.3 Part de micro-entrepreneur chez les créateurs repreneurs installés depuis moins de 3 ans



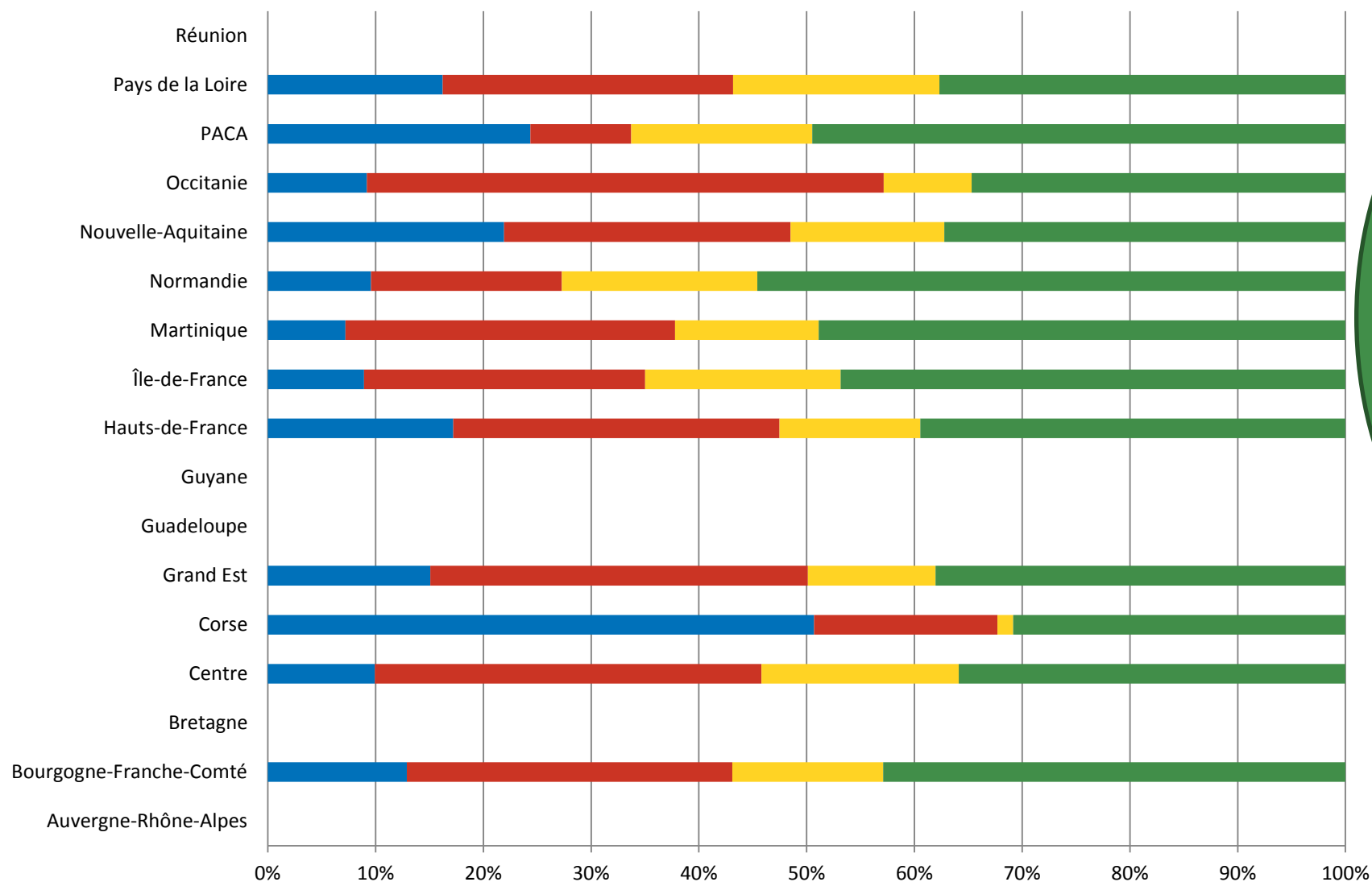
Au niveau national, **33%** des stagiaires installés depuis moins de 3 ans sont des micro-entrepreneurs.

2.4 Part des dépenses de formation des CF affectées aux actions de formation dédiées spécifiquement aux créateurs repreneurs (y compris le SPI)



Au niveau national, 6% des dépenses de formation des CF affectées aux actions de formations sont spécifiquement dédiées aux créateurs et repreneurs (y compris le SPI).

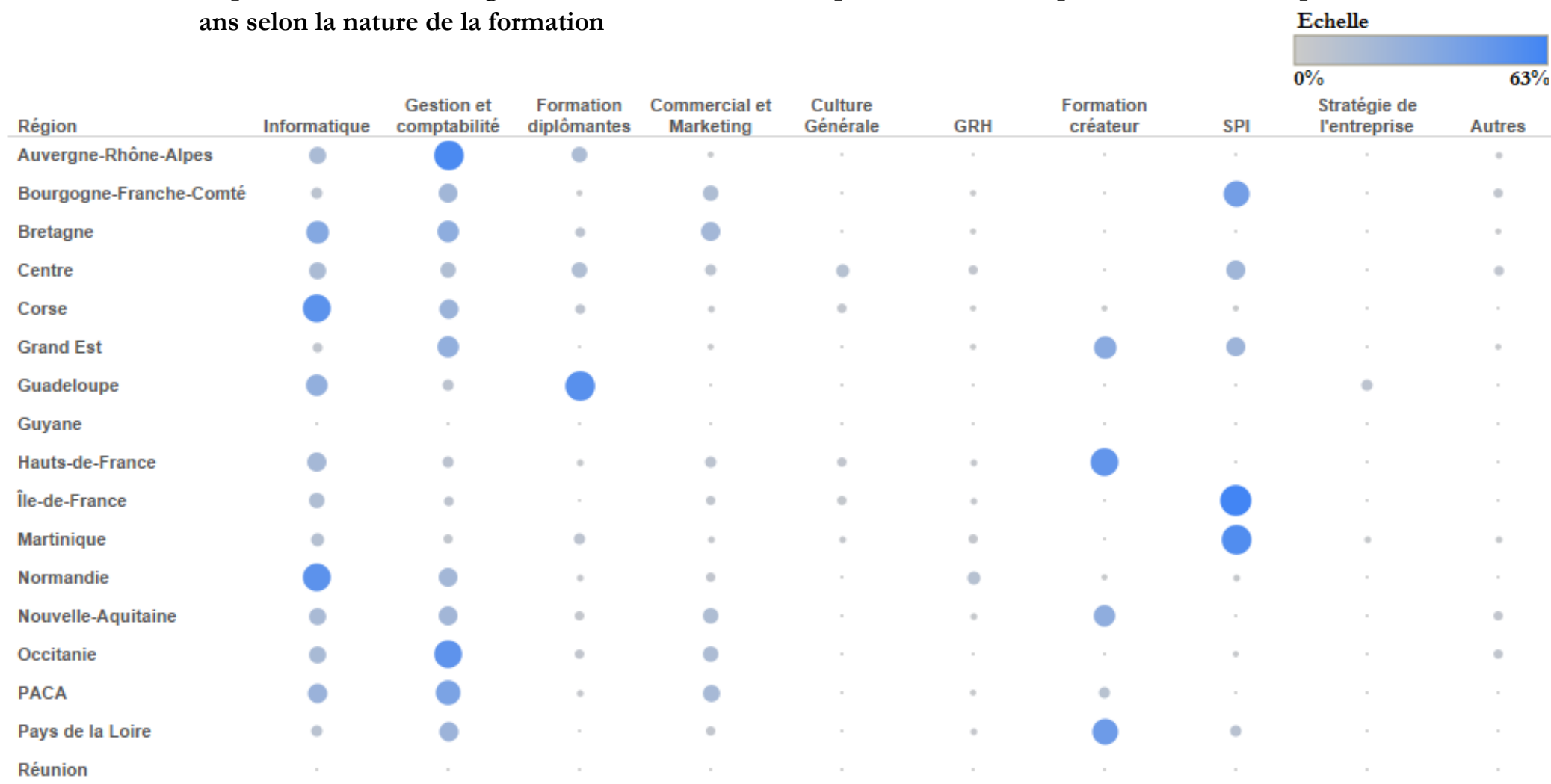
2.5 Répartition des dépenses relatives au financement d'action de formation dédiées spécifiquement aux créateurs repreneurs (y compris le SPI) selon le secteur d'activité



En Normandie, le secteur des Services (dans l'Artisanat) représente 55% des financements d'actions de formations dédiées spécifiquement aux créateurs repreneurs (y compris le SPI).

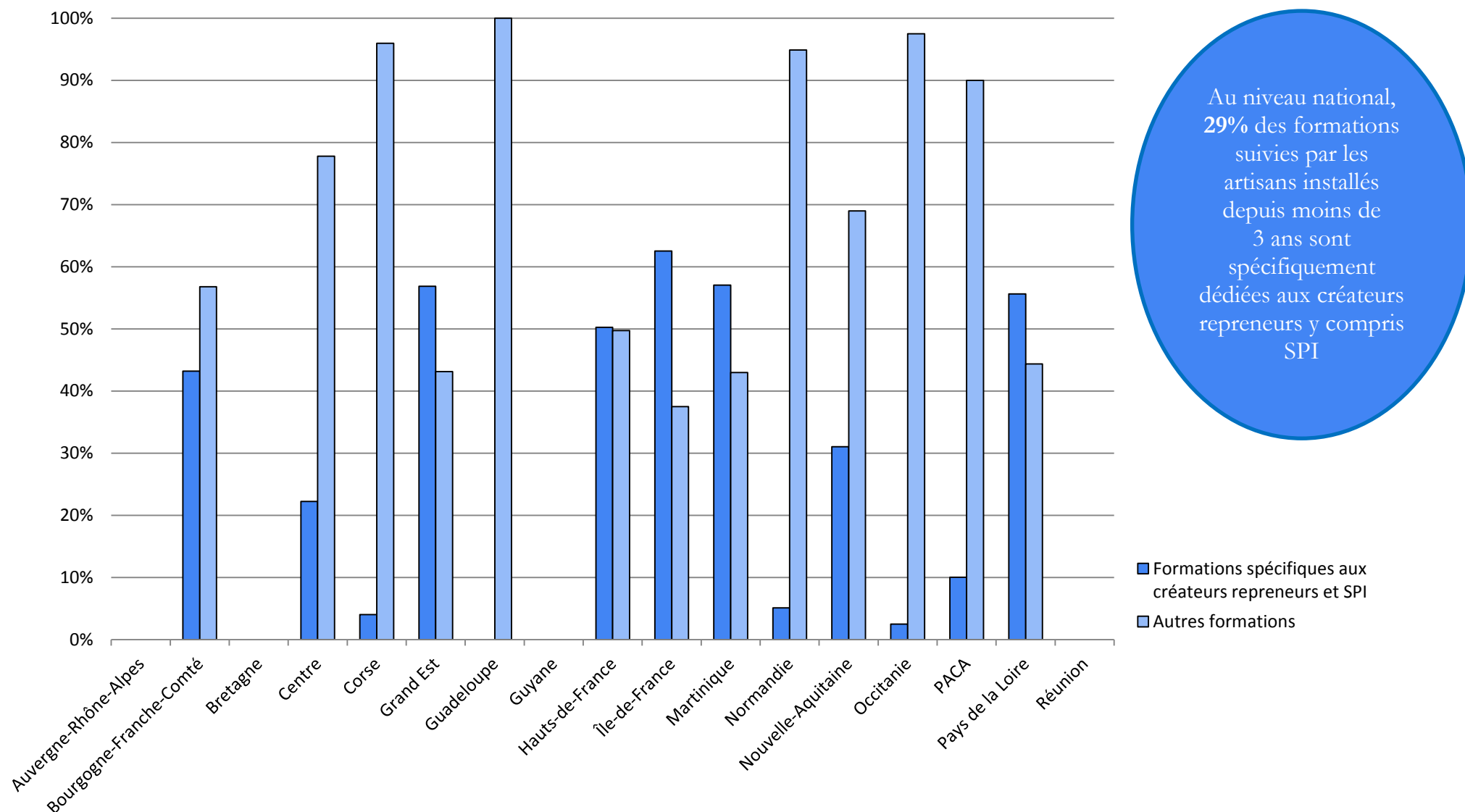
■ Alimentation
■ Bâtiment
■ Production
■ Services

2.6 Répartition au niveau régional des formations suivies par les créateurs repreneurs installés depuis moins de 3 ans selon la nature de la formation



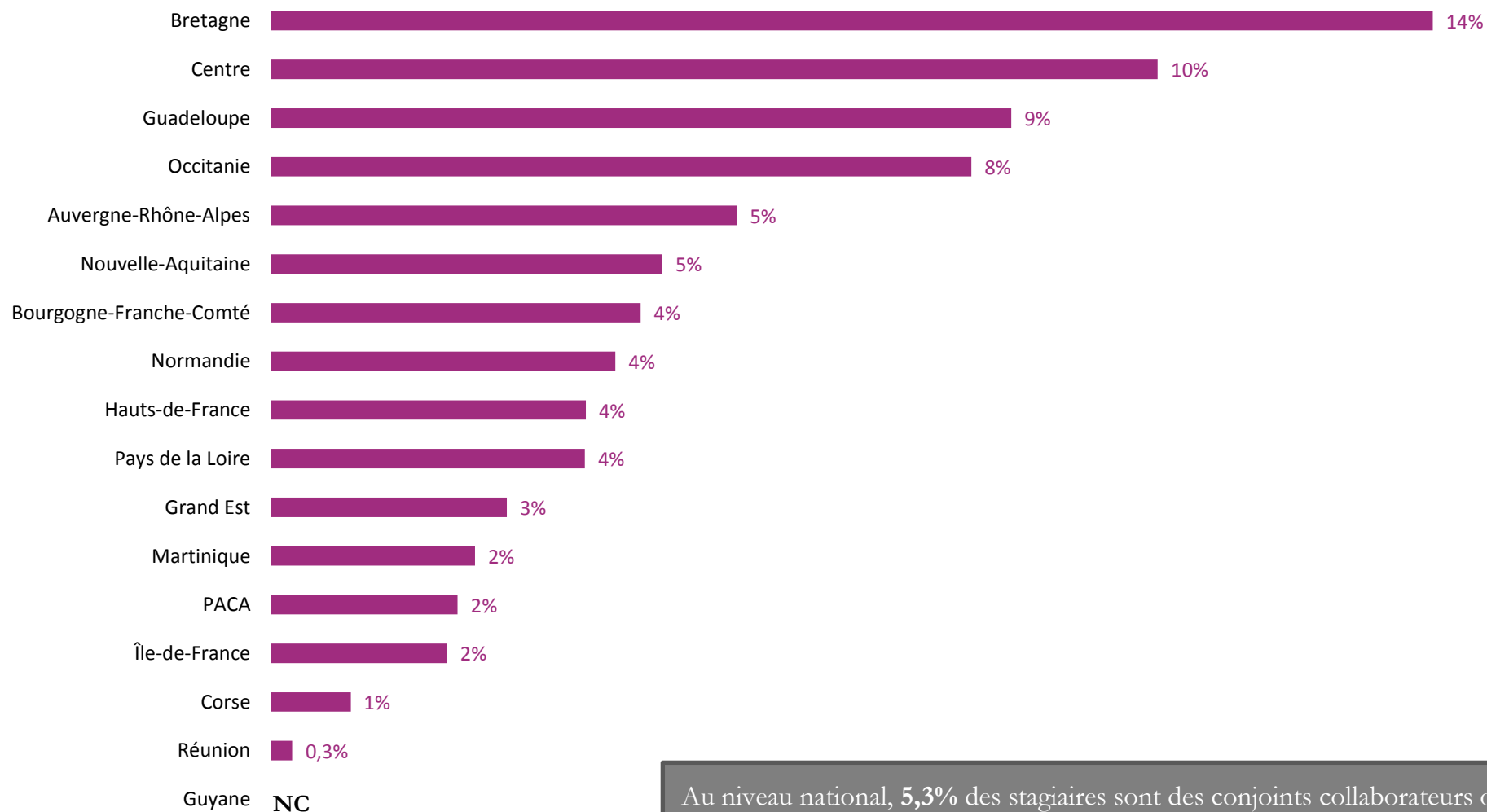
5 CF (Bourgogne-Franche-Comté, Centre, Grand Est, Île-de-France, Martinique) financent de façon importante des formations spécifiquement dédiées aux créateurs et repreneurs.

2.7 Répartition au niveau régional des formations suivies par les créateurs repreneurs ayant bénéficié de financement des CF selon qu'elles leur sont spécifiquement dédiées (y compris le SPI) ou non



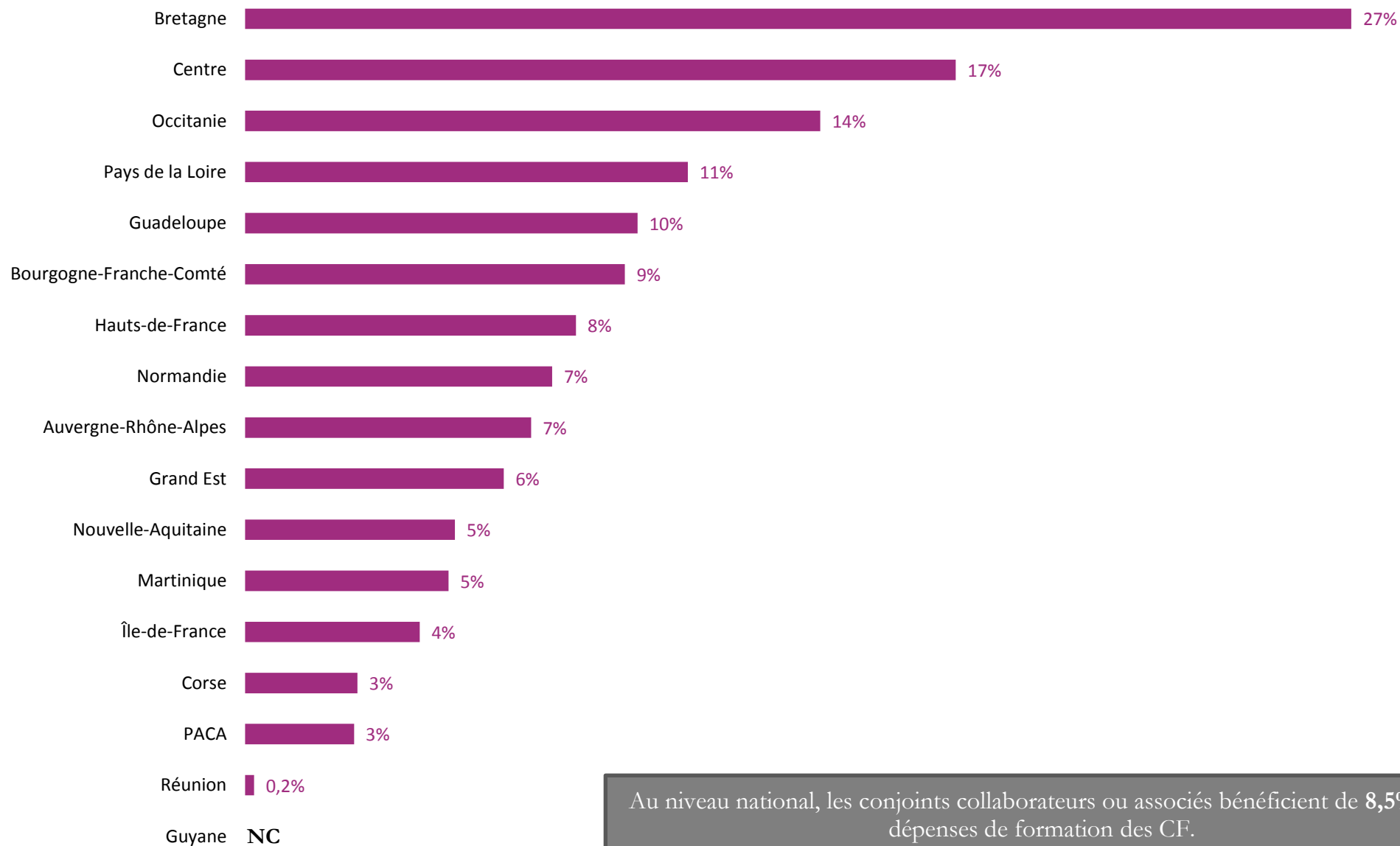
3. Les conjoints collaborateurs ou associés

3.1 Pourcentage des conjoints collaborateurs ou associés parmi l'ensemble des stagiaires ayant bénéficié de financement par les CF



Au niveau national, 5,3% des stagiaires sont des conjoints collaborateurs ou associés.

3.2 Part des dépenses de formation des CF dédiées aux conjoints collaborateurs ou associés



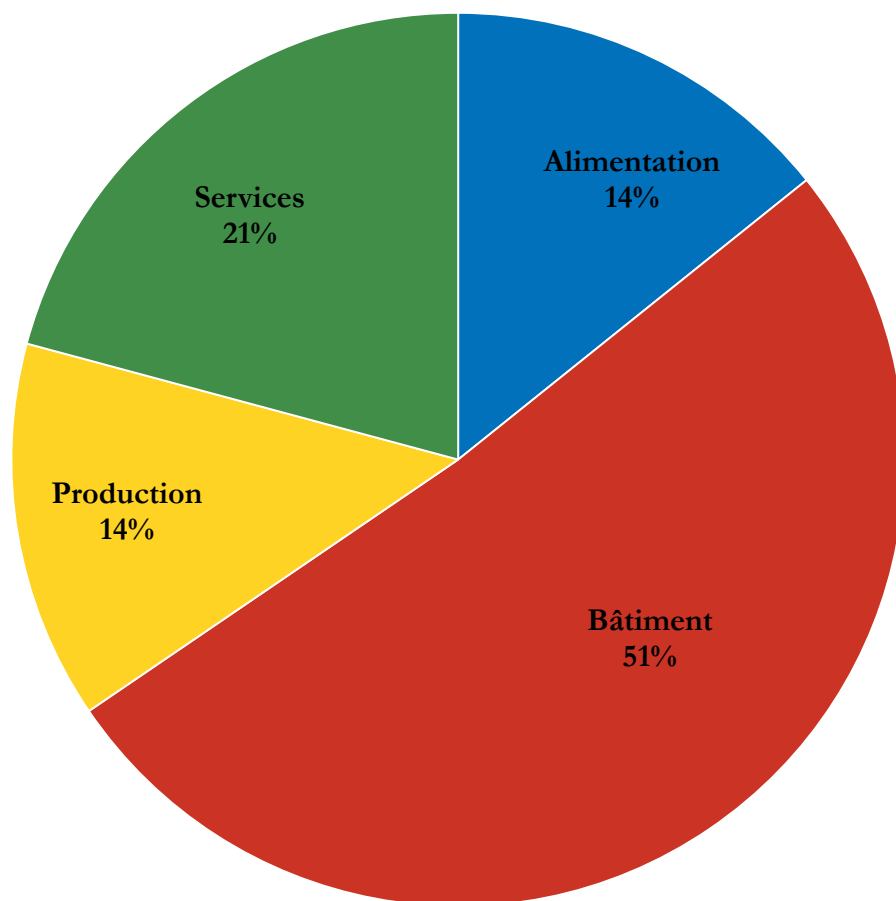
Au niveau national, les conjoints collaborateurs ou associés bénéficient de 8,5% des dépenses de formation des CF.

3.3 Répartition au niveau régional des formations suivies par les conjoints collaborateurs ou associés selon la nature de la formation



Les conjoints collaborateurs ou associés ont bénéficié du financement du CF principalement pour des formations en **Gestion**, en **Informatique** et **diplômantes** avec des particularités dans certaines régions :
En Auvergne-Rhône-Alpes, ils sont **33%** à avoir suivi une formation en **Culture Générale**.

3.4 Répartition au niveau national des formations suivies par les conjoints collaborateurs ou associés selon le secteur d'activité

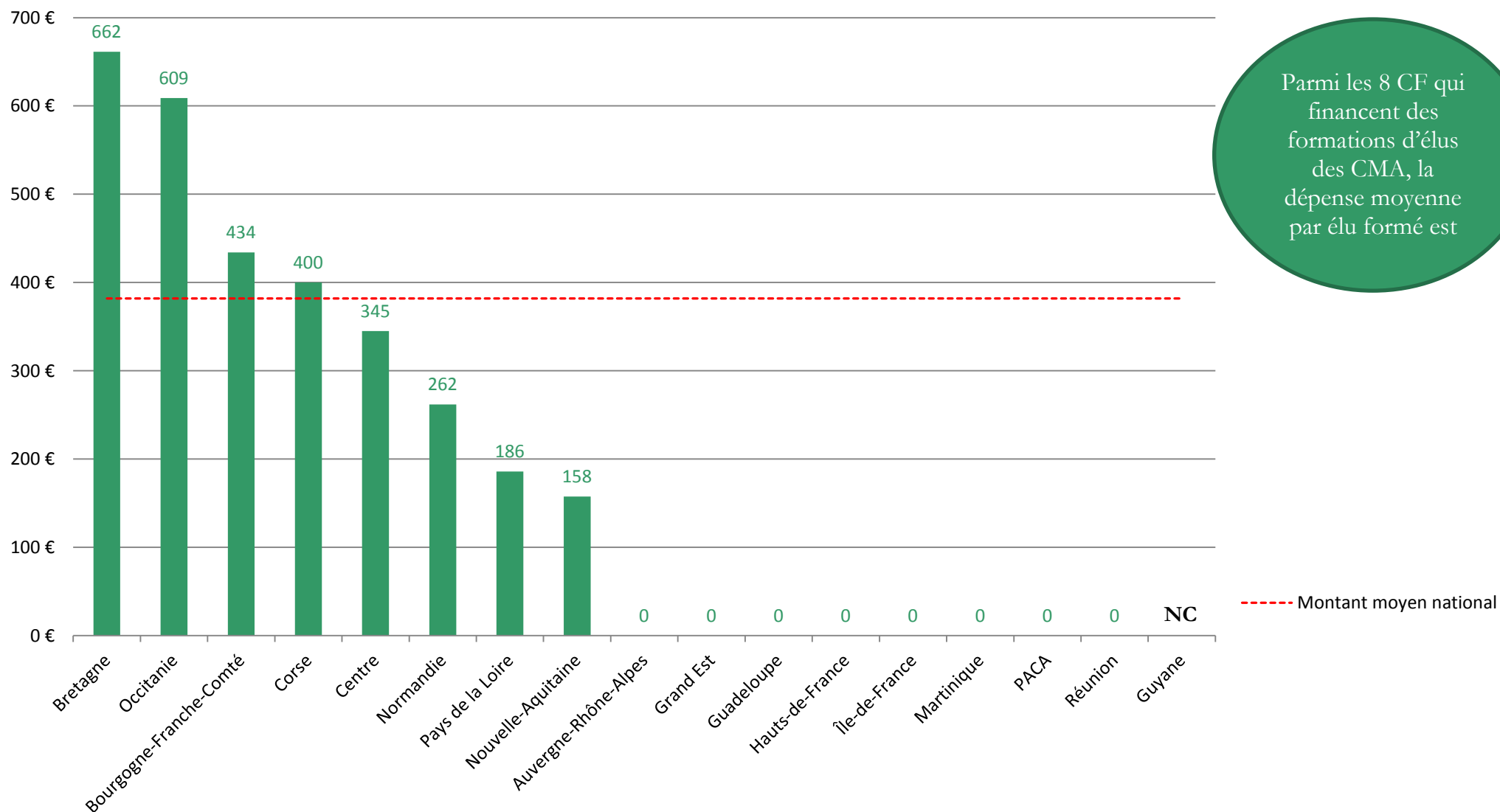


Plus de la moitié des conjoints collaborateurs ou associés ayant bénéficié du financement d'une formation par le CF viennent du secteur du Bâtiment.

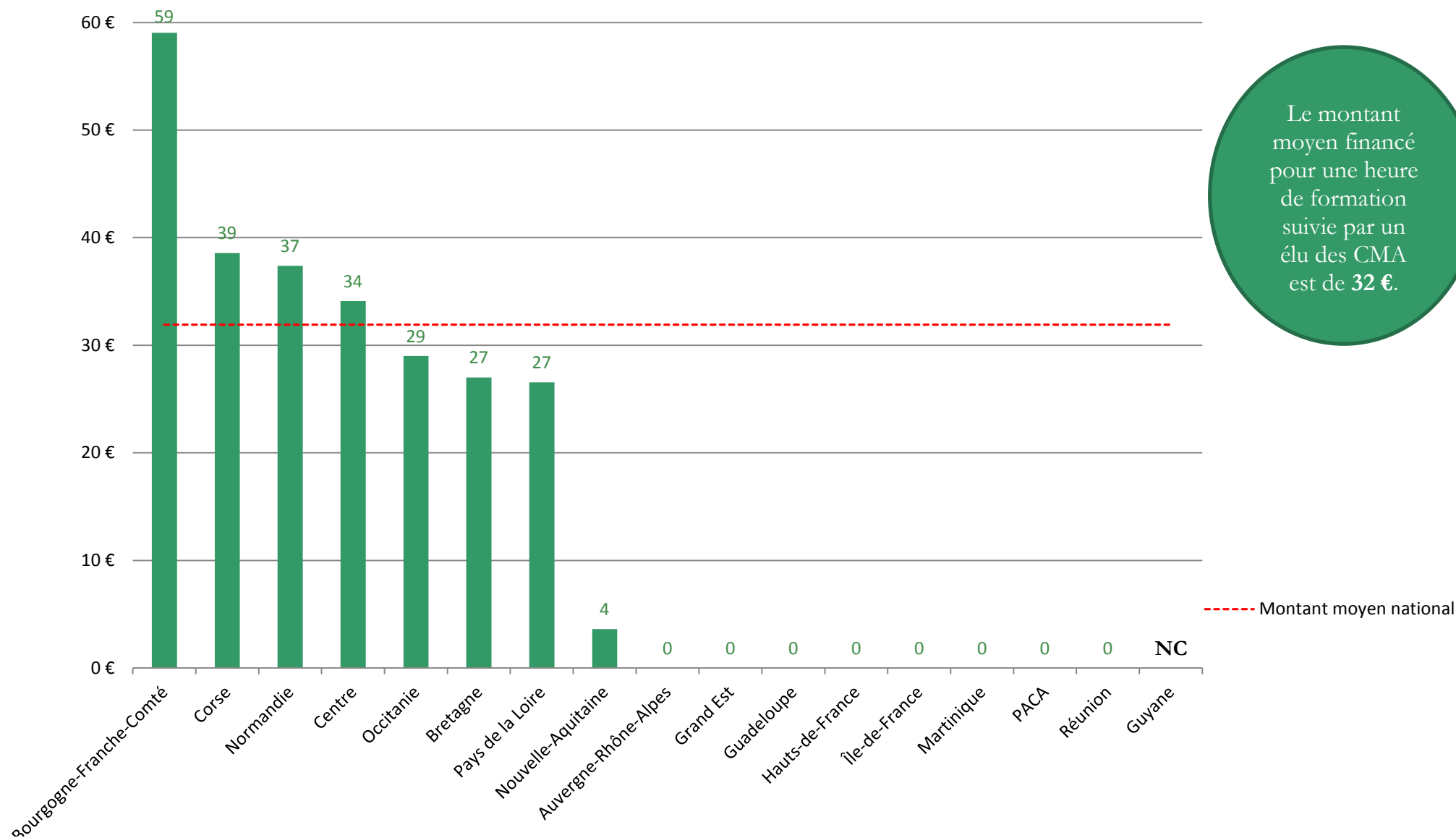
Le secteur du Bâtiment domine dans toutes les régions sauf en Île-de-France et en Martinique où le secteur des Services (dans l'Artisanat) est majoritaire.

4. Les élus des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) qui se forment sur leur métier d'élus

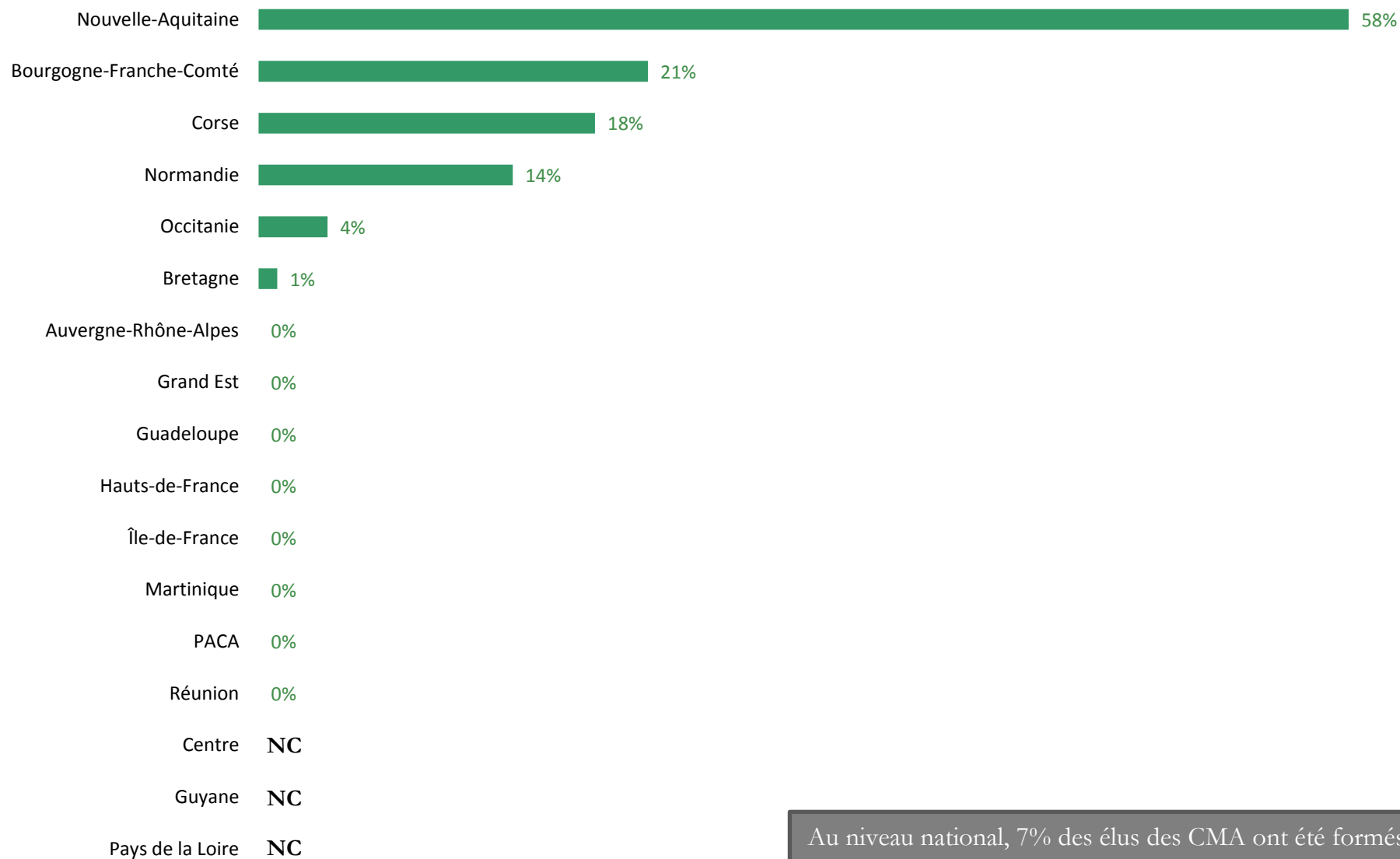
4.1 Montant moyen financé par es CF pour les actions de formation suivies par un élu des CMA



4.2 Montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un élu

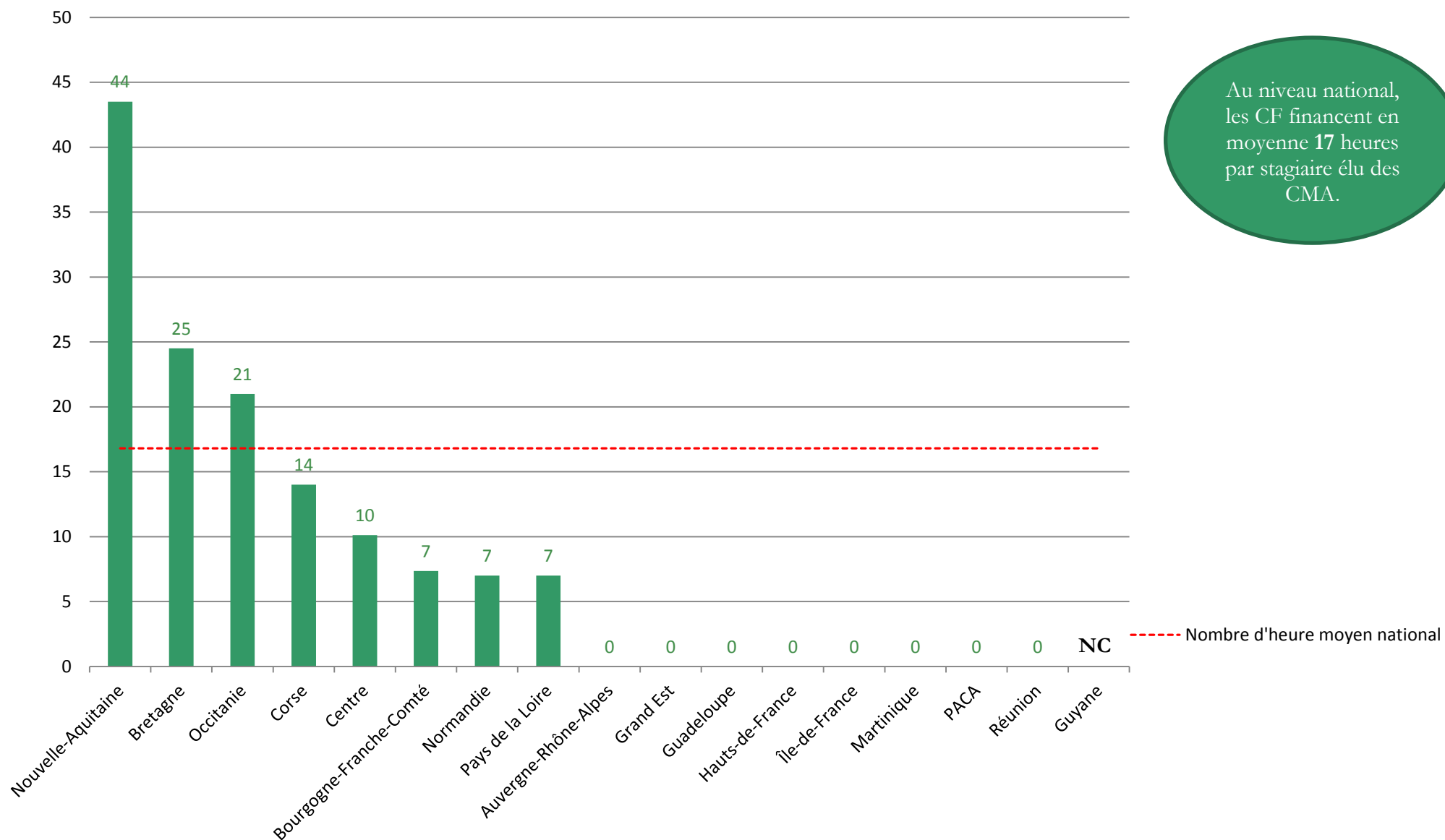


4.3 Proportion d'élus formés

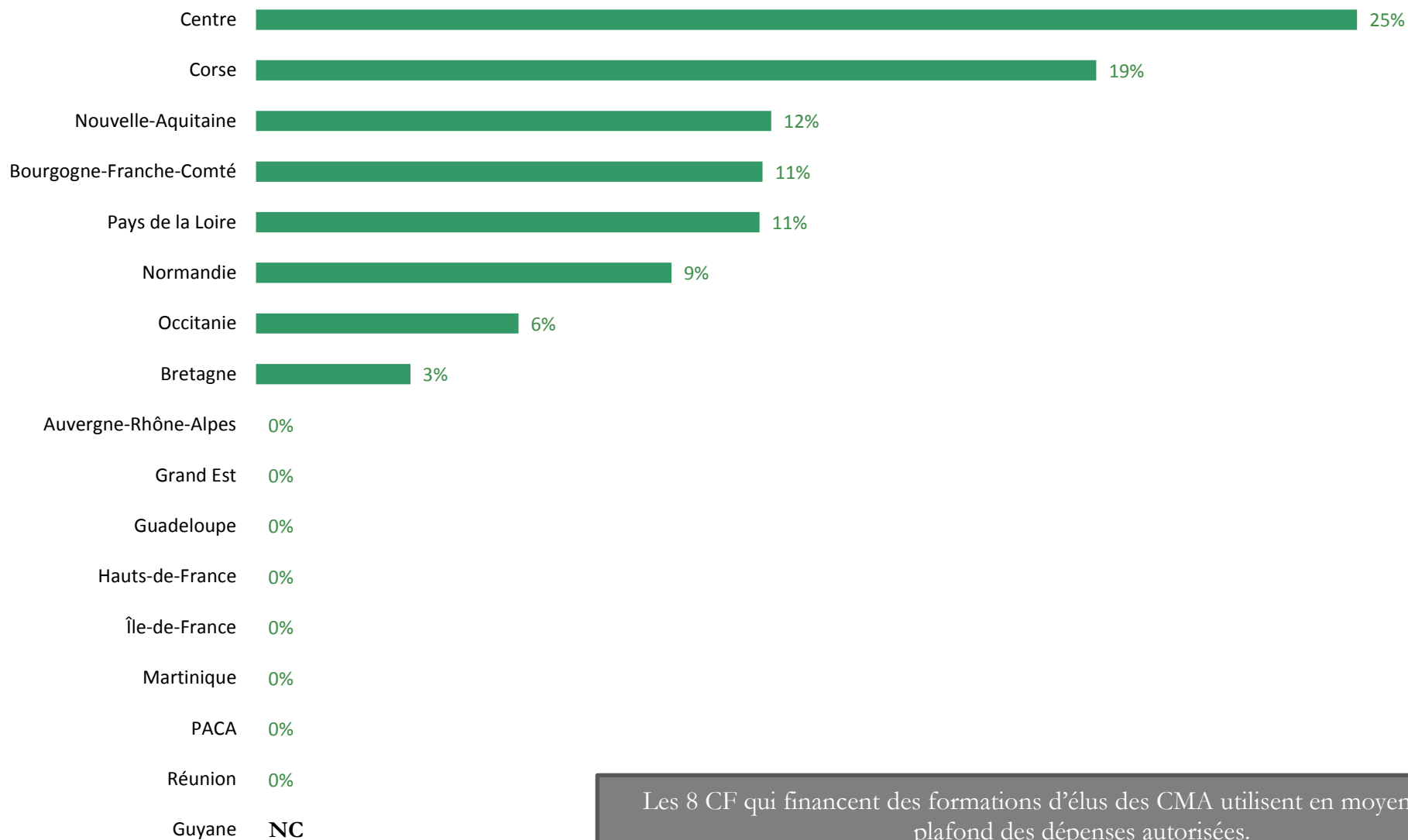


Au niveau national, 7% des élus des CMA ont été formés en 2016.

4.4 Nombre d'heures moyen financé par stagiaire élu



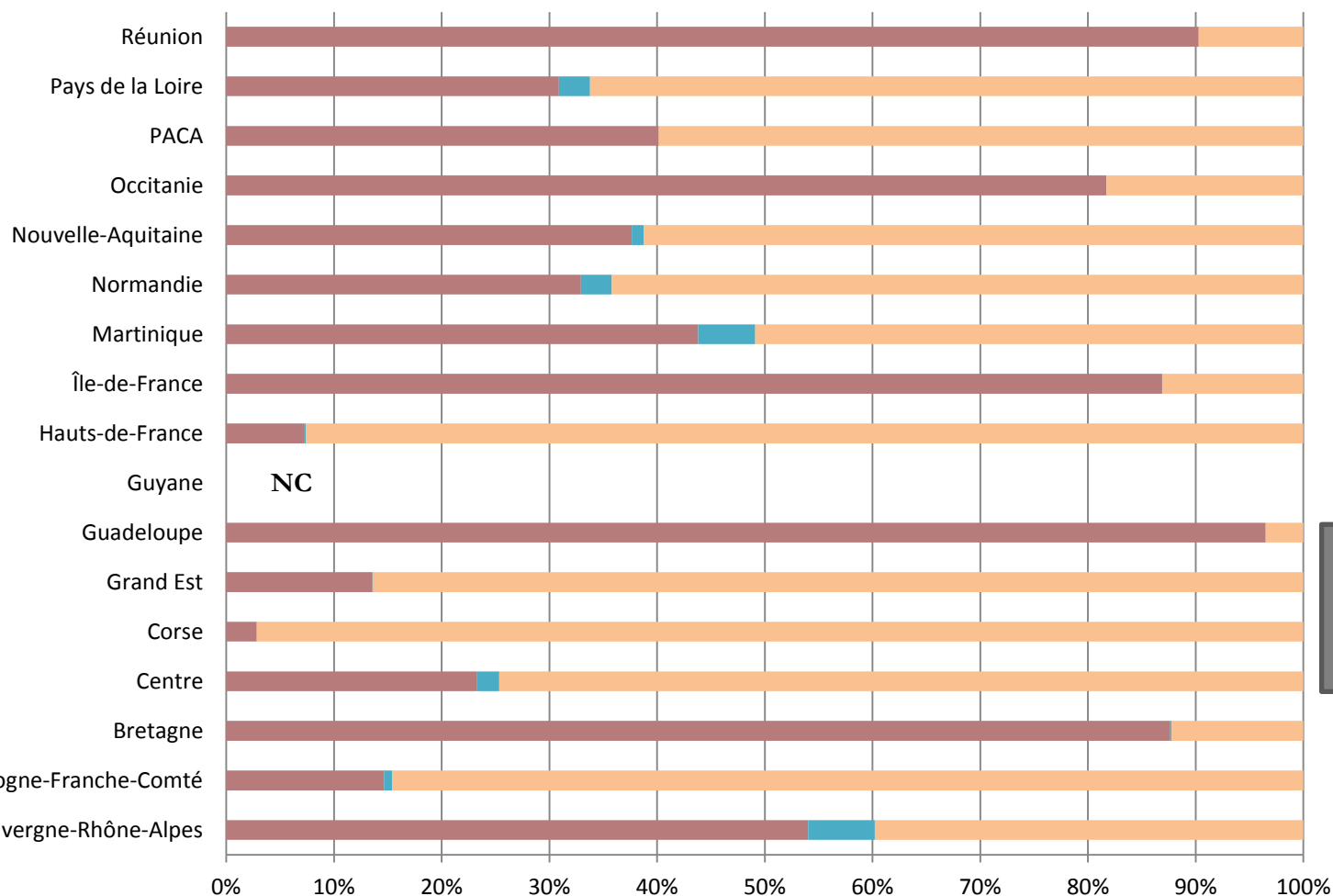
4.5 Pourcentage du plafond de dépenses autorisées utilisées par les CF pour financer les actions de formation des élus



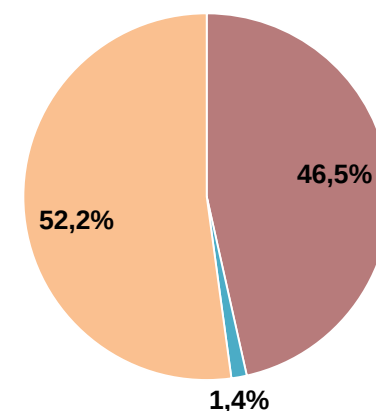
Les 8 CF qui financent des formations d'élus des CMA utilisent en moyenne 12% du plafond des dépenses autorisées.

Partie 6 : Répartition des financements d'actions de formations par les conseils de la formation selon les organismes de formation.

1. Répartition des dépenses de formation des CF dédiées au financement d'action de formation dispensées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA), les Organismes Professionnels (OP) et les autres Organismes de Formation



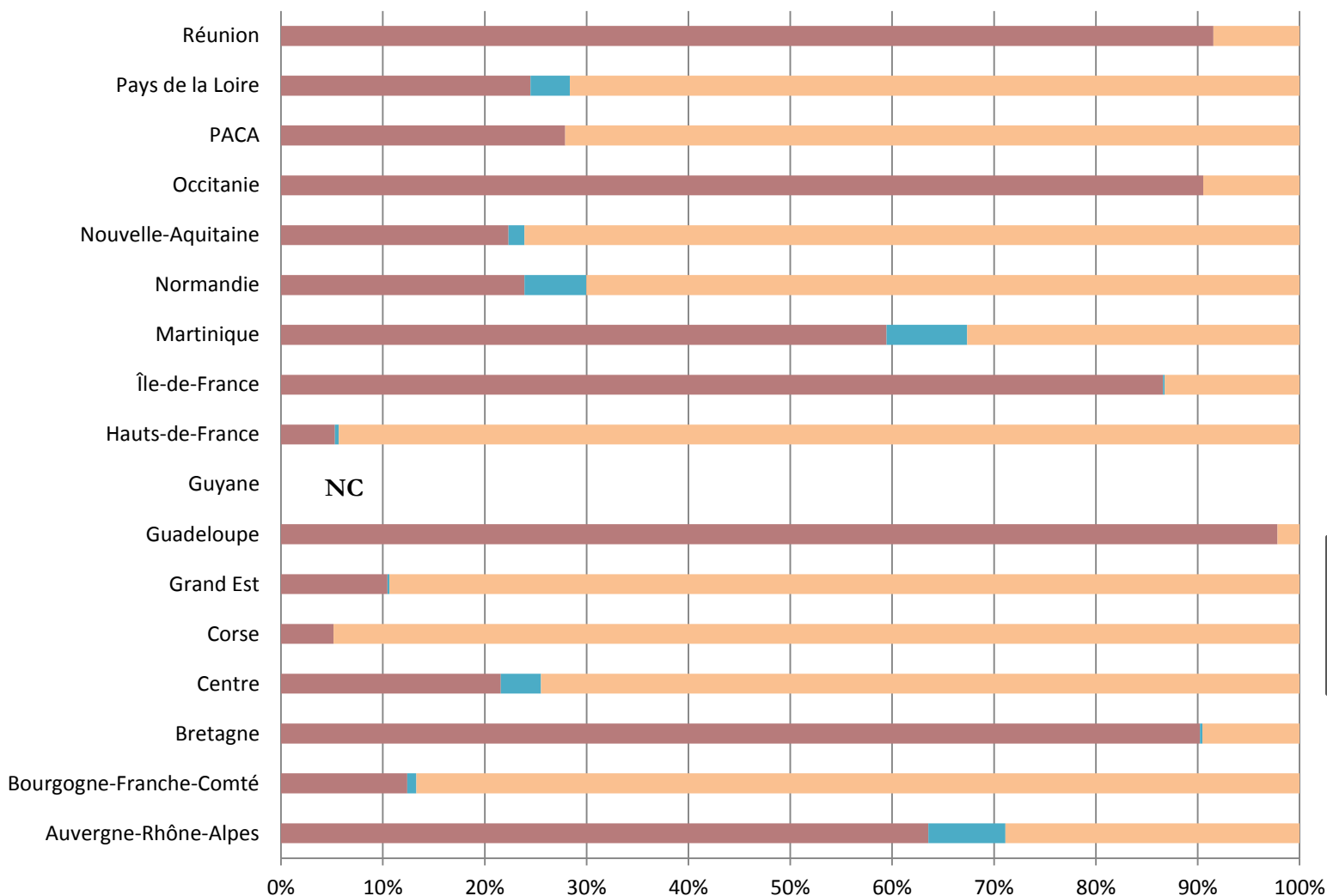
Au niveau national :



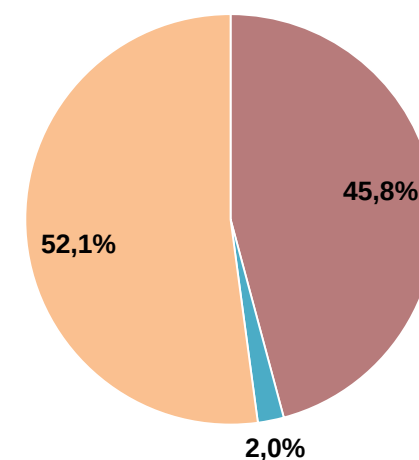
En 2015, la répartition était la suivante :
 71% de formations dispensées par les CMA
 25% de formations dispensées par d'autres OF
 4% de formations dispensées par des OP

■ CMA
 ■ OP
 ■ Autres OF

2. Répartition du nombre de stagiaires selon que la formation que dispensée par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA), les Organismes Professionnels (OP) et les autres Organismes de Formation



Au niveau national :



En 2015, la répartition était la suivante :
 79% de formations dispensées par les CMA
 17% de formations dispensées par d'autres OF
 4% de formations dispensées par des OP

■ CMA
 ■ OP
 ■ Autres OF



Service de l'action territoriale, européenne et internationale
Sous-direction de la réindustrialisation et des restructurations d'entreprises
Bureau de la formation et de l'emploi industriel